

Rapport annuel 2019

Investir pour avoir un impact positif



IFC

À PROPOS D'IFC

Table des matières

Message des administrateurs d'IFC 2

Message de **David Malpass**,

Président du Groupe de la Banque mondiale 4

Message de **Philippe Le Houérou**,

Directeur général d'IFC 6

L'équipe de direction d'IFC 11

INVESTIR POUR AVOIR UN IMPACT POSITIF 12

RÉTROSPECTIVE DE L'EXERCICE D'IFC 24

IFC : principales données opérationnelles 26

IFC : principales données financières 27

État récapitulatif des résultats du

Groupe de la Banque mondiale 30

EXEMPLES D'IMPACT 34

Stimuler la croissance 36

Relever les niveaux de vie 50

Mener une action à plus grande échelle 60

Promouvoir la viabilité 68

À PROPOS D'IFC 76

Les compétences d'IFC 77

Répondre aux attentes 85

Le personnel et les pratiques d'IFC 91

De plus amples informations sont disponibles
sur le site web du Rapport annuel IFC 2019 :
www.ifc.org/AnnualReport.

POS

IFC, qui est membre du Groupe de la Banque mondiale, est la plus importante institution mondiale d'aide au développement dont les activités sont axées sur le secteur privé dans les pays en développement.

Créée en 1956, IFC est contrôlée par les 185 pays qui en sont membres et définissent ensemble sa politique.

IFC mobilise ses produits et ses services — ainsi que ceux d'autres institutions du Groupe de la Banque mondiale — pour créer des marchés afin de relever les plus graves défis auxquels les pays en développement sont actuellement confrontés. Elle utilise ses ressources financières, ses compétences techniques, son expérience d'envergure mondiale et un mode de réflexion novateur pour trouver des solutions durables basées sur le marché qui procurent des avantages largement répartis.

IFC mène également une action de premier plan pour mobiliser les ressources de tiers au titre de projets. Parce qu'elle est prête à travailler dans des environnements difficiles et qu'elle prend des initiatives pour attirer des financements privés, elle peut avoir un impact sur le développement bien supérieur à celui qui résulterait de l'emploi direct de ses ressources.

Couverture : Dans une économie mondiale tirée par la technologie, IFC galvanise l'énergie du secteur privé pour trouver des solutions à certains des plus importants défis du développement — en investissant pour avoir un impact.

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IFC

L'exercice 19 a été marqué, pour le Groupe de la Banque mondiale, par l'arrivée d'un nouveau président et d'importantes réalisations. Les administrateurs ont nommé à l'unanimité David Malpass aux fonctions de président pour un mandat de cinq ans qui a commencé le 9 avril 2019. Le Conseil d'administration a travaillé en étroite collaboration avec la direction et, depuis son arrivée, avec le Président, dans des domaines stratégiques, notamment pour traduire dans les faits la vision d'avenir (*Forward Look*) du Groupe de la Banque et poursuivre le programme sur le capital, renforcer le cadre de responsabilisation du Conseiller/ombudsman pour l'application des directives, procéder à des ajustements opérationnels dans le cadre du programme d'IDA-18 et accroître l'échelle des projets porteurs de transformations.

Les administrateurs ont examiné les mesures stratégiques et les réformes internes nécessaires pour atteindre les objectifs fondamentaux de la Vision d'avenir du Groupe de la Banque et honorer les engagements pris dans le cadre du programme du capital, notamment la mobilisation du secteur privé et le réalignement de l'organisation et des ressources humaines.

Les administrateurs ont approuvé le plan d'action du Groupe de la Banque pour l'adaptation et la résilience face au changement climatique (*Action Plan on Climate Change Adaptation and Resilience*). Ils ont aussi accueilli avec satisfaction les progrès accomplis dans la prise en compte du genre dans l'action de développement ainsi que l'approche adoptée par le Groupe de la Banque pour réduire les disparités entre les hommes et les femmes et entre les garçons et les filles. Ils ont pris note des réalisations dans le domaine de la diversité et de l'inclusion au niveau du personnel de direction et ont instamment demandé que les efforts menés à cette fin se poursuivent aussi bien en interne qu'avec les pays clients.

Les administrateurs ont examiné le rôle de premier plan joué par le Groupe de la Banque dans des domaines tels que la viabilité de la dette, les technologies de rupture porteuses de transformations, la valorisation du capital humain, l'avenir du travail, l'intégration régionale et la promotion des échanges, et l'égalité hommes-femmes. Ils ont insisté sur l'importance que revêt la collaboration pour la mobilisation de financements à l'appui du développement à l'échelle du Groupe de la Banque. Ils ont aussi encouragé la promotion de partenariats, notamment avec le secteur privé, les institutions financières et les autorités publiques pour mener les réformes visant à améliorer la productivité et à investir dans le capital humain et les infrastructures qui sont essentiels à la réalisation des objectifs de l'institution et des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Les administrateurs ont continué de travailler avec la direction à la poursuite d'un certain nombre de priorités sectorielles concernant l'industrie manufacturière, la technologie financière, l'éducation et les marchés des capitaux. Ils ont également examiné l'approche



des investissements sous forme de participations, le Guichet de promotion du secteur privé d'IDA-18 et le premier rapport d'IFC sur ses opérations. Ils ont entrepris d'examiner la question de l'investissement d'impact qui vise à contribuer à l'obtention, non seulement d'un rendement financier, mais aussi de résultats sociaux et environnementaux positifs quantifiables.

Les administrateurs ont pris note de la démarche ambitieuse adoptée par IFC pour créer et renforcer des marchés propices à l'apport de solutions par le secteur privé, en particulier dans les pays IDA et dans les situations fragiles ou touchées par un conflit. Ils ont accueilli avec satisfaction, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie IFC 3.0, le regain d'attention portée au travail en amont et au resserrement de la collaboration au sein du Groupe de la Banque mondiale et en dehors de celui-ci, dans le but ultime de produire de solides résultats dans le domaine du développement. L'emploi par IFC du système de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM) pour noter les projets, qui accroît les moyens dont disposent les administrateurs pour déterminer la mesure dans laquelle les projets d'investissement peuvent produire des résultats positifs dans le domaine du développement, contribue dans une large mesure à mettre l'accent sur l'impact dans le domaine du développement.

DEBOUT

(de gauche à droite)

Erik Bethel
États-Unis (suppléant)

Masanori Yoshida
Japon

Werner Gruber
Suisse

Adrián Fernández
Uruguay

Nathalie Francken
Belgique (suppléante)

Kunil Hwang
Corée

Jean-Claude Tchatchouang
Cameroun

Richard Hugh Montgomery
Royaume-Uni

Jorge Alejandro Chávez Presa
Mexique

Koen Davidse
Pays-Bas

Susan Ulbaek
Danemark

Guenther Schoenleitner
Autriche

Yingming Yang
Chine

Roman Marshavin
Fédération de Russie

Armando Manuel
Angola (suppléant)

ASSIS

(de gauche à droite)

Juergen Karl Zattler
Allemagne

Shahid Ashraf Tarar
Pakistan

Aparna Subramani
Inde

Hesham Alogeel
Arabie Saoudite

Anne Kabagambe
Ouganda

Merza Hussain Hasan
Kuwait (doyen)

Kulaya Tantitemit
Thaïlande

Patrizio Pagano
Italie

Christine Hogan
Canada

Hervé de Villeroché
France (co-doyen)

Fabio Kanczuk
Brésil

MESSAGE DE DAVID MALPASS

Président du Groupe de la Banque mondiale

DAVID
MALPASS

Notre mission de développement est claire : promouvoir une prospérité partagée et mettre fin à l'extrême pauvreté. Les défis demeurent pressants. Dans de nombreux pays, la pauvreté recule plus lentement et augmente parfois même, tandis que la croissance et les investissements demeurent insuffisants pour relever les niveaux de vie. Les pays les plus pauvres ont de graves difficultés à réaliser des progrès essentiels dans le domaine du développement qui tiennent, notamment, à de graves carences dans les domaines de l'approvisionnement en eau potable, de l'alimentation en électricité, de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la compétitivité du secteur privé ; aux entraves à la pleine inclusion des femmes dans la vie économique et sociale, en même temps qu'à la poursuite de politiques qui, trop souvent, favorisent les élites au lieu de créer des possibilités d'emploi et d'aider les plus nécessiteux ; à l'urgence des défis environnementaux et climatiques ; et à la montée d'un endettement qui n'a aucun effet positif réel.

La croissance économique a été le principal moteur de la réduction de la pauvreté dans le monde. Ses avantages n'ont toutefois pas été répartis dans la plupart des pays, en particulier ceux qui sont tributaires de ressources naturelles — elle a bien contribué à relever le niveau moyen des revenus, mais n'a pas accru leur valeur médiane, ni amélioré le sort des 40 % les plus pauvres de la population. Maintenant que la croissance se ralentit à l'échelle mondiale, la progression des revenus médians est léthargique dans bien des régions et baisse dans la plupart des pays pauvres. Dans les pays à revenu intermédiaire, ce ralentissement érode le niveau de vie des membres de la classe moyenne qui sont nombreux à basculer dans la pauvreté. Il sera de ce fait encore plus difficile d'atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, et nous risquons de ne pouvoir atteindre notre but primordial qui est de réduire la pauvreté.

Les montants engagés par le Groupe de la Banque mondiale pour aider les pays à améliorer leurs résultats dans le domaine du développement se sont chiffrés à près de 60 milliards de dollars pour

l'exercice clos le 30 juin 2019. Étant donné les piètres perspectives d'investissement dans de nombreux pays en développement et le risque de récession que court l'Europe, il est devenu encore plus impératif pour le Groupe de la Banque — BIRD, IDA, IFC et MIGA — d'accroître son efficacité et son impact.

Les institutions qui forment le Groupe disposent, conjointement, des outils nécessaires pour s'attaquer aux défis qui s'annoncent dans le monde. Grâce au programme d'augmentation et de réforme du capital de la BIRD et d'IFC approuvé par le Conseil des Gouverneurs en octobre 2018, ces deux institutions disposeront d'une capacité de financement supplémentaire et feront l'objet de réformes institutionnelles et financières conçues pour assurer la viabilité financière à long terme de la BIRD. Cette dernière a continué de renforcer sa gestion financière en mettant en place un cadre de viabilité financière établissant, notamment, un plafond de financement annuel pour assurer la durabilité de ses opérations. Une solide dix-neuvième reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-19) en décembre 2019 accroîtra la mesure dans laquelle nous pourrions faciliter l'obtention de bons résultats en matière de développement et l'amélioration des niveaux de vie des habitants les plus pauvres de la planète.

Nous privilégions la poursuite de programmes sélectifs et productifs pour améliorer la croissance et le développement. Les engagements de la BIRD ont dépassé 23 milliards de dollars durant l'exercice écoulé. Ceux de l'IDA, qui accorde des dons et des crédits faiblement rémunérés aux 75 pays les plus pauvres du monde, se sont chiffrés à 22 milliards de dollars, dont presque huit milliards de dollars sous forme de dons. Conjointement, ces programmes de la Banque ont aidé un plus grand nombre de pays à se rapprocher de leurs objectifs de développement prioritaires.

La demande d'investissement dans le capital humain a continué de s'accroître durant l'exercice, signe de l'importante contribution que ce type de financement peut avoir à la promotion d'une croissance sans exclusive à long terme et à la réduction de la pauvreté. Plus de 60 % des opérations de la Banque ont contribué à lutter contre les disparités entre les hommes et les femmes et

à encourager la pleine inclusion de ces dernières dans la vie économique et dans la société. Plusieurs sociétés jusque-là fermées autorisent l'apport d'améliorations bienvenues à la situation juridique, économique et sociale des filles et des femmes. Il demeure toutefois impératif d'aller bien plus loin dans cette voie.

La primauté du droit et la transparence sont de plus en plus considérées comme des éléments prioritaires du développement. Il est essentiel que la dette souveraine et les contrats assimilables à des titres de créance soient transparents pour pouvoir améliorer la qualité et la productivité de l'allocation des capitaux et des nouveaux investissements.

Durant l'exercice 19, 31 % des engagements de la BIRD/IDA ont eu des avantages climatiques connexes, soit un pourcentage supérieur à la cible de 28 % fixée par la Banque pour 2020. En décembre 2018, la Banque a annoncé qu'elle avait pour but de mobiliser 200 milliards de dollars sur une période de cinq ans pour aider les pays à faire face aux problèmes climatiques et poursuivre des efforts d'adaptation tout autant que d'atténuation.

Nous voulons que les pays obtiennent de bons résultats économiques et améliorent leur niveau de vie de manière générale. Notre relation avec ces derniers devra évoluer parallèlement à leur développement pour nous permettre d'orienter une proportion grandissante des financements de la BIRD vers les pays ayant des niveaux de revenu plus faibles. Par exemple, la Chine a fortement accru son PIB et son revenu médian et est devenue plus prospère ; les activités que nous poursuivons avec ce pays revêtent donc de plus en plus un caractère technique tandis que le volume des financements que nous lui accordons diminue. Les politiques mises en œuvre par la Chine évoluent rapidement de manière à améliorer les biens publics mondiaux, lutter contre les problèmes liés à l'environnement et au changement climatique et réduire la quantité de plastique et de microplastique dans ses cours d'eau. La Chine, qui empruntait autrefois des montants considérables, participe maintenant au dialogue sur le développement et contribue de manière importante à l'IDA.

Nous travaillons dans des régions fragiles, comme le Sahel et la Corne de l'Afrique, pour aider les pays à construire des fondations plus solides qui offriront aux jeunes des possibilités de rester au lieu de chercher à émigrer. Les engagements de l'IDA envers les pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence se sont chiffrés à huit milliards de dollars durant l'exercice 19.

De nombreux pays devront poursuivre un programme bien plus audacieux pour promouvoir la croissance du secteur privé et, ce faisant, générer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Il leur faudra, à cette fin, profondément modifier le climat de l'activité économique pour permettre au secteur privé de faire concurrence à l'État sur un pied d'égalité — condition essentielle à l'emploi, la rentabilité et l'innovation.

Le Groupe de la Banque mondiale augmente ses financements au titre des réformes économiques

et institutionnelles pour renforcer l'investissement privé et la création d'emplois dans les pays en développement. En tant que principale institution de développement internationale poursuivant ses activités dans le cadre du secteur privé, IFC crée des marchés et des opportunités pour promouvoir des investissements privés durables là où ils sont le plus nécessaires. La Société a entrepris de réorienter son action pour privilégier la poursuite d'efforts en amont et, ainsi, créer une réserve de projets financièrement viables qui accroîtront les investissements privés dans les pays les plus pauvres du monde. La MIGA est le plus important prestataire multilatéral d'assurance contre le risque politique, et a pour mission de promouvoir le développement en aidant à attirer des investissements étrangers directs dans les pays en développement. Durant l'exercice, son programme de garanties a soutenu, pour près de 30 %, des projets dans des pays IDA et des contextes fragiles et, pour près des deux tiers, des activités d'adaptation au changement climatique ou d'atténuation des effets de ce dernier.

Nous nous employons, à l'échelle de la BIRD/IDA, d'IFC et de la MIGA, à accroître nos engagements envers les pays ayant les plus faibles revenus qui s'efforcent d'améliorer leurs perspectives de développement, et d'orienter nos ressources vers les pays en proie à la fragilité, à des conflits et à la violence. Nous améliorerons notre efficacité et notre discipline budgétaire tout au long de l'année pour pouvoir consacrer de plus en plus de ressources à la réponse aux besoins de nos clients et les aider à relever les défis auxquels ils sont confrontés.

Je ne doute nullement qu'un leadership courageux et éclairé et la poursuite de politiques résolues puissent améliorer les conditions de vie des plus défavorisés. J'ai pu moi-même constater l'urgence et l'ampleur des défis de développement durant le voyage que j'ai effectué en Afrique subsaharienne en avril. J'ai l'espoir que des progrès sont possibles, ayant pu observer les ambitieuses réformes lancées par le Premier ministre éthiopien, M. Abiy, et son équipe, les perspectives offertes par la plus grande centrale solaire au monde construite en Égypte, la résilience de la population du Mozambique après les désastres causés par les deux cyclones qui ont balayé le pays et l'inspiration donnée par Madagascar qui a réalisé son premier passage pacifique de pouvoirs.

Les populations des pays en développement se heurtent à des défis considérables. Le Groupe de la Banque mondiale et l'ensemble de son personnel sont déterminés à déployer tous leurs efforts et toutes leurs ressources pour collaborer avec leurs partenaires du monde entier afin de promouvoir des politiques et des solutions qui amélioreront la vie de tous.



David Malpass

Président du Groupe de la Banque mondiale

MESSAGE DE
PHILIPPE LE HOUÉROU

Directeur général d'IFC

L'exercice 19 est le second durant lequel IFC a poursuivi l'ambitieuse stratégie qu'elle a récemment formulée pour créer des marchés et galvaniser les investissements et les solutions du secteur privé, en particulier dans les régions les plus fragiles et affichant les taux de pauvreté les plus élevés. Cette stratégie, dite « IFC 3.0 », nous a forcés à fondamentalement revoir notre modèle d'activité et notre mode de fonctionnement. Elle exige que nous suivions une démarche plus proactive, que nous fassions preuve d'esprit d'entreprise pour trouver de nouveaux débouchés et que nous innovions pour concevoir des projets rentables optimisant l'impact sur le développement.



Nous avons réalisé d'importants progrès au cours des cinq derniers exercices grâce aux nouveaux outils et approches que nous avons adoptés pour assurer la pleine mise en œuvre d'IFC 3.0. Des stratégies ont été établies pour différents pays dans le but d'améliorer notre action dans ces derniers. La constitution d'unités opérant en amont doit nous permettre de concentrer notre attention sur la création de nouveaux projets. Le système de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM) couvre désormais tous les projets de manière à renforcer l'évaluation de l'impact sur le développement. Enfin, un nouveau cadre de responsabilisation et de décision a été mis en place afin de préciser les attributions et les responsabilités dans le cadre de la prise de décision et d'accroître l'efficacité des opérations.

Nous avons également poursuivi l'intégration du guichet de promotion du secteur privé d'IDA-18, des diagnostics du secteur privé au niveau des pays et de notre démarche en « Cascade » pour rechercher des solutions dans le cadre du secteur privé lorsque celles-ci peuvent être viables et préserver les rares ressources publiques disponibles pour les utiliser là où elles sont le plus nécessaire.

Ces actions ont été complétées par l'apport de modifications au niveau de l'organisation qui nous aideront à mieux répondre aux besoins de nos clients et de nos actionnaires. Nous avons entrepris un exercice de planification des ressources humaines pour nous assurer que nous avons les bonnes personnes aux bonnes fonctions partout à IFC.

PRODUIRE DES RÉSULTATS SUR DES MARCHÉS VOLATILS

L'année a été difficile pour les investisseurs par suite de la volatilité macroéconomique qui a caractérisé les marchés émergents. Les monnaies de nombreux grands pays dans lesquels IFC poursuit des opérations se sont dépréciées de 10 % à 30 %. La croissance est ralentie dans bien d'autres nations et les valeurs des participations ont baissé.

Malgré l'ampleur des réformes internes et la volatilité des conditions observées sur les marchés, nous avons accordé des financements à long terme d'un montant total de 19,1 milliards de dollars dans le cadre de 269 projets durant l'exercice 19. Plus d'un tiers de ces financements avaient pour objet de promouvoir le développement du secteur privé dans les pays les plus pauvres du monde — les pays admissibles à emprunter à l'Association internationale de développement

(IDA) de la Banque mondiale — et dans les situations fragiles et touchées par un conflit (FCS). IFC a, par ailleurs, accordé des financements à court terme à hauteur de 4,5 milliards de dollars au titre du commerce, dont 2,5 milliards de dollars ont bénéficié à des pays IDA et FCS.

Nous continuons également à donner la priorité aux missions de services-conseil dans les contextes difficiles. Durant l'exercice 19, nous avons consacré près de 60 % de notre programme à des clients dans des pays IDA et 21 % à des FCS. L'Afrique subsaharienne a été le principal bénéficiaire de nos services-conseil durant l'exercice 19, puisqu'environ un tiers de ces derniers lui étaient destinés.

AMÉLIORER LA COLLABORATION AU NIVEAU DES PAYS

La mesure dans laquelle nous pourrions exécuter IFC 3.0 à l'échelle requise dépendra dans une large mesure de l'établissement d'une collaboration proactive et en amont au niveau des pays. Les stratégies de pays que nous avons formulées pour l'exercice 19 visent à déterminer les domaines dans lesquels des projets et des marchés pourront être créés ; elles permettront de constituer des réserves de projets plus robustes et guideront dans une mesure grandissante le déploiement des ressources d'IFC. Au cours de l'exercice écoulé, 25 stratégies ont été élaborées, et 26 autres sont en préparation pour l'exercice 20.

La création d'unités opérant en amont nous fournit également un moyen essentiel de soutenir notre action dans les pays. Ces unités, qui ont été constituées durant l'exercice 19, deviendront opérationnelles durant l'exercice 20. Elles poursuivront les priorités définies dans les stratégies formulées par IFC pour les pays en suggérant et en concevant de nouveaux projets pour lesquels elles joueront un rôle d'incubateur et dont elles assureront l'intégration, et elles aideront à coordonner les efforts en amont à l'échelle du Groupe de la Banque mondiale.

PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS NAISSANTES

Le projet de centrale hydroélectrique de Nachtigal, au Cameroun, témoigne de ce qui peut être accompli grâce à la démarche suivie dans le cadre d'IFC 3.0 pour créer des marchés en collaboration avec les autorités publiques, les partenaires du secteur privé, d'autres institutions de financement

du développement et nos collègues du Groupe de la Banque mondiale. Le projet accroîtra la puissance installée du Cameroun de près d'un tiers, alimentera en électricité propre des millions de personnes à un coût abordable tout en contribuant à stimuler la croissance économique et en permettant au Cameroun d'économiser 100 millions de dollars par an dans le cadre de la production d'électricité.

Au Rwanda, où le système bancaire a consenti quelque 3 000 prêts hypothécaires à une population comptant plus de 3 millions de ménages, IFC et la Banque mondiale collaborent à établir les fondations d'un marché hypothécaire en soutenant le développement du marché financier et en élargissant l'accès au financement du logement. Le projet d'appui à l'accès à un logement abordable au Rwanda facilitera la création d'une société de refinancement hypothécaire qui incitera les prêteurs à accroître le volume de leurs crédits hypothécaires en leur accordant des financements à long terme pour promouvoir l'accès à des logements abordables.

IFC a aussi continué de reproduire les résultats positifs du programme conçu par le Groupe de la Banque mondiale pour développer l'exploitation de l'énergie solaire (*Scaling Solar*) durant l'exercice 19 ; ce programme, qui couvrait initialement quatre pays africains, est désormais poursuivi en Ouzbékistan. *Scaling Solar* est un programme à guichet unique qui permet aux autorités publiques de rapidement exploiter des projets solaires financés par le secteur privé et raccordés au réseau en appliquant des tarifs compétitifs. L'Ouzbékistan, où la production d'électricité est largement tributaire de gaz naturel, souhaite se doter d'une puissance solaire installée pouvant atteindre 5 gigawatts à l'horizon 2030. Elle a adopté la démarche du programme *Scaling Solar* pour passer des marchés pour une capacité de production initiale de 100 mégawatts.

Durant l'exercice 19, plus de 40 prix prestigieux ont été décernés à IFC et à ses clients. À titre d'exemple, IFC a reçu le prix *Development Finance Institution of the Year for the Middle East and North Africa* décerné par IJGlobal à l'institution de financement du développement de l'année au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La centrale hydroélectrique de Nachtigal a obtenu le prix de *Multilateral Development Deal of the Year* décerné par Project Finance International à la meilleure transaction de l'année et celui d'*African Power Deal of the Year* attribué par IJGlobal à l'opération de l'année dans le secteur de l'électricité en Afrique. Nous avons également reçu le prix d'excellence pour le développement des marchés financiers locaux en Amérique latine de *LatinFinance*.

ÉVALUER NOTRE IMPACT

Le système AIMM, qui témoigne de l'importance qu'accorde IFC à l'obtention d'un impact dans le domaine du développement, a été intégralement appliqué à tous les nouveaux projets d'investissement durant l'exercice écoulé, et a donné lieu à l'évaluation et à la notation de plus de 750 projets. Il doit être appliqué aux services-conseil dans le cadre d'une opération pilote à partir de juillet 2019.

Le lancement d'un mouvement

Les Principes d'impact

Les Principes opérationnels pour la gestion de l'impact ont été lancés lors des Réunions de printemps d'avril 2019. Soixante institutions se sont engagées à les suivre. Les institutions fondatrices ont approuvé une nouvelle série de normes novatrices qui confèrent à l'investissement d'impact la discipline, la transparence et la crédibilité dont il a besoin. D'autres ont adopté ces principes depuis lors, et leur liste devrait s'allonger durant l'année à venir.

Premières entités ayant adopté les Principes

- 1 IFC
- 2 Actis
- 3 Acumen Capital Partners
- 4 Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA)
- 5 AlphaMundi Group
- 6 Amundi
- 7 AXA Investment Managers
- 8 Baiterek National Managing Holding
- 9 Banque européenne d'investissement (BEI)
- 10 Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)
- 11 Belgian Investment Company for Developing Countries (BIO)

IFC est déterminée à créer des marchés et des opportunités dans le cadre de sa stratégie IFC 3.0, en particulier dans les pays qui ont le moins profité des investissements et des solutions émanant du secteur privé.

ÉTABLIR DES NORMES

IFC est déterminée à prendre les devants. Elle mène depuis 20 ans les efforts de fixation de normes environnementales et sociales, notamment en encourageant et en appuyant des initiatives telles que les Principes d'Équateur et les Principes applicables aux obligations vertes. Dans le droit fil de son action passée, IFC s'est associée à des partenaires pour lancer les Principes opérationnels pour la gestion de l'impact lors des Réunions de printemps 2019 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Ces principes visent à définir les normes du marché pour des investissements d'impact crédibles. À la fin de juin 2019, les Principes avaient été signés par 63 institutions et des discussions étaient en cours avec plus de 40 autres. IFC a de surcroît publié le rapport intitulé *Creating Impact: The Promise of Impact Investing*, qui présente les fondements analytiques des Principes.

FAIRE PREUVE DE RESPONSABILITÉ ET DE TRANSPARENCE

Rien n'a plus d'importance pour IFC que le respect du principe de responsabilité. La Société rend compte de son action aux personnes qui tirent profit ou subissent les effets des projets auxquels elle fournit son appui, ainsi qu'à ses créanciers et à ses emprunteurs, à ses actionnaires et à ses partenaires de développement.

Afin d'appuyer la réorientation de ses activités vers des marchés plus difficiles, IFC a décidé d'intégrer dans la vice-présidence des opérations le département chargé de fournir des conseils et d'apporter des solutions dans les domaines environnementaux, sociaux et de la gouvernance (ESG) — *Environmental, Social, and Governance Advice and Solutions Department* — à compter de juillet 2019. Il lui sera ainsi possible d'accroître l'adhésion des équipes de projets d'investissement et de services-conseil aux questions environnementales, sociales et de gouvernance et de renforcer l'attention qu'elle porte à l'impact en ces domaines au niveau des projets et des secteurs. Elle a également annoncé la création en juillet 2019 d'un nouveau département des politiques et risques environnementaux

et sociaux, qui jouera le rôle de « centre de contrôle » des questions environnementales et sociales et rendra directement compte au directeur général, dans le but d'améliorer la gestion des risques environnementaux et sociaux et la responsabilité en ce domaine.

Durant l'exercice 19, IFC a également présenté aux administrateurs son premier rapport trimestriel sur les opérations. Ce rapport permet d'accroître la transparence en présentant les résultats opérationnels depuis le début de l'exercice, ainsi qu'une description générale des programmes, du portefeuille, des risques opérationnels et de la réserve de projets. Pour la première fois depuis sa création, IFC a soumis aux administrateurs une réserve de projets pour plusieurs années.

POUR L'AVENIR

IFC est déterminée à créer des marchés et des opportunités dans le cadre de sa stratégie IFC 3.0, en particulier dans les pays qui ont le moins profité des investissements et des solutions émanant du secteur privé. Pour produire des résultats dans le cadre d'IFC 3.0 à l'échelle requise et répondre aux attentes de ses clients et de ses actionnaires, IFC continuera de perfectionner ses outils et ses approches pour soutenir la mise en œuvre de sa stratégie tout en intensifiant ses efforts pour investir de manière à avoir un impact. Ce faisant, elle sera plus proactive, innovera, accélérera le rythme des initiatives en amont et appliquera l'approche de la « Cascade » dans le cadre de ses opérations afin de mobiliser le secteur privé pour résoudre les défis du développement.



Philippe Le Houérou
Directeur général d'IFC

L'équipe de direction d'IFC

Philippe Le Houérou
Directeur général d'IFC



L'équipe de direction d'IFC veille à ce que l'institution utilise ses ressources efficacement en cherchant à optimiser son impact sur le développement et à répondre aux besoins de ses clients. Elle met à profit des années d'expérience dans le domaine du développement, une large gamme de connaissances et des perspectives culturelles diverses. Elle définit les stratégies et politiques de manière à permettre à IFC de créer des opportunités là où elles font le plus défaut.



Stephanie Von Friedeburg
Directrice des opérations



Georgina Baker
Vice-présidente, Amérique latine et Caraïbes, Europe et Asie centrale



Elena Bourghanskaia
Chef du personnel



Marcos Brujís
Directeur général, IFC Asset Management Company



Karin Finkelston
Vice-présidente, Partenariats, communications et diffusion



John Gandolfo
Vice-président et trésorier



Mohamed Gouled
Vice-président, Risques et finances



Hans Peter Lankes
Vice-président, Économie et développement du secteur privé



Monish Mahurkar
Vice-président, Stratégie et ressources institutionnelles



Sérgio Pimenta
Vice-président, Moyen-Orient et Afrique



Nena Stoilkovic
Vice-présidente, Asie et Pacifique



Ethiopis Tafara
Vice-président et conseiller juridique, risques au plan juridique et en matière de conformité et questions de viabilité

DÉFINIR LE PROGRAMME

IFC a une influence bien établie

Elle a inventé l'expression « **marchés émergents** » et a mis en place une base de données à partir de laquelle ont été établis les premiers **indices boursiers des marchés émergents**.



1981

Elle a inspiré les normes environnementales et sociales des **Principes d'Équateur** qui sont largement appliqués dans le cadre des financements commerciaux de projets.

Elle a lancé le rapport annuel **Doing Business** du Groupe de la Banque mondiale, qui compare les cadres réglementaires de l'activité économique des différents pays.



2003

Elle a lancé le **Réseau de la banque durable**, qui regroupe des organes de réglementation du secteur financier de marchés émergents déterminés à assurer la viabilité.



2012



IFC est plus qu'un investisseur et un conseiller. Elle définit la notion de développement du secteur privé.

IFC réunit d'importants intervenants pour poursuivre des objectifs partagés, travailler de concert à la mobilisation de capitaux privés pour créer des emplois, réduire la pauvreté et améliorer les niveaux de vie. Cette approche collaborative lui permet d'avoir un impact bien plus important que celui qu'elle pourrait tirer de l'emploi de ses seules ressources. Les résultats positifs qu'elle affiche tiennent à la réduction des risques associés au marché et à la mobilisation d'investissements plus importants dans des solutions basées sur le marché pour appuyer la création d'un monde plus équitable et durable.

IFC œuvre pour l'avenir, en tirant parti de l'expérience qu'elle a accumulée pendant plus de 60 ans en tant que principale institution de financement du développement à l'échelle mondiale opérant dans le cadre du secteur privé. Maintenant qu'elle s'emploie à atteindre les objectifs permis par l'augmentation record de 5,5 milliards de dollars de son capital réalisée en 2018, elle tire profit des atouts que lui confère son appartenance au Groupe de la Banque mondiale. Elle ne cesse de rechercher de nouveaux moyens d'appliquer l'approche novatrice fondée sur le marché du secteur privé là où elle est le plus nécessaire.

Elle appuyé la création des **Principes applicables aux obligations vertes**.

Elle a lancé les normes et le système de certification des bâtiments verts du programme **Excellence in Design for Greater Efficiencies** (EDGE).



2014

Elle a joué un rôle de chef de file en établissant les principes régissant la manière dont les banques multilatérales de développement et les institutions financières de développement utilisent les **financements mixtes**.



2017

Elle a piloté la formulation des **Principes opérationnels pour la gestion de l'impact** pour les activités d'**investissement d'impact**.



2019



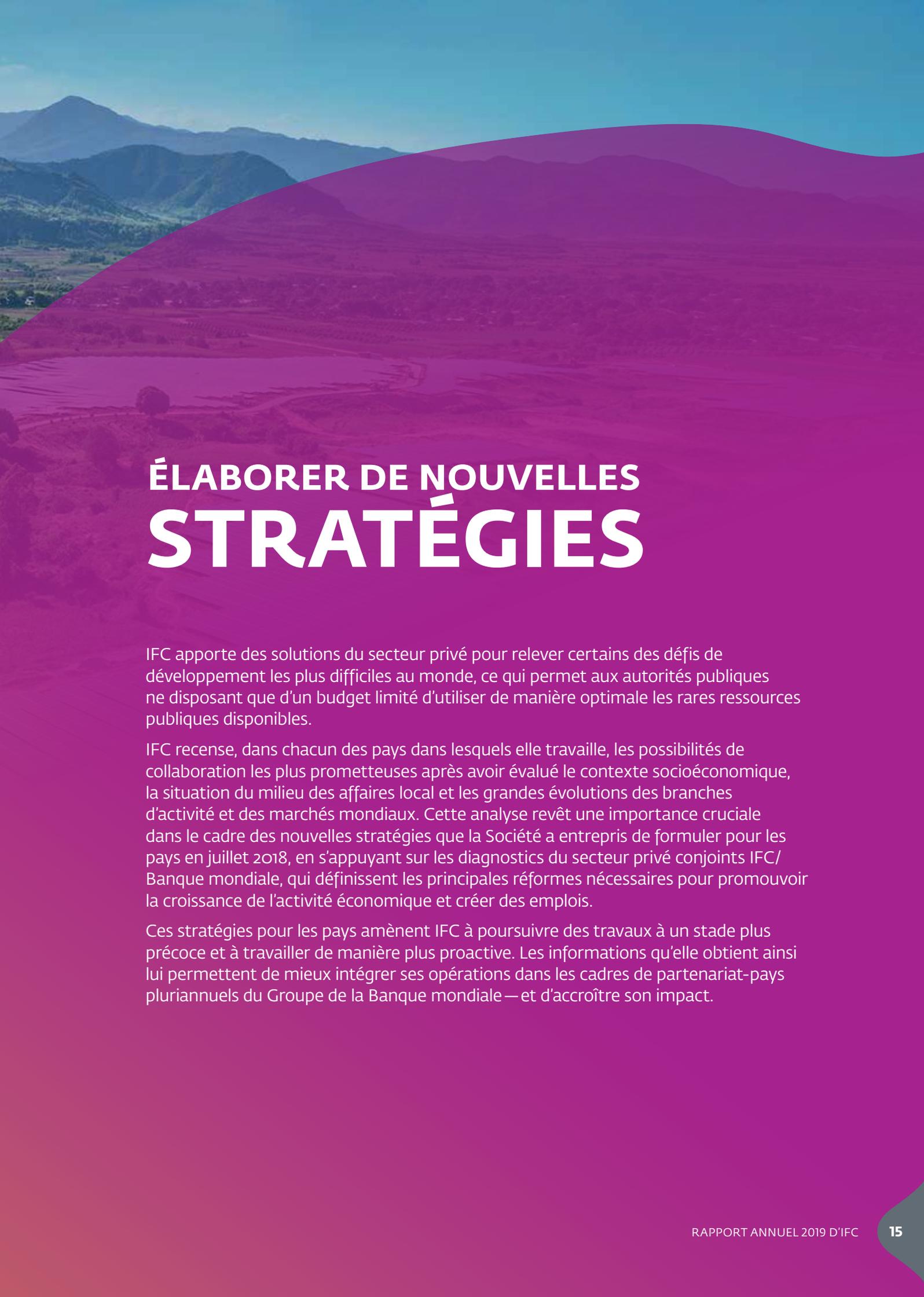
Stratégies pour les pays

Achevées durant l'exercice

Angola Argentine
Afrique du Sud Arménie Bhoutan
Chine Côte d'Ivoire El Salvador
Ghana Indonésie Jamaïque
Maroc Mexique Mongolie
Myanmar Macédoine du Nord Nigéria
Papouasie-Nouvelle-Guinée Paraguay
Philippines République dominicaine Sénégal
Serbie Sierra Leone Timor-Leste

En cours

Albanie Brésil Cambodge
Colombie Éthiopie Fidji
Haïti Honduras Kazakhstan
Madagascar Maldives Ouzbékistan
Pakistan République arabe d'Égypte
République centrafricaine
République du Congo
République démocratique du Congo
Rwanda Sri Lanka Turquie
Ukraine Viet Nam et autres pays



ÉLABORER DE NOUVELLES STRATÉGIES

IFC apporte des solutions du secteur privé pour relever certains des défis de développement les plus difficiles au monde, ce qui permet aux autorités publiques ne disposant que d'un budget limité d'utiliser de manière optimale les rares ressources publiques disponibles.

IFC recense, dans chacun des pays dans lesquels elle travaille, les possibilités de collaboration les plus prometteuses après avoir évalué le contexte socioéconomique, la situation du milieu des affaires local et les grandes évolutions des branches d'activité et des marchés mondiaux. Cette analyse revêt une importance cruciale dans le cadre des nouvelles stratégies que la Société a entrepris de formuler pour les pays en juillet 2018, en s'appuyant sur les diagnostics du secteur privé conjoints IFC/ Banque mondiale, qui définissent les principales réformes nécessaires pour promouvoir la croissance de l'activité économique et créer des emplois.

Ces stratégies pour les pays amènent IFC à poursuivre des travaux à un stade plus précoce et à travailler de manière plus proactive. Les informations qu'elle obtient ainsi lui permettent de mieux intégrer ses opérations dans les cadres de partenariat-pays pluriannuels du Groupe de la Banque mondiale — et d'accroître son impact.

IFC est un partenaire mondial du développement du secteur privé — aux fins duquel il partage ses connaissances, exploite des synergies et aide à poursuivre les idées les plus prometteuses à l'échelle requise.

Durant l'exercice, IFC a forgé de nouveaux partenariats pour resserrer sa collaboration avec d'autres institutions financières de développement. Grâce à ces initiatives, elle pourra travailler plus étroitement avec Proparco (France) et le CDC Group (Royaume-Uni) pour offrir au secteur privé des possibilités d'investir dans un petit nombre de pays pilotes.

IFC collabore également avec un groupe similaire d'institutions pour suivre le montant des investissements privés mobilisés chaque année au profit de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire et pour établir des principes définissant les meilleurs moyens d'utiliser des financements mixtes pour renforcer le secteur privé dans des contextes difficiles.

FORGER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Chef de file en matière de réflexion

Le rapport d'IFC intitulé ***Moving Toward Gender Balance in Private Equity and Venture Capital*** (voir p. 75), qui a été publié cette année, examine le lien entre les rendements financiers et la diversité hommes-femmes dans les fonds de participation privés et de capital-risque des marchés émergents.

Les conclusions de cette étude et les principes qu'elle présente ont été communiqués aux investisseurs et ont fait l'objet d'importantes conversations portant sur le rôle des femmes en tant que responsables de l'allocation de capitaux et destinataires de ces derniers.

Outils ciblés d'IFC

- + Normes de certification d'écoconstruction du programme EDGE
- + Programme conjoint des marchés des capitaux (J-CAP)
- + Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
- + Guichet de promotion du secteur privé d'IDA
- + IFC InfraVentures
- + Programme de portefeuille de prêts conjoints
- + Scaling Solar
- + SME Ventures



TIRER PARTI DES OPPORTUNITÉS

IFC s'emploie à promouvoir des réformes et à créer des marchés qui aident les pays en développement à bâtir des fondations durables pour asseoir leur croissance et leur prospérité. Ces mesures proactives orientent les capitaux privés et les compétences spécialisées vers de nouveaux domaines — dans lesquels ils peuvent sensiblement contribuer à améliorer les conditions de vie des populations.

IFC a recours à toute une gamme d'outils novateurs pour donner un tour concret à ces idées, en particulier dans les pays les plus pauvres.

Au Cameroun, où près de 40 % de la population n'a pas l'électricité, l'alimentation en électricité a augmenté de près d'un tiers. Ce progrès manifeste a été permis par la nouvelle centrale hydroélectrique de Nachtigal (voir p. 54–55) qui a été conçue conjointement par IFC et Électricité de France pour un montant total de 1,2 milliard d'euros.

Le montage financier de Nachtigal a eu recours à une large gamme des instruments d'IFC pour attirer des capitaux privés, ainsi qu'à des garanties de la Banque mondiale et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA). Cette centrale de 420 mégawatts située sur le fleuve Sanaga, qui doit entrer en service en 2023, est l'aboutissement des réformes essentielles menées dans le secteur par les autorités publiques avec l'appui d'IFC et de la Banque mondiale, qui ont permis d'établir un cadre plus propice à la formation de partenariats public-privé similaires ayant un fort impact.

INVESTIR POUR AVOIR UN IMPACT POSITIF



SUIVRE L'IMPACT

Le Système de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM) lancé en 2017 estime et mesure l'impact sur le développement de tous les nouveaux investissements d'IFC.

Cet outil d'analyse détermine l'efficacité des projets d'IFC dès le début. Il examine les principaux changements que l'action de la Société est censée entraîner — notamment en créant des marchés. Ce système repose sur des faits avérés et estime l'impact attendu sur le développement suivant un processus expressément lié à des indicateurs de suivi.

Le système AIMM, qui a été utilisé pour le projet de la centrale hydroélectrique de Nachtigal au Cameroun et pour de nombreux autres projets durant l'exercice, permet à IFC de mieux évaluer l'impact qu'elle peut avoir par suite de sa participation à un projet.

Mesure et suivi

Le système AIMM a été progressivement intégré dans les opérations d'IFC au cours des deux dernières années. Utilisé au départ pour mesurer les réalisations attendues des nouveaux projets dans le domaine du développement, il contribue aussi maintenant à renforcer la méthode de suivi des résultats.

À partir de l'exercice 20, IFC établira un lien entre les estimations précoces des notes de l'impact des projets et les évaluations réalisées dans le cadre des activités de supervision. Il lui sera ainsi possible d'améliorer sa démarche en mesurant les résultats « du début à la fin ».

PRIX

mondiaux décernés en 2019

Plus de 40 prix prestigieux ont été décernés cette année à IFC et à ses clients en témoignage des résultats obtenus dans une large gamme de domaines.



DEVELOPMENT FINANCE INSTITUTION OF THE YEAR

décerné à l'institution de financement du développement de l'année au Moyen-Orient et en Afrique du Nord
IJGLOBAL



MULTILATERAL DEAL OF THE YEAR

prix de la meilleure transaction multilatérale de l'année décerné au titre du projet de la centrale hydroélectrique de Nachtigal au Cameroun
PROJECT FINANCE INTERNATIONAL



GREEN BOND DEVELOPMENT BANK OF THE YEAR

décerné à IFC pour son rôle de chef de file, ses meilleures pratiques et ses innovations dans le domaine de la finance verte
CLIMATE BONDS INITIATIVE Green Bonds Pioneer Awards



INNOVATION IN ENABLING BUSINESS GROWTH

décerné à IFC pour son Initiative pour les villes qui lui permet d'aider les cités des pays émergents à devenir plus inclusives et à relever des défis fondamentaux
FINANCIAL TIMES Innovative Lawyers Award



IMPACT REPORT OF THE YEAR

décerné à IFC au titre de son rapport intitulé *Social Bond Impact Report: Financial Year 2018*
ENVIRONMENTAL FINANCE



EXCELLENCE IN LATIN AMERICAN LOCAL CAPITAL MARKET DEVELOPMENT

décerné à IFC pour son rôle de « chef de file des efforts de développement des marchés des capitaux en Amérique latine et dans les Caraïbes »
LATINFINANCE

PRIX DE L'EXERCICE 19

PRIX MONDIAUX

MONDE

Initiative of the Year and Green Bond Fund of the Year
décerné à Amundi Planet Emerging Green One fund, partenariat formé par IFC avec Amundi Asset Management
Environmental Finance

Green Finance Collaboration of the Year
décerné à Amundi Planet Emerging Green One fund
Climate Bonds Initiative Green Bonds Pioneer Awards

100 Most Influential People in Gender Policy
attribué à **Henriette Kolb**, chef du Secrétariat pour la parité hommes-femmes à IFC

Apolitical Network

IAIA Individual Award
attribué à **Lori Anna Conzo**, spécialiste sénior des questions environnementales à IFC

International Association for Impact Assessment

Global Sponsor of the Year
décerné à Enel Green Power au titre de la centrale solaire de Ngonye en Zambie, qui a bénéficié d'un financement d'IFC, et d'autres projets faisant intervenir des énergies renouvelables dans différentes régions du monde
Project Finance International

Best Supranational Dollar Deal of the Year
Décerné au titre de l'émission obligataire internationale effectuée par IFC à hauteur de 2 milliards de dollars en 2018
Global Capital

Power Performer
Décerné au titre de l'émission d'obligations sociales par IFC
MTN-i Uridashi Awards, Japon

Deal of the Year – Emerging Market and Frontier Foreign Exchange Risk
décerné à IFC au titre de l'émission obligataire libellée en sum ouzbek
MTN-i Uridashi Awards, Japon

Grand Award for Best Annual Report (USA)
décerné au titre du Rapport annuel d'IFC
ARC Awards

Best Annual Report – Banking, Financial Services, Insurance, and Real Estate
décerné au titre du Rapport annuel d'IFC
International Stevie Awards

American Graphic Design Awards
décerné au titre du Rapport annuel d'IFC
Graphic Design USA

PRIX RÉGIONAUX

ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE

Multilateral Agency of the Year
décerné à IFC

The Asset Triple A Asia Infrastructure Awards

Best Multilateral Bond
décerné à l'émission d'obligations vertes libellée en peso philippin effectuée par IFC à l'appui d'une centrale géothermique

The Asset Triple A Asia Best Deal – Southeast Asia Awards

Thepthong Award
décerné au titre des investissements verts d'IFC en Thaïlande

Broadcaster's Association of Thailand

Deal of the Year – Early Stage Technology
décerné au titre de l'investissement de Jungle Ventures dans Deskera (Singapour)

AVCJ (Asian Venture Capital Journal)

EUROPE ET ASIE CENTRALE

Best Power Deal
décerné au titre de l'expansion et de la modernisation d'Osmangazi Elektrik en Turquie, sous le parrainage de Zorlu Enerji
EMEA Finance

Best Infrastructure Deal
décerné au titre de l'aéroport Nikola Tesla à Belgrade (Serbie)
EMEA Finance

European Airport Deal of the Year
décerné au titre de l'aéroport Nikola Tesla à Belgrade (Serbie)
IJGlobal

European Onshore Deal of the Year
décerné au titre du parc éolien Cibuk 1 (Serbie)
IJGlobal

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Latin America Power Deal of the Year
décerné au titre du projet de CELSE/Port de Sergipe (Brésil)

Project Finance International

Best Bond and Best Infrastructure Financing in Brazil
décerné au titre du projet de CELSE/Port de Sergipe
LatinFinance

Project Finance Deal of the Year/Brazil and Latin America
décerné au titre du projet de CELSE/Port de Sergipe
Bonds & Loans

Project Finance Deal of the Year/Americas
décerné au titre du projet de CELSE/Port de Sergipe
International Financial Law Review

Blue Planet Prize International
décerné au titre du projet hydroélectrique de Reventazón (Costa Rica)

International Hydroelectricity Association

Medical Excellence in Diabetes
décerné au titre des Clínicas del Azúcar (Mexique)
Premio Nacional de Salud, Mexico

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Best Sustainability Program
décerné au titre des travaux menés par IFC avec Gaia Energy dans le domaine des énergies propres (Maroc)
EMEA Finance

Project Finance and Finance Achievement
décerné à IFC au titre de la transaction de refinancement de la société Egyptian Fertilizers Company
EMEA Finance

Project Finance – Wind
décerné au titre de la centrale éolienne de Daehan (Jordanie), sous le parrainage de Korea Southern Power Co.
EMEA Finance

Portfolio Company of the Year – Social Impact
décerné au titre de l'investissement effectué par AfricInvest dans l'école d'ingénieurs privée Esprit (Tunisie)
Private Equity Africa

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

African Power Deal of the Year
décerné au titre de la centrale hydroélectrique de Nachtigal (Cameroun)
IJGlobal

African Refinancing Deal of the Year
décerné au titre de la transaction de la centrale hydroélectrique de Bujagali (Ouganda)
IJGlobal

Best Wind Farm in Africa
décerné au titre du projet du parc éolien de Kipeto (Kenya)
EMEA Finance

Best Structured Finance Deal in Africa
décerné au titre de l'expansion du port de Tema (Ghana)
EMEA Finance

Best Chemicals Deal in Africa
décerné au titre de l'expansion d'Indorama Eleme Fertilizer & Chemicals, (Nigéria)
EMEA Finance

African Petrochemicals Deal of the Year
décerné au titre d'Indorama Eleme Fertilizer & Chemicals
Project Finance International

African Commodities Finance Deal of the Year
décerné au titre de la transaction de financement du commerce réalisée avec Addax Energy (Mauritanie)
TFX Magazine

Woman Investor
Attribué à **Runa Alam**, partenaire, cofondatrice et PDG de Development Partners International
Private Equity Africa

Exceptional Investor
attribué au gestionnaire de fonds de participation privée XSMIL
Private Equity Africa

Development Impact Deal of the Year
décerné au titre de l'investissement de LeapFrog dans Goodlife Pharmacy (Kenya)
Private Equity Africa

Specialist Deal – Consumer
décerné au titre de l'investissement de Helios Investment Partners dans GB Foods
Private Equity Africa

ASIE DU SUD

Best Partnership for Sustainable Sugarcane Development
décerné à DCM Shriram (Inde)
Bonsucro

Green Company of the Year
décerné à Commercial Bank of Ceylon

Asian Corporate Excellence and Sustainability Awards

Sustainability and Operational Excellence Challenge
décerné à Aavishkaar (Inde)
EMPEA

Rétrospective de l'exercice d'IFC

Durant l'exercice 19, IFC a investi 19,1 milliards de dollars, dont 10,2 milliards de dollars mobilisés auprès d'autres investisseurs. Grâce à son approche globale, elle a aidé les entreprises à innover, à établir des branches d'activité pouvant soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux et à créer de meilleurs emplois.



ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE :

USD 3,6
(MILLIARDS)

d'engagements au titre d'investissements à long terme

15,2
(MILLIONS)

de microcrédits et de prêts de montants faibles et moyens

USD 2,4
(MILLIARDS)

versés à l'État au titre d'impôts et de taxes

USD 8,7
(MILLIARDS)

de biens et services achetés auprès de fournisseurs nationaux



EUROPE ET ASIE CENTRALE :

USD 1,3
(MILLIARD)

d'engagements au titre d'investissements à long terme

2,4
(MILLIONS)

de microcrédits et de prêts de montants faibles et moyens

USD 12,7
(MILLIARDS)

de biens et services achetés auprès de fournisseurs nationaux

15
RÉFORMES

menées dans 10 pays pour soutenir la croissance et promouvoir l'investissement



AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES :

USD 6,2
(MILLIARDS)

d'engagements au titre d'investissements à long terme

14
(MILLIONS)

de microcrédits et de prêts de montants faibles et moyens

USD 179,1
(MILLIONS)

de nouveaux financements accordés à des entreprises ayant amélioré leurs pratiques de gouvernance

USD 13,8
(MILLIARDS)

de biens et services achetés auprès de fournisseurs nationaux



**MOYEN-ORIENT
ET AFRIQUE
DU NORD :**

USD 891
(MILLIONS)

d'engagements au
titre d'investissements
à long terme

1,1
(MILLION)

de microcrédits et
de prêts de montants
faibles et moyens

1
(MILLION)

plus d'un million
d'agriculteurs recevant
un appui

4,5
(MILLIONS)

de patients soignés



**ASIE
DU SUD :**

USD 3,0
(MILLIARDS)

d'engagements au
titre d'investissements
à long terme

21,6
(MILLIONS)

de microcrédits et
de prêts de montants
faibles et moyens

USD 575
(MILLIONS)

de financements au
titre de l'infrastructure
facilités dans le cadre
de partenariats
public-privé

1,5
(MILLION)

d'agriculteurs recevant
un appui



**AFRIQUE
SUBSAHARIENNE :**

USD 4,0
(MILLIARDS)

d'engagements au
titre d'investissements
à long terme

3,1
(MILLIONS)

de microcrédits et
de prêts de montants
faibles et moyens

7,4
(MILLIONS)

de patients soignés

47
(MILLIONS)

de personnes
bénéficiant de services
de production et de
distribution d'électricité

Principales données opérationnelles

En millions de dollars, au 30 juin, date de clôture des exercices

	2019	2018	2017	2016	2015
Engagements au titre d'investissements à long terme					
POUR LE COMPTE D'IFC	8 920	11 629	11 854	11 117	10 539
Nombre de projets	269	366	342	344	406
Nombre de pays	65	74	75	78	83
RESSOURCES MOBILISÉES¹	10 206	11 671	7 461	7 739	7 133
Prêts syndiqués	5 824	7 745	3 475	5 416	4 194
Initiatives d'IFC et autres	2 857	2 619	2 207	1 054	1 631
Fonds d'Asset Management Company (AMC)	388	263	531	476	761
Partenariat public-privé (PPP) ²	1 137	1 044	1 248	793	548
TOTAL DES ENGAGEMENTS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS	19 126	23 301	19 316	18 856	17 672
Décaissements au titre d'investissements					
Pour le compte d'IFC	9 074	11 149	10 355	9 953	9 264
Prêts syndiqués	2 510	1 984	2 248	4 429	2 811
TOTAL DES DÉCAISSEMENTS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS	11 584	13 133	12 602	14 382	12 075
Exposition du portefeuille³					
Nombre d'entreprises	1 930	1 977	2 005	2 006	2 033
Pour le compte d'IFC	58 847	57 173	55 015	51 994	50 402
Prêts syndiqués	15 787	16 210	16 047	16 550	15 330
EXPOSITION TOTALE DU PORTEFEUILLE	74 635	73 383	71 062	68 544	65 732
Financements à court terme					
Encours moyen	3 256	3 435	3 185	2 807	2 837
Services-conseil					
Dépenses au titre du programme de services-conseil	295,1	273,4	245,7	220,6	202,1
Pourcentage du programme consacré aux pays IDA ⁴	59 %	57 %	63 %	62 %	65 %

1. Les « ressources mobilisées » sont les financements provenant d'entités autres qu'IFC mis à la disposition des clients grâce à la participation directe de la Société à la mobilisation des ressources. Ne comprennent pas un montant de 607 millions de dollars au titre de participation non financée aux risques qui est inclus dans les ressources mobilisées pour le compte d'IFC.

2. Financements provenant de tiers et affectés à des projets de partenariats public-privé grâce à l'intervention d'IFC en tant que conseiller principal auprès d'entités nationales et locales ou d'autres entités publiques.

3. L'exposition du portefeuille est définie par la somme : i) des engagements au titre des investissements d'IFC dans des titres de créances, ii) de la juste valeur marchande des investissements d'IFC sous forme de participations, et iii) du montant total des engagements sous forme de participations non décaissés. IFC enregistre ses titres de participation de manière différente depuis le 1^{er} juillet 2018 par suite des changements apportés aux normes comptables. Elle utilise de ce fait l'expression « exposition du portefeuille pour indiquer que, contrairement aux montants décaissés et en cours, les investissements sous forme de participations sont évalués à leur juste valeur marchande. L'exposition du portefeuille pour le compte d'IFC durant l'exercice 19 n'est donc pas directement comparable aux données des années antérieures.

4. Toutes les références faites dans ce rapport au pourcentage de dépenses de services-conseil consacrées aux pays IDA, aux États fragiles et aux pays touchés par un conflit excluent les projets à caractère mondial.

Principales données financières

En millions de dollars, au 30 juin, date de clôture des exercices*

	2019	2018	2017	2016	2015
Revenu (perte) net(te) imputable à IFC	93	1 280	1 418	(33)	445
Dons à l'IDA	–	80	101	330	340
Revenu avant dons à l'IDA	93	1 360	1 523	296	749
Total actifs	99 257	94 272	92 254	90 434	87 548
Prêts, participations et titres de créance, nets	43 462	42 264	40 519	37 356	37 578
Juste valeur des participations (estimation)	13 113	14 573	14 658	13 664	14 834

Principaux ratios

Rendement de l'actif moyen (base GAAP)	0,1 %	1,4 %	1,6 %	0,0 %	0,5 %
Rendement des capitaux propres moyens (base GAAP)	0,3 %	5,0 %	5,9 %	(0,1) %	1,8 %
Encaisses et placements immédiatement disponibles en pourcentage des besoins estimés de liquidités pour les trois prochains exercices	104 %	100 %	82 %	85 %	81 %
Ratio d'endettement	2,2:1	2,5:1	2,7:1	2,8:1	2,6:1
Montant total des ressources nécessaires (milliards d'USD)	21,8	20,1	19,4	19,2	19,2
Montant total des ressources disponibles (milliards d'USD)	27,8	24,7	23,6	22,5	22,6
Total des provisions pour pertes sur prêts rapporté à l'ensemble du portefeuille décaissé	4,7 %	5,1 %	6,1 %	7,4 %	7,5 %

* Les résultats financiers pour 2019 ne sont pas directement comparables à ceux des périodes antérieures par suite de l'adoption d'une nouvelle norme comptable. De plus amples explications de la modification apportée et de ses répercussions sont présentées dans l'Examen et l'analyse de la direction ainsi que dans les états financiers consolidés. Ce document se trouve à <http://www.ifc.org/FinancialReporting>.

Pour plus d'informations, se reporter au résumé de la performance financière, page 108.

Engagements à long terme, Ex. 19

Montants en millions de dollars pour le compte d'IFC au 30 juin 2019

Total	8 920	100,00 %	
Par branche d'activité			
Marchés financiers	5 024	56,32 %	
Infrastructure	1 056	11,84 %	
Industrie manufacturière	534	5,98 %	
Tourisme, commerce de détail et biens immobiliers	522	5,85 %	
Agroindustrie et foresterie	501	5,61 %	
Fonds	499	5,60 %	
Santé et éducation	374	4,20 %	
Ressources naturelles ¹	280	3,13 %	
Télécommunications et technologies de l'information	131	1,47 %	
Par région²			
Amérique latine et Caraïbes	2 491	27,93 %	
Asie du Sud ³	1 848	20,72 %	
Afrique subsaharienne	1 724	19,32 %	
Asie de l'Est et Pacifique	1 575	17,66 %	
Europe et Asie centrale	745	8,36 %	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	520	5,83 %	
Monde	16	0,18 %	
Par produit			
Prêts ⁴	7 138	80,02 %	
Participations ⁵	999	11,20 %	
Garanties	742	8,32 %	
Produits de gestion des risques	42	0,47 %	

Exposition du portefeuille, Ex. 19⁶

Montants en millions de dollars pour le compte d'IFC au 30 juin 2019

Total	58 847	100 %	
Par branche d'activité			
Marchés financiers	22 622	38 %	
Infrastructure	11 193	19 %	
Fonds	4 950	8 %	
Industrie manufacturière	4 580	8 %	
Agroindustrie et foresterie	3 809	6 %	
Tourisme, commerce de détail et biens immobiliers	2 792	5 %	
Santé et éducation	2 760	5 %	
Financement du commerce	2 255	4 %	
Ressources naturelles ¹	1 962	3 %	
Télécommunications et technologies de l'information	1 926	3 %	
Par région⁷			
Amérique latine et Caraïbes	12 245	21 %	
Asie du Sud	10 856	18 %	
Asie de l'Est et Pacifique	9 311	16 %	
Afrique subsaharienne	8 728	15 %	
Europe et Asie centrale	8 263	14 %	
Monde	5 161	9 %	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	4 282	7 %	

1. Comprend les activités d'IFC dans la branche pétrole, gaz et mines.

2. Les montants prennent en compte les parts de projets officiellement classés projets mondiaux revenant aux régions.

3. Y compris le Pakistan et l'Afghanistan.

4. Y compris les produits de type prêt et quasi-prêt.

5. Y compris les produits de type participation et quasi-participation.

6. L'exposition du portefeuille est définie par la somme : i) des engagements au titre des investissements d'IFC dans des titres de créances, ii) de la juste valeur marchande des investissements d'IFC sous forme de participations, et iii) du montant total des engagements sous forme de participations non décaissés.

7. Non compris les parts des projets régionaux et mondiaux imputables aux pays.

Engagements à long terme par catégorie sociale et environnementale, Ex.19

CATÉGORIE	ENGAGEMENTS (EN MILLIONS DE DOLLARS)	NOMBRE DE NOUVEAUX PROJETS
A	923	15
B	2 301	93
C	89	18
FI ¹	29	0
FI-1	117	1
FI-2	3 950	93
FI-3	1 511	49
Total	8 920	269

1. La catégorie FI s'applique aux nouveaux engagements portant sur des projets existants. Pour de plus amples informations sur les définitions des catégories, consulter le site www.ifc.org/escategories.

Pays bénéficiaires des plus gros engagements d'IFC²

Au 30 juin 2019 (sur la base des données pour le compte d'IFC)

PAYS (CLASSEMENT MONDIAL)	EXPOSITION DU PORTEFEUILLE ³ (EN MILLIONS DE DOLLARS)	% DU PORTEFEUILLE MONDIAL
1 Inde	8 045	13,67 %
2 Chine	3 832	6,51 %
3 Turquie	3 675	6,25 %
4 Brésil	2 860	4,86 %
5 Argentine	1 644	2,79 %
6 Mexique	1 574	2,67 %
7 Colombie	1 499	2,55 %
8 Afrique du Sud	1 352	2,30 %
9 Égypte, République arabe d'	1 236	2,10 %
10 Viet Nam	1 168	1,98 %

2. Non compris les parts des projets régionaux et mondiaux imputables aux pays.

3. L'exposition du portefeuille est définie par la somme : i) des engagements au titre des investissements d'IFC dans des titres de créances, ii) de la juste valeur marchande des investissements d'IFC sous forme de participations, et iii) du montant total des engagements sous forme de participations non décaissés.

Dépenses au titre du programme de services-conseil, Ex. 19

Montants en millions de dollars

Total	295,1	100 %	
Par région			
Afrique subsaharienne	96,5	33 %	
Asie de l'Est et Pacifique	55,1	19 %	
Europe et Asie centrale	38,9	13 %	
Asie du Sud	36,4	12 %	
Amérique latine et Caraïbes	30,4	10 %	
Monde	20,6	7 %	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	17,2	6 %	
Par domaine d'activité			
Services-conseil par domaine d'activité d'IFC	167,4	57 %	
<i>Groupe des institutions financières</i>	65,2	22 %	
<i>Services-conseil pour les transactions</i>	43,8	15 %	
<i>Industrie manufacturière, agroindustrie et services</i>	33,7	11 %	
<i>Infrastructure et ressources naturelles</i>	19,4	7 %	
<i>Télécommunications, médias, technologies, capital à risque et fonds</i>	5,2	2 %	
Services-conseil par l'intermédiaire du Pôle croissance équitable, finance et institutions	114,1	39 %	
Questions environnementales, sociales et de gouvernance	13,5	5 %	

État récapitulatif des résultats du Groupe de la Banque mondiale pour l'exercice 19

Les institutions du Groupe de la Banque mondiale

Le **Groupe de la Banque mondiale** est l'une des principales sources de financements et de connaissances pour les pays en développement. Il compte cinq institutions qui sont toutes résolues à lutter contre la pauvreté, accroître une prospérité partagée et promouvoir le développement durable.

LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BIRD)

accorde des prêts aux gouvernements des pays à revenu intermédiaire et des pays à faible revenu solvables.

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA)

accorde des financements à des conditions très concessionnelles aux gouvernements des pays les plus pauvres.

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (IFC)

fournit des prêts et des services-conseil et procède à des prises de participation afin de stimuler les investissements du secteur privé dans les pays en développement.

L'AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS (MIGA)

fournit des prêts et des services-conseil et procède à des prises de participation afin de stimuler les investissements du secteur privé dans les pays en développement.

LE CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS (CIRDI)

donne accès à des mécanismes internationaux d'arbitrage et de règlement des différends liés aux investissements.

Financements accordés par le Groupe de la Banque mondiale aux pays partenaires

Par exercice, en millions de dollars

Groupe de la Banque mondiale	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Engagements ¹	58 190	59 776	64 185	61 783	66 868	62 341
Décassements ²	44 398	44 582	49 039	43 853	45 724	49 395
IBRD						
Engagements	18 604	23 528	29 729	22 611	23 002	23 191
Décassements	18 761	19 012	22 532	17 861	17 389	20 182
IDA						
Engagements ³	22 239	18 966	16 171	19 513 ³	24 010 ⁴	21 932 ⁵
Décassements	13 432	12 905	13 191	12 718 ³	14 383	17 549
IFC						
Engagements ⁶	9 967	10 539	11 117	11 854	11 629	8 920
Décassements	8 904	9 264	9 953	10 355	11 149	9 074
MIGA						
Montant brut des garanties émises	3 155	2 828	4 258	4 842	5 251	5 548
Fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires						
Engagements	4 225	3 914	2 910	2 962	2 976	2 749
Décassements	3 301	3 401	3 363	2 919	2 803	2 590

1. Inclut les engagements de la BIRD, de l'IDA et d'IFC, les engagements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires et le montant brut des garanties émises par la MIGA. Les engagements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires englobant tous les dons exécutés par les bénéficiaires, le total des engagements du Groupe de la Banque mondiale indiqué ici est différent du montant présenté dans la Fiche de performance institutionnelle du Groupe, qui ne prend en compte qu'un sous-ensemble d'activités financées par des fonds fiduciaires.

2. Inclut les décaissements de la BIRD de l'IDA et d'IFC ainsi que les décaissements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires.

3. Ces chiffres incluent l'engagement et le décaissement d'un don de 50 millions de dollars au titre du Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie.

4. Ces chiffres n'incluent pas un montant de 185 millions de dollars correspondant aux instruments du Guichet de promotion du secteur privé IFC-MIGA approuvé dans le cadre d'IDA-18, dans le cadre duquel les engagements de l'IDA s'élèvent à 36 millions de dollars sous forme de garanties et à 9 millions de dollars sous forme de produits dérivés.

5. Ces chiffres n'incluent pas un montant de 393 millions de dollars correspondant aux instruments du Guichet de promotion du secteur privé IFC-MIGA approuvé dans le cadre d'IDA-18, au titre duquel les engagements de l'IDA s'élèvent à 106 millions de dollars sous forme de garanties, à 25 millions de dollars sous forme de produits dérivés et à 1 million de dollars sous forme de financement de prises de participation du Guichet.

6. Engagements à long terme pour le compte d'IFC. N'inclut pas les financements à court terme ni les fonds mobilisés auprès d'autres investisseurs.

Engagements mondiaux

Le Groupe de la Banque mondiale a continué d'accorder son appui aux pays en développement durant l'exercice écoulé en cherchant à produire des résultats plus rapidement, en accroissant la pertinence de son action pour ses clients et ses partenaires, et en apportant des solutions de portée mondiale à des problèmes locaux.

USD 62,3
MILLIARDS

de financements sous forme de prêts, de dons, de participations et de garanties au profit de pays partenaires et d'entreprises privées.

Le montant total inclut les projets couvrant plusieurs régions et les projets mondiaux. La répartition par région reflète la classification des pays établie par la Banque mondiale.



USD 7,5

MILLIARDS

ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE

USD 5,8

MILLIARDS

EUROPE ET ASIE CENTRALE



USD 10,7

MILLIARDS

**AMÉRIQUE LATINE ET
CARAÏBES**



USD 11,7

MILLIARDS

ASIE DU SUD

USD 18,4

MILLIARDS

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

EXEMPLES D'IMPACT

L'approche méthodique et proactive suivie par IFC pour résoudre les problèmes permet à la Société d'avoir un plus grand impact. Forte de l'expérience qu'elle a acquise au cours de ses 63 années d'existence, elle continue de collaborer avec le secteur privé pour innover, exploiter les avantages des infrastructures et des technologies modernes et accroître les opportunités offertes aux individus et aux communautés.

**STIMULER LA
CROISSANCE** Page **36**

**RELEVER LES
NIVEAUX DE VIE** Page **50**

**MENER UNE ACTION
À PLUS GRANDE
ÉCHELLE** Page **60**

**PROMOUVOIR
LA VIABILITÉ** Page **68**

Présentation de 16 exemples mettant en relief certains des projets d'IFC qui ont eu le plus d'impact durant l'exercice

STIMULER LA CROISSANCE

IFC privilégie les secteurs qui offrent le plus de possibilités d'être source de croissance et de création d'emplois.

Page **38**

Créer des marchés
Préparer le terrain
aux investissements
privés

Page **40**

Infrastructure
Des engagements
à long terme pour
un impact de
grande envergure

Page **42**

Capital humain
Innovations dans
les domaines des
services de santé
et d'éducation



Page **44**

Agroindustrie

Le renforcement de l'agriculture crée des emplois — et des débouchés

Page **46**

Accès aux financements

Disponibilité de services financiers essentiels

Page **48**

Technologie

Accroître les opportunités au moyen de nouvelles plateformes



Bien que les taux de pauvreté aient diminué, les progrès sont inégaux et un nombre inacceptable de personnes continue de vivre dans l'extrême pauvreté. À l'échelle mondiale, la majorité des populations pauvres se trouvent dans des situations de fragilité et/ou en zones rurales où il est plus difficile de les atteindre. Le moment est donc crucial pour le développement — et IFC sait qu'il n'est pas possible d'attendre que des opportunités se présentent.

Préparer le terrain aux investissements privés

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de création de marchés, IFC collabore avec la Banque mondiale pour rechercher des opportunités de développement et travaille avec les autorités publiques pour mettre en place des conditions qui permettront d'attirer des financements privés.

IFC forge des partenariats pour apporter des solutions qui permettent d'éliminer les obstacles au développement des marchés et d'établir un cadre solide dans lequel les projets peuvent porter leurs fruits. *Scaling Solar*, qui est un programme du Groupe de la Banque mondiale conçu pour permettre aux pays en développement de produire de l'électricité solaire à grande échelle plus rapidement, plus facilement et à moindre coût, est un exemple des efforts menés en ce domaine. Grâce au dossier type qu'il a établi conçu pour assurer un processus de passation des marchés simple, transparent et rapide, le programme *Scaling Solar* facilite la participation de promoteurs sur de nouveaux marchés. Il permet ainsi aux pays de petite taille de réaliser les économies d'échelle qui reviennent généralement aux pays plus importants et donne aux acteurs résolus de cette branche d'activité la possibilité de concourir.

Les résultats sont éloquentes. Le programme *Scaling Solar*, initialement poursuivi dans quatre pays africains, a été mis en œuvre en Ouzbékistan

durant l'exercice 19. Les autorités ouzbèkes ont signé un accord avec IFC au titre d'un projet de 100 mégawatts et ont de ce fait procédé à la première opération d'appel à la concurrence lancée dans le pays pour sélectionner un producteur d'électricité indépendant. Cette opération marque une avancée essentielle pour une nation qui, grâce à son ambitieux programme de réforme du marché, a récemment ouvert la porte à l'investissement privé.

Les mandats signés avant juin 2019 dans le cadre du programme *Scaling Solar* — qui concernent l'Éthiopie, Madagascar, l'Ouzbékistan, le Sénégal et la Zambie — ont trait à une nouvelle puissance solaire installée totale de 1,2 gigawatt. Le programme a permis de fortement réduire les prix de l'énergie solaire locale sur plusieurs de ces marchés, notamment en Zambie où la première centrale de *Scaling Solar* est entrée en service durant l'exercice.

Une approche conjointe d'IFC et de la Banque mondiale a également été adoptée dans le but de créer de nouveaux marchés en Haïti, qui ne s'est pas encore pleinement relevée du tremblement de terre catastrophique de 2010. Avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale, les autorités ont éliminé des obstacles juridiques pour faciliter la constitution de la première société de crédit-bail et, ainsi, préparer le terrain à des investissements privés. *Ayiti Leasing*, filiale d'*Alternative Insurance Company*, aide les propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) à louer à bail des matériels essentiels à des conditions favorables. IFC a accordé

à la société de crédit-bail un prêt de 11 millions de dollars financé en partie par des fonds émanant du Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA et d'un investisseur privé, et lui a fourni des services-conseil pour lui permettre d'accroître l'envergure de ses activités. Au cours de ses deux premières années d'activité, *Ayiti Leasing* a financé des opérations de crédit-bail portant sur plus de 6,6 millions de dollars d'actifs — dont plus de 80 % en faveur de PME. Les montants de ses financements devraient atteindre au moins 15 millions de dollars d'ici à mai 2020.

Pour pouvoir mettre en œuvre la stratégie qu'elle a conçue pour développer et renforcer des marchés permettant d'apporter des solutions du secteur privé, IFC a dû reconsidérer son mode d'opération. Les stratégies pour les pays — formulées sur la base de diagnostics des pays et du secteur privé — l'aident maintenant à déterminer les priorités sectorielles et les activités qu'elle pourrait poursuivre. Le Système de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM (voir p. 86), qui lui permet d'évaluer l'impact sur le développement et les possibilités de création de marchés avant le lancement d'un projet, influence la sélection et la conception des projets de la Société, et permettra de poursuivre davantage de projets susceptibles de créer de nouveaux débouchés.

Photo : Cette grande centrale solaire construite en Zambie est entrée en service en mars 2019 ; elle a été financée par des investissements que le programme *Scaling Solar* du Groupe de la Banque mondiale a contribué à attirer.



Des engagements à long terme pour un impact de grande envergure

IFC aide à concevoir des projets d'infrastructure qui peuvent améliorer notablement les conditions de vie des populations, en particulier dans les marchés émergents où la rapidité et l'ampleur du phénomène d'urbanisation créent des besoins considérables au niveau de l'alimentation électrique, des services d'utilité collective et des transports.

IFC travaille en partenariat avec les autorités publiques, des promoteurs et des investisseurs pour fournir un appui financier et technique à des projets d'infrastructure prioritaires dans ces domaines. Au Brésil, le prêt de 288 millions de dollars sur 15 ans consenti par IFC et le prêt parallèle de 534 millions de dollars libellé en monnaie nationale accordé à UTE GNA I Geração de Energia S.A. (GNA I) appuient la conception, la construction et l'exploitation d'une centrale électrique de 1,3 gigawatt alimentée au gaz naturel liquéfié.

Le prêt à long terme d'IFC à GNA I constitue le plus important engagement pris par la Société dans une monnaie nationale à ce jour. La centrale, qui devrait entrer en service en 2021, servira de système d'alimentation électrique de secours et permettra aux pays de recourir dans une plus large mesure à des sources d'énergies renouvelables. Sous réserve que la centrale soit utilisée de la manière prévue, cette opération devrait contribuer à réduire les émissions du Brésil de 139 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an.

L'infrastructure des systèmes de transport électriques est au cœur de l'investissement de 8 millions de dollars effectué par IFC dans Lithium, première société indienne d'exploitation de véhicules électriques. Le projet offrira des possibilités d'emploi à des chauffeurs dont le nombre pourrait atteindre 8 000 sur une période de cinq ans. Cette opération est le premier investissement d'IFC dans des véhicules électriques. Le projet appuie l'électrification des transports et permettra ainsi d'éviter d'émettre plus de 25 000 tonnes de gaz à effet de serre par an.

IFC a monté un financement pour la Serbie, d'un montant de 182 millions d'euros, dont 72 millions d'euros pour son propre compte, pour contribuer à l'expansion de l'aéroport Nikola Tesla à Belgrade. Le projet, qui est le produit du premier partenariat public-privé constitué à l'appui d'opérations à grande échelle dans le domaine des transports en Serbie, devrait plus que doubler la capacité de l'aéroport, promouvoir les secteurs nationaux du tourisme et transport et stimuler la croissance économique.

Au Viet Nam, IFC a investi 75 millions de dollars dans l'émission d'obligations vertes cotées en bourse dans le domaine de l'infrastructure qui a été effectuée par la compagnie d'électricité philippine AC Energy dans le but d'installer une capacité de production d'électricité au moyen d'énergies renouvelables pouvant atteindre 5 gigawatts dans la région Asie et Pacifique d'ici à 2025. La souscription d'IFC concerne certains projets éoliens et solaires d'une puissance totale de 360 mégawatts poursuivis par AC Energy au Viet Nam. L'investissement de la Société a permis de dûment établir l'émission d'obligations vertes de 300 millions de dollars et a contribué à mobiliser des financements internationaux et institutionnels à l'appui de projets menés par AC Energy dans la région.



Photos : En appuyant l'émission d'obligations vertes d'AC Energy, IFC aide ce client à poursuivre des projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en Asie et dans le Pacifique (photo en page de gauche).

En Serbie (photo de gauche), le montage financier effectué par IFC à hauteur de 182 millions d'euros contribuera à plus que doubler la capacité de l'aéroport Nikola Tesla à Belgrade.

Dans certains pays du Moyen-Orient, les patients souffrent tout autant d'un accès inéquitable aux soins de santé que de leurs problèmes médicaux — ainsi que de la qualité inconstante des services, des longues périodes d'attente et du taux d'absentéisme élevé des médecins.

Innovations dans les domaines des services de santé et d'éducation

Le remède ? Un nouveau site web et une application mobile de la société technologique égyptienne Zezeeta qui permet aux patients en Arabie Saoudite, en Égypte, en Jordanie et au Liban d'entrer en contact avec les prestataires de soins de santé — et de les évaluer.

Depuis son lancement en 2012, Zezeeta a aidé plus de 2 millions de personnes à trouver des médecins et à prendre rendez-vous — service qui revêt une utilité toute particulière pour les patients qui vivent dans des zones rurales éloignées. L'investissement de 1 million de dollars effectué par IFC appuiera le plan formulé par Zezeeta pour étendre le champ de ses opérations.

Cette opération n'est qu'un exemple des moyens par lesquels les financements d'IFC dans des entreprises de santé et d'éducation aident les individus et les sociétés à prospérer. Durant l'exercice 19, la Société a accordé des financements à hauteur de 670 millions de dollars, y compris les fonds mobilisés auprès d'autres investisseurs. Ses clients ont aidé à fournir des soins de santé à 49,9 millions de patients et des services d'éducation à 4,7 millions d'élèves et étudiants.

Au Mexique, où le diabète est la principale cause de morbidité et d'invalidité, IFC aide Clínicas del Azúcar à proposer des soins plus efficaces aux patients ayant des revenus faibles ou moyens. Parce qu'il est essentiel de gérer les traitements en continu, Clínicas del Azúcar a adopté la démarche du guichet unique : elle emploie des équipes de soignants pluridisciplinaires, applique la science des comportements et utilise un modèle d'abonnement donnant lieu à l'offre de plans annuels pour un montant forfaitaire. La prise de participation de 4 millions de dollars par IFC au capital de la société permettra à cette dernière d'ouvrir 100 nouveaux centres de santé et de développer sa stratégie numérique. Clínicas del Azúcar a soigné plus de 100 000 diabétiques depuis 2011. Avec le soutien d'IFC, cette chaîne envisage de fournir des services à 2 millions de patients au cours des cinq prochaines années.

IFC a conçu son outil d'évaluation de la qualité des services de santé pour promouvoir l'excellence au niveau des prestataires de santé. Durant l'exercice 19, Hallelujah General Hospital, en Éthiopie, a signé un accord aux termes duquel il fera l'objet d'une évaluation approfondie. Il ajoutera ainsi son nom à une liste de prestataires de services de santé de sept pays, parmi lesquels le Népal et le Pakistan. Cette stratégie d'amélioration des opérations, fondée sur les faits, donnera lieu à des recommandations visant à renforcer les processus institutionnels, à réduire dans toute la mesure du possible les risques courus par les patients et à accroître l'attrait que revêt la société pour des partenaires internationaux, notamment des investisseurs et des compagnies d'assurances. L'outil d'IFC aide également les hôpitaux et les centres de santé à se préparer à demander l'accréditation nationale ou internationale de leurs services de santé.

Une haute priorité est aussi accordée à l'éducation en Éthiopie, où IFC collabore avec Gebeya, société panafricaine de technologies de l'éducation et de placement professionnel en ligne, à la mise en place d'un programme de services de conseil qui renforcera les entreprises technologiques novatrices de création récente qui sont contrôlées ou dirigées par des femmes.





Le programme Digital Gender-Ethiopia, qui bénéficie de l'appui de l'Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneures et du Guichet de conseil d'IFC sur la création de nouveaux marchés, aidera à former 250 conceptrices de logiciels et fournira des capitaux d'amorçage à au moins 20 entrepreneures.

En Colombie, le prêt à long terme de 25 millions de dollars accordé par IFC contribuera à l'amélioration de l'infrastructure de cinq campus d'Universidad Santo Tomás, qui permet à environ 35 000 étudiants de bénéficier d'un enseignement supérieur de qualité dans des régions où les villes sont isolées et dans des zones touchées par un conflit.

Photos : IFC investit dans l'innovation en aidant des clients comme la société de technologies de l'éducation Gebeya en Éthiopie (à gauche), le prestataire d'informations sur les services de santé en ligne et sur service mobile Vezeeta (ci-dessus, à droite) et la chaîne mexicaine de centres de santé de traitement du diabète Clínicas del Azúcar (ci-dessous, à droite).





Le renforcement de l'agriculture crée des emplois – et des débouchés

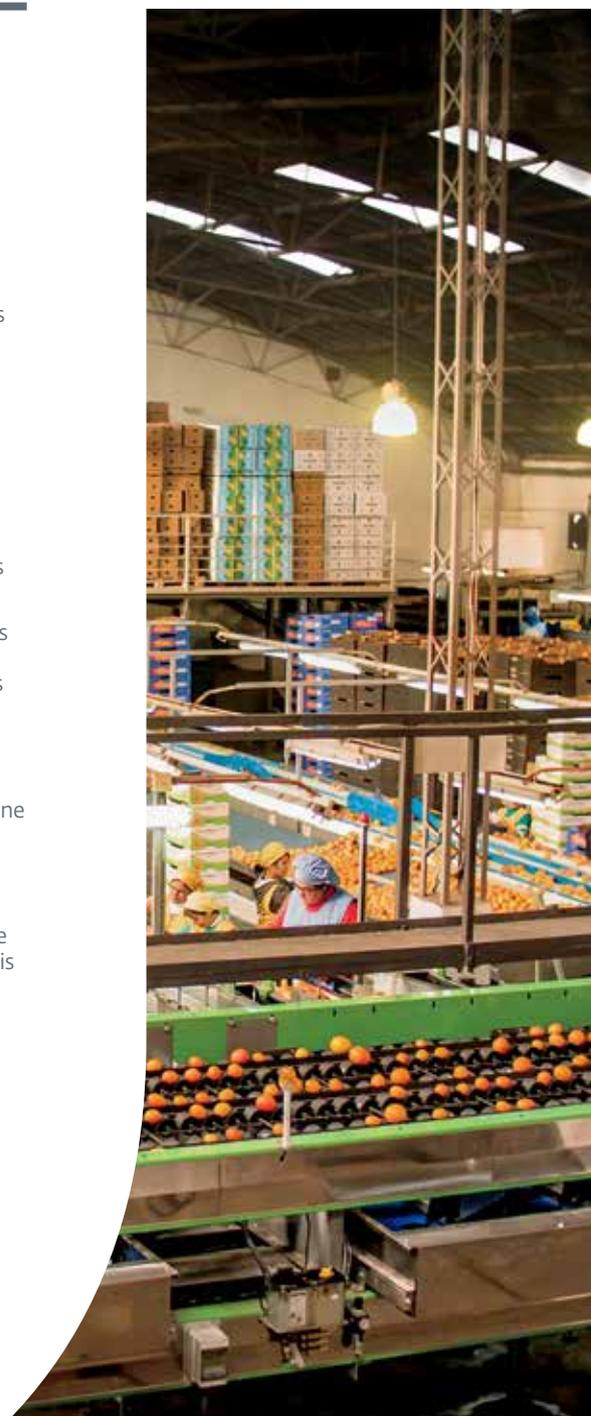
L’IFC compte l’agroindustrie au nombre de ses priorités en raison du vaste impact de ce secteur sur le développement et des possibilités qu’il offre de réduire la pauvreté. Les investissements et les conseils de la Société aident les entreprises à faire face à l’augmentation de la demande et à la hausse des prix alimentaires d’une manière durable sur le plan environnemental et inclusive sur le plan social.

En Amérique latine, IFC et ses partenaires ont procédé à un montage financier de 100 millions de dollars pour financer l’expansion de San Miguel, grand exportateur d’agrumes frais et de transformation basé en Argentine. Le renforcement des opérations de San Miguel en Argentine, au Pérou et en Uruguay aidera l’entreprise à créer des emplois, à appliquer les meilleures pratiques environnementales et sociales et à améliorer la productivité agricole.

En Inde, l’investissement de 35 millions de dollars d’IFC dans DCM Shriram Ltd. contribuera à financer l’expansion des capacités de transformation de canne à sucre de l’entreprise dans l’État à faible revenu d’Uttar Pradesh. Ce financement vient compléter le programme de services-conseil qui a été entrepris pour appuyer la formation de 185 000 producteurs de canne à sucre à l’emploi de techniques agricoles modernes.

En Afrique du Sud, le prêt de 30 millions d’euros et les services-conseil d’IFC appuient l’expansion de United Exports (antérieurement appelé Mbiza), entreprise familiale sud-africaine qui procède à la production, à l’emballage et à l’exportation de fruits. Les améliorations apportées dans le domaine de la technologie et de l’infrastructure accroîtront l’efficacité et créeront jusqu’à 250 emplois permanents et 4 200 emplois saisonniers dans des localités affichant des taux de chômage élevés. Un grand nombre de ces emplois seront attribués à des femmes.

Photos : Oranges passant par une usine de transformation appartenant à San Miguel, entreprise argentine qui a bénéficié d’un montage financier de 100 millions de dollars d’IFC et de partenaires.



Disponibilité de services financiers essentiels

P

our le Tongien Sione Tau qui travaille à la cueillette des fraises en Nouvelle-Zélande, il était souvent difficile et onéreux d'envoyer de l'argent dans son pays : il devait retirer des espèces auprès de sa banque, négocier avec un agent d'un service de transfert de fonds et payer une commission élevée avant que sa femme, restée aux Tonga, puisse recevoir les fonds.

Ce n'est plus le cas grâce au service de transfert de fonds Ave Pa'anga Pau (« Envois de fonds sécurisés »), qui a été conçu par IFC et Tonga Development Bank (TDB). Ce système sécurisé basé sur la technologie mobile transfère des fonds à partir de comptes ouverts dans des banques en Nouvelle-Zélande à des agences bancaires et des comptes d'épargne aux Tonga, ce qui facilite la vie de travailleurs à l'étranger comme Tau. Environ la moitié des travailleurs saisonniers tongiens basés en Nouvelle-Zélande utilisent à présent

ce système. IFC et TDB collaborent à l'élargissement de la portée du système de bons de paiement dans le but d'en faire également bénéficiaire les Tongiens qui vivent en Australie.

L'accès à des services financiers de base — un compte en banque, un emprunt hypothécaire, une police d'assurance ou, dans le cas de Tau, un moyen d'envoyer des fonds dans son pays — est essentiel à la croissance économique. Il permet aux individus et aux entreprises de constituer des actifs, d'accroître leurs revenus et de réduire leur risque financier. Pourtant, environ 1,7 milliard d'adultes n'ont même pas de compte en banque de base et environ 200 millions de petites et moyennes entreprises de pays en développement ne peuvent pas obtenir de financements.

IFC effectue des investissements et fournit des conseils dans le but d'élargir l'accès de millions de personnes et de micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) à des financements — en collaborant avec des institutions financières et les autorités

publiques pour avoir un impact. Durant l'exercice 19, IFC a fourni des conseils à 87 institutions financières sur la manière d'accroître l'accès à des financements. Ses clients ont accordé plus de 230 milliards de dollars de financements à des MPME.

Le prêt subordonné de 100 millions de dollars d'IFC à Equity Bank Kenya a également pour objet de donner aux PME accès à des financements. Ce prêt permettra à la banque d'accroître ses activités de prêt aux PME et ses financements ayant trait au climat de manière à réaliser des économies au niveau des coûts et soutenir des projets concernant les énergies renouvelables, l'écoconstruction, les rendements énergétiques et des pratiques agricoles intelligentes sur le plan climatique.

En République kirghize, IFC a investi 8 millions de dollars dans un nouveau fonds de participation privé de Highland Capital, société de gestion de portefeuilles, pour contribuer à élargir l'accès des PME à des financements. Le montage financier comprenait un prêt de 4 millions de dollars pour le compte d'IFC ainsi qu'un montant de 4 millions de dollars émanant du Guichet de promotion du secteur privé



Photos : Grâce au service de transfert de fonds conçu par IFC et Tonga Development Bank, il est plus facile à des personnes comme Sione Tau (à droite), migrant employé à la cueillette des fraises en Nouvelle-Zélande, d'envoyer de l'argent à leurs familles aux Tonga.

de l'IDA. Le fonds fournira des capitaux essentiels à l'expansion des entreprises dans les secteurs des services, de la transformation de produits agricoles, de la santé, de l'éducation, des télécommunications, des médias et des technologies.

Le rapport intitulé *The Unseen Sector: A Report on the MSME Opportunity in South Africa*, publié durant l'exercice 19 par IFC, examine le cadre dans lequel opèrent les entreprises de taille limitée en Afrique du Sud et formule des recommandations sur la manière d'accroître les possibilités offertes aux MPME. Les conclusions de ce rapport confortent le Programme SME Push mis en place par IFC pour soutenir les PME, qui procurera jusqu'à 3 milliards de dollars au cours des cinq à sept prochaines années pour accroître les financements accordés aux entreprises sud-africaines de petite taille et créer des emplois.



Les technologies modernes de l'information et des communications permettent aux populations pauvres d'avoir accès à des services, à des ressources et à des opportunités — et d'accroître l'efficacité des marchés et des institutions. La moitié de la population mondiale, toutefois, n'est toujours pas connectée à l'Internet.

Accroître les opportunités au moyen de nouvelles plateformes

La situation est particulièrement difficile en Afrique, où seulement 22 % de la population ont accès à l'Internet. L'investissement effectué par IFC et ses partenaires à hauteur de 100 millions de dollars dans CSquared, société qui encourage le recours à des infrastructures partagées pour abaisser le coût des services Internet et accroître leur fiabilité dans les pays d'Afrique où ces services sont insuffisants, vise à changer la situation. Après avoir posé plus de 1 600 kilomètres de câbles de fibres optiques au Ghana et en Ouganda, CSquared a entrepris des travaux au Libéria. Grâce aux près de 140 kilomètres de câbles déjà installés dans le pays, le réseau devrait faciliter une rapide expansion du transfert de données par connexion fixe et mobile à large bande dans la région.

IFC constitue des partenariats dans le monde entier avec des prestataires de services mobiles et à large bande pour les aider à développer et améliorer l'infrastructure de leurs réseaux. Durant l'exercice 19, elle a investi 399 millions de dollars, y compris des fonds mobilisés auprès d'autres investisseurs, dans des opérations axées sur les télécommunications, les médias et la technologie. Son portefeuille se chiffre à présent à 2,7 milliards de dollars.

En Argentine, le prêt de 310 millions de dollars d'IFC à Telecom Argentina, qui propose des connexions fixes et mobiles à haut débit et des services de télévision payante, favorisera l'expansion des services à large bande, notamment dans les régions insuffisamment desservies. Le financement, accordé à une époque à laquelle de nombreuses entreprises argentines ont du mal à obtenir des financements pour développer leurs activités, se compose d'un montant de 110 millions de dollars émanant d'IFC et de financements mobilisés auprès de banques internationales. Il fait suite au financement accordé en 2016.

L'appui fourni par les services-conseil d'IFC à M-Pesa Mozambique, plateforme de services bancaires par téléphonie mobile, améliorera l'inclusion financière dans un pays où près de 60 % des citoyens n'ont pas accès à des services financiers. Six mois après le lancement du projet, le nombre de clients actifs de M-Pesa avait augmenté de près de 70 %. Plus de 1 280 petites et moyennes entreprises ont adopté le service depuis la mise en œuvre du projet.

Liftit, société de technologie basée en Amérique latine reliant les chauffeurs de camion aux entreprises qui ont besoin de livrer des marchandises, pourra étendre ses opérations au Mexique et en Colombie grâce à la prise de participation de 2,8 millions de dollars d'IFC à son capital. La plateforme de Liftit assure aux entreprises un service de livraison de marchandises plus efficace, fiable et abordable et permet aux camionneurs de trouver plus facilement du travail et d'être payés rapidement.

Photos : La participation d'IFC appuie l'expansion de Liftit, plateforme numérique novatrice qui permet de mettre en contact des chauffeurs de camion avec des entreprises qui ont besoin de livrer des marchandises en Colombie et au Mexique.



IFC a également aidé la plateforme TechEmerge à étendre le champ de ses opérations au Brésil. Cette plateforme, qui met en contact des entreprises nouvellement créées et de grandes sociétés de pays émergents pour leur permettre de forger des partenariats, a permis à 20 sociétés technologiques de sept pays de s'associer à 15 prestataires de services de santé au Brésil pour mener des projets pilotes. Ces derniers donnent lieu, notamment, à la poursuite d'exams diagnostiques rapides et non invasifs et à l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'appui de diagnostics génétiques et de diagnostics basés sur les techniques d'imagerie. TechEmerge, qui est une initiative du Groupe de la Banque mondiale, a été lancé en Inde en 2016 dans le but d'améliorer la prestation des services et l'état de santé des patients dans le pays.



RELEVER LES NIVEAUX DE VIE

Les activités d'IFC améliorent l'existence des populations pauvres dans certaines des régions les plus difficiles du monde.

Page **52**

Pays IDA et régions touchées par un conflit

Stimuler la croissance là où cela est le plus nécessaire

Page **54**

Afrique subsaharienne

Accélérer les transformations sur le continent

Page **56**

Asie du Sud

Apport de solutions du secteur privé pour renforcer les économies



Page **58**

**Moyen-Orient et
Afrique du Nord**
Surmonter les
obstacles grâce
à l'investissement
privé

Stimuler la croissance là où cela est le plus nécessaire

Le petit État insulaire du Timor-Leste connaît actuellement sa plus longue période de stabilité depuis son accession à l'indépendance en 2002. Toutefois, comme c'est le cas dans de nombreuses régions fragiles et touchées par un conflit, les infrastructures y sont précaires et le développement économique limité du fait des périodes d'instabilité antérieures.

Pour donner l'impulsion requise, IFC a collaboré avec les autorités du Timor-Leste à la réalisation du projet du port de Tibar Bay dans le cadre du premier partenariat public-privé (PPP) du pays. Lorsqu'il deviendra opérationnel, en 2021, le port réduira l'encombrement du port actuel et, ce faisant, résorbera un important goulet d'étranglement pour l'économie. L'appui d'IFC a soutenu l'établissement du cadre législatif nécessaire à ce PPP, a contribué à renforcer les capacités requises pour formuler et exécuter les contrats nécessaires, et a facilité la poursuite d'un processus transparent d'appel d'offres qui a permis d'attirer des investisseurs. Le nouveau port créera directement 500 emplois.

Cette démarche plurisectorielle est un exemple de la stratégie suivie par IFC dans les régions fragiles et touchées par un conflit. La Société aide à créer et à renforcer des institutions, mobilise des investissements et encourage l'entrepreneuriat dans le cadre du secteur privé — en montrant à chaque stade comment cette approche permet de relever des défis de développement fondamentaux. Durant l'exercice 19, les investissements d'IFC dans des régions fragiles et touchées par un conflit ont atteint le montant total de 545 millions de dollars, y compris les fonds mobilisés auprès d'autres investisseurs. La Société compte consacrer, d'ici à 2030, 40 % de ses engagements annuels à des investissements dans des pays IDA — c'est-à-dire des pays

admissibles à emprunter à l'Association internationale de développement de la Banque mondiale.

Aujourd'hui, environ 1,3 milliard de personnes vivent dans des pays IDA. En Afghanistan, par exemple, IFC s'emploie à améliorer la situation de la population qui tente de se remettre de 30 années de conflit. La consommation d'électricité est l'une des plus faibles au monde par suite de l'instabilité régnant dans le pays. Moins de 30 % des Afghans sont raccordés au réseau. Le pays importe jusqu'à 80 % de son électricité et, dans certaines régions, les coupures de courant sont fréquentes et peuvent durer jusqu'à 15 heures par jour. IFC travaille avec les autorités publiques à la conception d'une centrale solaire de 40 mégawatts qui permettra de plus que doubler la puissance solaire installée actuelle et qui constituera un nouveau modèle pour les projets solaires à venir.

Les petites et moyennes entreprises sont d'importants moteurs de la croissance dans les pays les plus pauvres du monde, mais leur expansion est souvent entravée par leur accès limité aux services financiers. Le programme de garantie des prêts de montant limité (Small Loan Guarantee Program ou SLGP) d'IFC constitue un portefeuille de mécanismes de partage des risques d'IFC et synchronise les actions menées avec les efforts déployés à l'échelle du Groupe de la Banque mondiale pour établir des conditions plus propices à l'accès des PME aux financements. Durant l'exercice 19, IFC a accru de 400 millions de dollars son investissement dans SGLP. Le programme bénéficie d'une garantie au premier risque à hauteur de 120 millions de dollars du Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA. Ces efforts devraient se traduire par l'octroi de 800 millions de dollars de financements aux PME dans des pays à faible revenu du monde entier.



En Haïti, par exemple, un mécanisme de partage des risques de 2,5 millions de dollars, dans lequel IFC a pris un engagement aux côtés de la Société générale de solidarité (Sogesol), devrait aider l'institution de microfinance à consentir plus de 500 prêts à des PME et à des agroentreprises d'ici à 2023 et, ce faisant, promouvoir la croissance économique et la création d'emplois.

IFC fournit également un appui aux entreprises qui parviennent à se développer dans un marché difficile pour tirer parti de cette expérience et poursuivre des activités à l'étranger. À titre d'exemple, elle a permis au Groupe Gaselia, qui est l'un des principaux producteurs et embouteilleurs de boissons non alcoolisées d'Afrique de l'Ouest, de bénéficier d'un montage financier de 24 millions d'euros. Cet investissement aidera le Groupe à développer ses opérations en Côte d'Ivoire et au Mali, et à lancer un projet de boissons non alcoolisées en Guinée.



Photos : Ces fillettes ont de brillantes perspectives d'avenir au Timor-Leste. IFC aide les autorités publiques de ce pays, qui a été le théâtre de conflits dans le passé, à attirer des investissements dans un nouveau port qui favorisera l'activité économique et créera des emplois.



Pour Marie-Paule Effagon, enseignante de 48 ans vivant à Yaoundé (Cameroun), des coupures de courant qui durent deux jours — qui sont loin d'être rares — bouleversent totalement la routine familiale. M^{me} Effagon fait toutefois partie des privilégiés puisque près de 40 % des citoyens camerounais n'ont pas l'électricité. Pour améliorer les conditions de vie et améliorer les perspectives économiques à long terme du pays, IFC et la Banque mondiale contribuent au financement de la centrale hydroélectrique de Nachtigal de 420 mégawatts, qui est contrôlée et exploitée par des intérêts privés. Cette centrale accroîtra la puissance installée

Photos : L'enseignante Marie-Paule Effagon (photo ci-dessus) est l'une des nombreuses personnes qui bénéficieront, au Cameroun, de la production d'électricité par la centrale hydroélectrique de Nachtigal, financée par des capitaux privés.



Accélérer les transformations sur le continent

du pays de près d'un tiers et permettra à des millions de Camerounais d'être alimentés en électricité propre à un coût abordable lorsqu'elle entrera en service en 2023.

La participation précoce d'IFC au projet a contribué à confirmer la faisabilité technique, financière et environnementale de la centrale de Nachtigal et à résorber le goulet d'étranglement bureaucratique. Le projet a bénéficié d'appuis essentiels de différentes institutions du Groupe de la Banque mondiale au niveau de la conception et du montage de l'opération. IFC a entrepris de prendre une participation directe de 60 millions d'euros, d'accorder un financement à hauteur de 110 millions d'euros pour son propre compte et de mobiliser 806 millions d'euros supplémentaires auprès d'un syndicat mondial composé de quatre banques commerciales et de 10 autres institutions de financement du développement. Elle a également procédé à des swaps de taux d'intérêt pour contribuer à atténuer le risque associé à ces derniers. Grâce à la formulation de stratégies de participation inclusive des communautés au projet de Nachtigal, IFC contribue à apporter des avantages tangibles aux populations voisines et à trouver des moyens d'atténuer les risques de violence fondée sur le genre.

Le projet de Nachtigal — qui est l'investissement le plus important consacré par IFC au secteur de l'électricité sur le continent — montre comment IFC travaille « en amont » et de manière proactive pour promouvoir le développement dans toute l'Afrique subsaharienne, qui compte près de la moitié de tous les habitants de la planète vivant dans l'extrême pauvreté. Durant l'exercice 19, les investissements à long terme d'IFC dans la région ont atteint au total 4,1 milliards de dollars, dont près de 2,3 milliards de dollars mobilisés auprès d'autres investisseurs.

IFC recherche souvent des entreprises qui ont recours à la technologie et à l'innovation pour promouvoir un développement durable dans la région. IFC a codirigé un financement de 10,3 millions de dollars, avec l'appui du Guichet de promotion du secteur privé et du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, pour aider la nouvelle entreprise kényane Twiga Foods à développer ses opérations et à mettre en relation plus de 13 000 petits agriculteurs ruraux et des commerçants installés dans des zones urbaines. La plateforme de l'entreprise utilise les technologies de la téléphonie mobile pour coordonner l'offre et la demande et payer les agriculteurs dans un délai de 24 heures. IFC fournit également des conseils à Twiga Foods pour assurer l'harmonisation de ses pratiques de sécurité sanitaire des aliments avec les normes internationales et assurer la traçabilité des denrées.

Au Nigéria, IFC a dirigé une prise de participation de 6 millions de dollars au capital de Kobo360, plateforme technologique de logistique

électronique, qui met en relation des camionneurs avec les services de transport qui recherchent des transporteurs. Cet investissement aidera l'entreprise à réduire ses coûts et à élargir l'accès des petites et moyennes entreprises aux services de logistique, notamment dans les régions insuffisamment desservies. Il permettra également d'accélérer les paiements et de mettre en place deux nouveaux programmes de financement et d'épargne pour les propriétaires et les chauffeurs de camion.

Grâce à l'appui du Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA, IFC fait également bénéficier Baobab Group, qui est l'un des principaux réseaux mondiaux de microfinance, d'un dispositif en plusieurs monnaies représentant l'équivalent de 21,1 millions de dollars. L'aide accordée couvre également les filiales de Baobab au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Nigéria, en République démocratique du Congo et au Sénégal. Baobab, qui est un client de longue date d'IFC, est un pionnier des services financiers numériques à l'échelle du continent. Il a la réputation d'aider les entrepreneurs à obtenir des crédits bien que ces derniers n'aient souvent pas les garanties requises ni d'antécédents en ce domaine. Il a l'intention de fournir des crédits à un nombre encore plus élevé d'entrepreneurs et de personnes ayant un accès limité à des services bancaires.

Photo : IFC s'emploie à renforcer les compétences du personnel d'encadrement de sexe féminin dans le secteur de la confection bangladaise dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris d'accroître les opportunités offertes dans toute l'Asie du Sud.



Apport de solutions du secteur privé pour renforcer les économies

Lorsque Mosammat Janata Khatun a été promue de l'atelier de couture à un poste de supervision à l'usine de Jinnat Knitwears, à Dhaka, elle a accueilli la nouvelle avec une certaine angoisse. Après tout, 19 contrôleurs d'atelier sur 20 sont des hommes dans les usines de confection de prêt-à-porter au Bangladesh, même si les femmes constituent 80 % des salariés. Le programme d'IFC pour la parité hommes-femmes et le rendement (*Gender Equality and Returns* ou GEAR), qui dispense une formation portant à la fois sur les compétences techniques et les compétences personnelles, a aidé M^{me} Khatun à se préparer à remplir ses nouvelles fonctions et permet à des femmes comme elle d'avoir les moyens de faire carrière.

GEAR est l'un des programmes d'IFC qui aide l'industrie de la confection bangladaise à soutenir la concurrence internationale, à être viable et à permettre aux salariés de travailler dans de bonnes conditions de sécurité. Cette branche d'activité est l'un des moteurs de l'économie bangladaise puisqu'elle est à l'origine de plus de 80 % des exportations du pays et emploie plus de 4 millions de personnes.

Il est essentiel de renforcer les économies parce que plus de 250 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté en Asie du Sud. Près de 500 millions d'habitants de la région ne sont pas raccordés au réseau. Durant l'exercice 19, IFC a accordé des financements à hauteur de près de 3 milliards de dollars à des entreprises d'Asie du Sud, dont 1,1 milliard de dollars mobilisés auprès d'autres investisseurs, et a porté à 11,5 milliards de dollars le montant de son portefeuille pour la région.

Dans le cadre des activités qu'elle poursuit dans le secteur de la confection de vêtements au Bangladesh, IFC a accordé un prêt de 14,4 millions de dollars à Epyllion Group ; ce financement permettra au groupe d'ouvrir une nouvelle usine de confection qui doublera pratiquement

sa capacité de production et d'exportation de vêtements, d'améliorer son matériel et d'ajouter de nouveaux articles de valeur à sa ligne de produits. L'engagement pris par IFC sur plusieurs années dans le secteur de la confection bangladaise se compose d'un investissement et de services-conseil et vise à promouvoir l'emploi des femmes et une croissance durable du secteur.

Pour aider le Bangladesh à faire face à la baisse de son approvisionnement en gaz naturel et fournir une énergie propre à ses citoyens, IFC a accordé un prêt à long terme de 20 millions de dollars à Omera Petroleum pour aider cette entreprise à doubler sa capacité et accroître la disponibilité de gaz de pétrole liquéfié. Cette opération permettra de donner accès à 350 000 ménages de plus au gaz de cuisine et, ce faisant, de réduire l'utilisation de bois de feu, de charbon et de gaz naturel.

En Inde, IFC a investi 100 millions de dollars dans India Resurgence Fund pour créer une plateforme dédiée au règlement des actifs dévalorisés. Le fonds restructurera des entreprises de taille moyenne ou grande qui sont inefficaces, mais qui pourraient être viables pour les aider à préserver les emplois actuels et en créer de nouveaux. Cette restructuration permettra aux banques de céder leurs prêts improductifs et de libérer des capitaux pour leurs activités de financement.

IFC a investi 100 millions de dollars dans Mahindra & Mahindra Financial Services pour contribuer à la mécanisation de l'agriculture en Inde. Ce financement permettra à cette société de prêter des fonds aux agriculteurs pour acheter des tracteurs, des véhicules et d'autres matériels, et d'accorder des prêts à de petites et moyennes entreprises (PME). Cette opération aidera les autorités publiques à se rapprocher de leurs objectifs, qui consistent à doubler les niveaux de revenu des agriculteurs d'ici à 2022 et à accroître la productivité agricole et, par conséquent, améliorer la sécurité alimentaire.

Surmonter les obstacles grâce à l'investissement privé

Après avoir reçu un diplôme du programme de gouvernance d'entreprise d'Ahliya University College en Palestine, initiative lancée par IFC pour promouvoir la gouvernance d'entreprise au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, Hana'a Mehyar Awad a obtenu un emploi à la Palestine Investment Bank. Cette jeune femme de 24 ans, née à Hébron, espère maintenant contribuer à la croissance économique de sa ville natale, la plus grande ville palestinienne située sur la rive ouest, qui produit un tiers du PIB de la région.

C'est pour former de futurs dirigeants comme Hana'a Awad — et plus de 1 100 autres diplômés du programme de gouvernance d'entreprise — qu'IFC et les autorités palestiniennes des marchés financiers (*Palestine Capital Market Authority* ou PCMA) poursuivent ce projet depuis une dizaine d'années. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'appui fourni par IFC au secteur privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en tant que source potentielle d'emplois et d'innovation. Les taux de croissance économique ont diminué de moitié

dans la région depuis le Printemps arabe de 2011, les taux de chômage sont élevés et les conflits ont déplacé un nombre considérable de personnes. Dans le but de renforcer la région, IFC a investi 891 millions de dollars, dont 370 millions de dollars mobilisés auprès d'autres investisseurs, durant l'exercice 19.

Afin d'accroître l'accès à l'électricité — dont l'insuffisance entrave considérablement la croissance dans la région —, IFC a procédé à un montage financier de 71 millions de dollars qui regroupe des fonds levés par l'intermédiaire du Programme de portefeuille de prêts conjoints (MCP) pour appuyer la construction du parc éolien de Daehan en Jordanie. Cette opération est le deuxième investissement notable effectué dans le secteur éolien du pays durant l'exercice 19. L'installation de 51 mégawatts alimentera en énergie propre des logements et des entreprises dans tout le pays. Depuis 2011, IFC a investi près de 300 millions de dollars dans 13 projets d'énergies renouvelables en Jordanie, qui ont donné lieu à des investissements privés de l'ordre de 1 milliard de dollars dans le secteur jordanien de l'électricité.



Photos : De petites entreprises prospèrent au Liban grâce aux financements de Fransabank, qui est une cliente d'IFC (à gauche).

Les investissements et les conseils d'IFC aident Middle East Glass Manufacturing Company, en Égypte, à accroître sa production, abaisser sa consommation d'énergie et réduire ses émissions de gaz à effet de serre (à droite).



IFC et les participants à ses opérations de syndication ont accordé des prêts à hauteur de 100 millions de dollars à la Middle East Glass Manufacturing Company (MEG), qui est le principal fabricant égyptien de conditionnements en verre. Cette opération aidera MEG à accroître sa production pour toute une gamme de clients comptant aussi bien des producteurs de boissons que des entreprises pharmaceutiques. IFC fournit aussi des conseils à MEG pour l'aider à réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour promouvoir l'utilisation efficace des ressources et la réduction des coûts dans le secteur manufacturier et aider les entreprises à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux.

Au Liban, IFC est l'investisseur de référence du programme d'obligations vertes de Fransabank SAL. Son investissement de 75 millions de dollars aidera Fransabank à accorder des financements au titre de projets écologiques axés sur l'efficacité énergétique commerciale, les énergies renouvelables et l'écoconstruction. IFC a également accordé un prêt de 100 millions de dollars à la Société Générale de Banque au Liban pour promouvoir l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) aux financements et contribuer au développement des financements climatiques. L'équipe de conseil d'IFC collaborera avec la banque pour l'aider à renforcer ses capacités de financement de projets intelligents sur le plan climatique et contribuer à atténuer les effets du changement climatique. Le prêt comprend, outre un financement d'IFC pour compte propre, des ressources émanant de plusieurs participants au programme MCPP.



MENER UNE ACTION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

IFC suit une démarche de plus en plus proactive pour accélérer le développement du secteur privé — en créant des marchés et des opportunités là où elles sont le plus nécessaires.

Page **62**

Guider l'impact

Intégrer pleinement l'investissement d'impact

Page **64**

Marchés des capitaux locaux

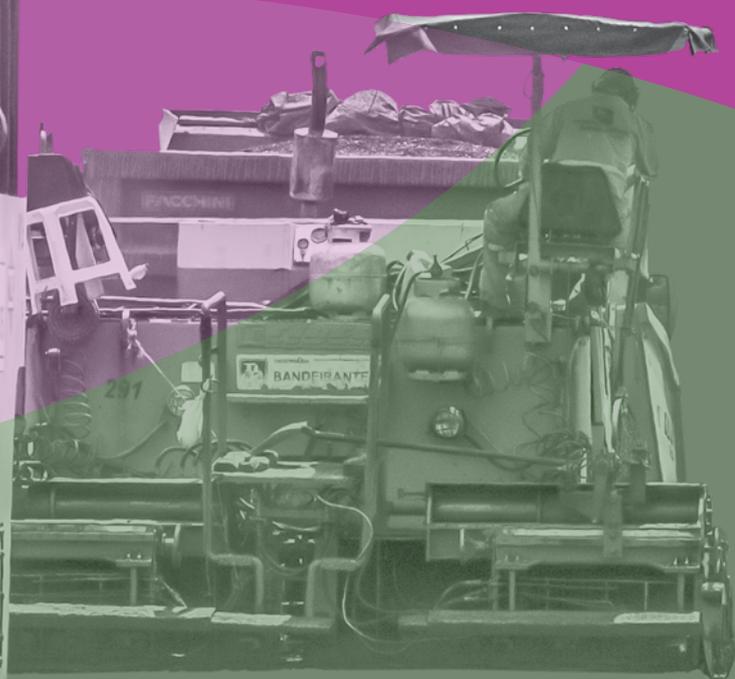
Mettre les idées et les actions au service de la croissance intérieure



Page **66**

Mobilisation

Attirer des capitaux pour répondre aux besoins de développement



Intégrer pleinement l'investissement d'impact

AllLife, qui est la seule compagnie d'assurances acceptant d'assurer des personnes vivant avec le VIH/sida en Afrique du Sud, a l'habitude de rendre l'impossible possible. La compagnie a été créée dans le but d'assurer les personnes ne pouvant pas obtenir de police d'assurance vie à un coût abordable — c'est-à-dire les personnes jusque-là jugées non assurables. Cette formule pourrait ne pas sembler présenter beaucoup d'attrait pour les investisseurs. La mission de la compagnie s'inscrit toutefois dans le droit fil de l'objectif de LeapFrog Investments, un client IFC qui vise à « soutenir des entreprises poursuivant des objectifs ayant un réel impact

social ». Après avoir bénéficié d'un investissement de 13,9 millions de dollars de LeapFrog, AllLife a accru ses effectifs, a ouvert un deuxième centre d'appels, a lancé de nouveaux produits et a plus que doublé ses revenus.

La poursuite d'investissements qui peuvent avoir un impact bénéfique quantifiable sur la société — tout en permettant à l'investisseur d'obtenir un rendement positif — s'avère rentable. Bien que le marché soit encore de taille relativement limitée, puisque sa valeur se mesure en milliards, il offre des perspectives considérables. Les investisseurs pourraient investir jusqu'à 5 000 milliards de dollars sur les marchés privés — sous forme de participations privées, de titres de créances privées non souveraines et de capital à risque — et jusqu'à 21 000 milliards de dollars dans des actions et des obligations négociées en bourse, selon le rapport publié par IFC en 2019 sous le titre *Creating Impact – The Promise of Impact Investing*. Il faudra, pour exploiter ce potentiel, créer des opportunités et

DÉROULEMENT ET EFFETS DE L'INVESTISSEMENT D'IMPACT

INTENTION

Volonté d'améliorer les réalisations sociales et environnementales

CONTRIBUTION

Capitaux d'investissement (aux conditions du marché ou à des conditions concessionnelles)

ET/OU

Aide supplémentaire (par ex., transfert de connaissances, contrôle, influence)

INVESTISSEMENT



des instruments d'investissement permettant aux investisseurs de chercher à avoir un impact — et d'obtenir un rendement financier — de manière durable.

IFC, qui est l'un des plus importants investisseurs d'impact au monde, poursuit des opérations de ce type depuis une dizaine d'années. Elle donne forme à ce marché qui devient une force de grande envergure au service du bien. Durant l'exercice, IFC et ses partenaires ont formulé les Principes opérationnels pour la gestion de l'impact, qui ont établi un cadre de discipline commun et obtenu le consensus du marché à l'appui de la gestion de l'investissement d'impact. Ces principes régissant l'investissement d'impact sont conformes aux meilleures pratiques suivies par une gamme d'institutions publiques et privées et assurent la prise en compte des considérations d'impact à toutes les étapes du cycle de vie de l'investissement : stratégie, établissement du dossier et montage, gestion du portefeuille, cession et vérification indépendante.

Mais ce n'est pas tout. Étant donné l'importance cruciale de la transparence, les Principes exigent la divulgation annuelle d'informations et une vérification indépendante périodique de la manière dont ils sont appliqués. Ce faisant, ils confortent la confiance des investisseurs et accroissent la crédibilité du marché. En juin 2019, 63 institutions s'étaient engagées à suivre les Principes — et avaient adopté, pour la première fois, une norme du marché pour la gestion de l'investissement d'impact.

Voir www.ifc.org/DevelopmentImpact/OPI pour la déclaration d'IFC sur l'investissement d'impact.

En haut à droite : La publication d'IFC intitulée *Creating Impact — The Promise of Impact Investing* examine les possibilités considérables offertes par l'investissement d'impact, qui donne des résultats sur le plan tant financier que social.

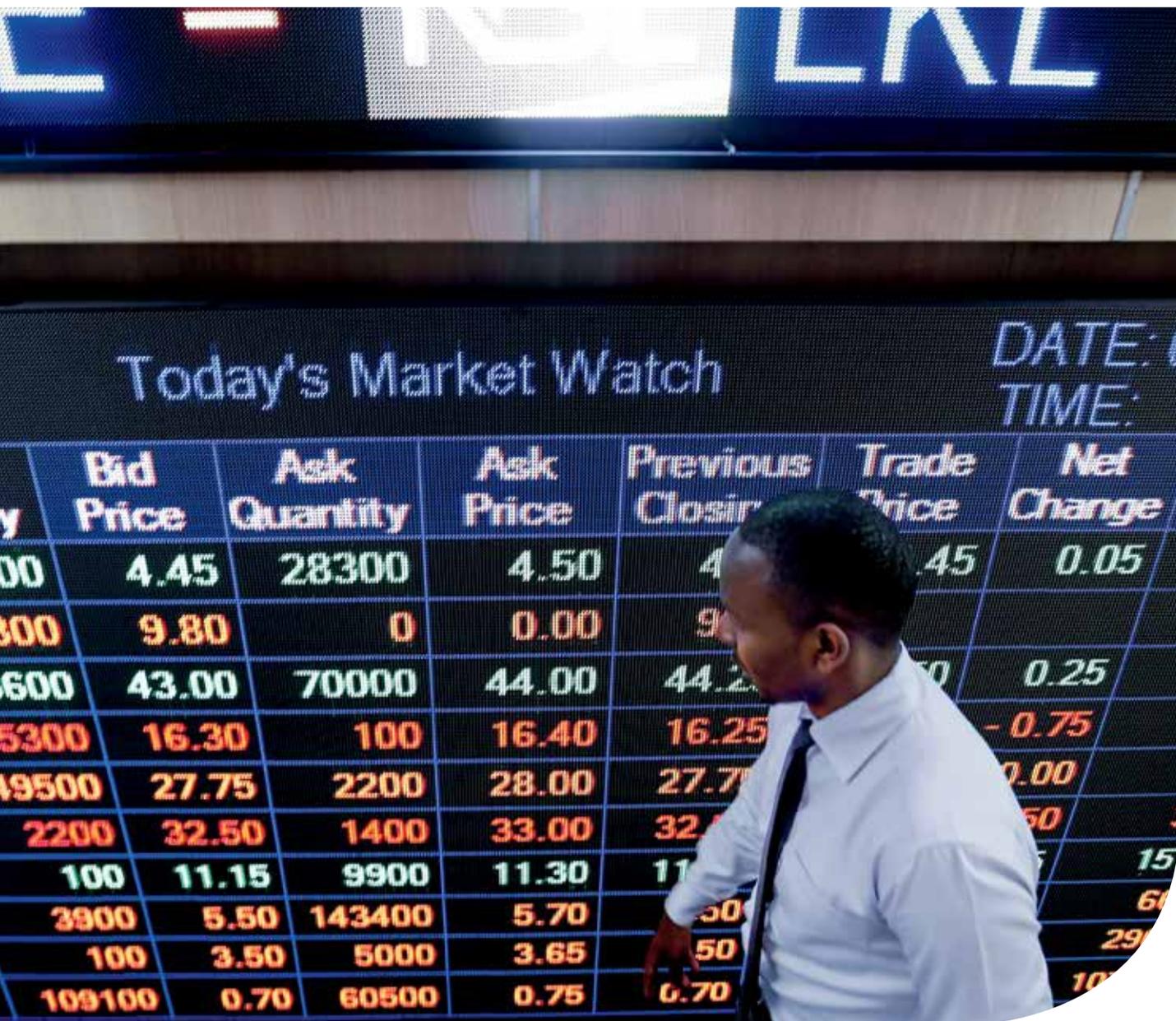
AMÉLIORATIONS QUANTIFIABLES

Création ou amélioration de marchés

Amélioration des produits ou des processus de l'entreprise

Augmentation ou amélioration des réalisations sociales et environnementales

IMPACT SUR L'ENTREPRISE (OU LE SECTEUR)



Photos : IFC contribue à établir de solides marchés des capitaux locaux dans un large éventail de pays, notamment le Kenya (ci-dessus) et le Kazakhstan (à droite).



Mettre les idées et les actions au service de la croissance intérieure

De solides marchés des capitaux sont un important moteur de la croissance économique. Les entreprises peuvent y recourir pour obtenir des financements à long terme en monnaie nationale et les autorités publiques peuvent faire appel à eux pour financer des routes, des écoles et des hôpitaux. Toutefois, bien qu'ils soient à l'origine d'un tiers du produit économique mondial, les pays en développement n'affichent que 10 % du montant total de la capitalisation boursière. Ces pays ne détiennent de surcroît qu'une très faible part du marché mondial des obligations de sociétés.

IFC émet des obligations en monnaie nationale pour financer des projets de manière à protéger les entreprises des fluctuations de change et encourage les investisseurs mondiaux à souscrire à ses émissions. Elle aide également les autorités publiques à formuler des politiques et des réglementations permettant de renforcer les marchés des capitaux. Elle appuie aussi fréquemment les institutions locales pour leur permettre d'émettre des obligations en monnaie nationale ou d'investir dans ces dernières, ce type d'opérations pouvant attirer des investisseurs mondiaux.

IFC propose de surcroît des instruments qui permettent à ses clients de procéder à des swaps pour convertir des obligations en devises en obligations en monnaie nationale et de pénétrer sur les marchés des capitaux en procédant à leurs propres émissions obligataires, qui sont plus attractives lorsqu'elles bénéficient d'une garantie partielle de crédit d'IFC. La Société contribue également à mobiliser des financements de banques locales au profit des secteurs prioritaires grâce à son dispositif de partage des risques.

Les opérations poursuivies par IFC au Kazakhstan illustrent cette démarche. IFC a procédé à sa première émission obligataire en tengé kazakh qui lui a permis de lever 8,6 milliards de tengé (25 millions de dollars) pour appuyer le développement de marchés des capitaux locaux. Le produit de l'émission a été investi dans KazFoodProducts, grand groupe de transformation alimentaire du pays, pour soutenir les plans d'expansion de ce dernier et stimuler le secteur agricole du pays.

Au Costa Rica, IFC a levé 5,7 milliards de colones (10 millions de dollars) grâce à l'émission d'une obligation AAA sur le marché intérieur. Le produit de cette émission servira à renforcer le financement du logement au profit des ménages ayant des revenus faibles ou moyens qui n'ont pas accès à des prêts hypothécaires.

IFC se joint également à des initiatives qui aident les pays à développer des marchés des capitaux prospères et viables — et qui couvrent aussi bien la formulation de réglementations et de politiques que le renforcement des institutions. L'une d'entre elles est le Programme conjoint des marchés des capitaux (J-CAP), initiative menée à l'échelle du Groupe de la Banque mondiale. Durant l'exercice 19, le J-CAP a recensé des possibilités d'accroître la participation du secteur privé pour obtenir des financements sur le marché des capitaux dans des domaines d'intervention tels que le climat, les petites et moyennes entreprises et l'infrastructure. Au Kenya, le J-CAP collabore actuellement avec d'importantes caisses de retraite pour concevoir un instrument du marché des capitaux qui permettra d'obtenir des financements à long terme pour des projets d'infrastructures et de logements abordables. Le J-CAP bénéficie de l'appui du Guichet de conseil d'IFC sur la création de nouveaux marchés et de celui de partenaires de développement.



Attirer des capitaux pour répondre aux besoins de développement

La Guinée possède près d'un tiers des réserves mondiales de bauxite, qui est le principal minéral entrant dans la production d'aluminium. Le secteur minier du pays peine toutefois de longue date à réaliser son potentiel. IFC collabore avec les autorités publiques, les sociétés minières, les investisseurs et les populations locales pour aider le pays à mettre cette ressource en valeur et à atteindre ses objectifs économiques.

La mine de bauxite de Sangarédi-GAC qui bénéficie d'un appui d'IFC — et qui représente l'un des plus importants investissements étrangers en Guinée — confortera la position du pays en tant que producteur et exportateur de bauxite d'importance mondiale et donnera lieu à la construction d'infrastructures pour favoriser l'intégration du secteur minier

guinéen dans les marchés mondiaux. La collaboration des différentes entités du Groupe de la Banque mondiale a permis d'accorder un important financement au titre du projet de Sangarédi dont le coût s'établit à 1,5 milliard de dollars. Les capacités de mobilisation de capitaux privés à grande échelle d'IFC ont contribué à l'obtention de financement à hauteur de 750 millions de dollars au titre du projet — 150 millions de dollars pour son propre compte, et le solde mobilisé auprès d'un groupe d'investisseurs comprenant sept banques commerciales. L'appui de la Banque mondiale aux réformes du secteur et aux initiatives de promotion de la transparence ainsi que l'assistance technique qu'elle a fournie pour la gestion des finances publiques ont préparé le terrain à cet investissement. Une police d'assurance contre le risque politique émise par l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) a rassuré encore plus les investisseurs.

IFC mobilise des capitaux privés à partir de deux plateformes principales. La première est son programme de syndications qui, depuis 1959, a permis de mobiliser plus de 70 milliards de dollars auprès de quelque

500 partenaires de financement au titre d'environ 1 100 projets dans plus de 115 pays émergents. L'encours des engagements au titre d'investissements sous forme de prêts syndiqués se chiffrait au total à 16 milliards de dollars en juin 2019. Durant l'exercice 19, IFC a mobilisé 5,8 milliards de dollars au titre d'investissements sous forme de prêts dans des pays en développement. La deuxième plateforme, IFC Asset Management Company, a permis de lever un montant d'actifs de 10,1 milliards de dollars et gère 12 fonds de placement.

IFC continue d'innover et de concevoir de nouveaux produits, en élargissant ses plateformes de financement par l'emprunt pour obtenir une part encore plus importante des quelque 80 000 milliards de dollars de liquidités qui pourraient émaner d'investisseurs institutionnels d'envergure mondiale. Ses produits et ses plateformes, ainsi que ses instruments traditionnels de syndication, permettent à la Société de mobiliser des milliards de dollars de capitaux privés au profit de pays émergents, notamment les pays les plus pauvres du monde — c'est-à-dire les pays admissibles à emprunter à l'IDA du Groupe de la Banque mondiale.

Photo : Conjointement à ses partenaires du Groupe de la Banque mondiale, IFC a mobilisé un financement de grande ampleur au profit de la mine de bauxite guinéenne de Sangarédi dont le coût s'établit à 1,5 milliard de dollars — qui est l'un des plus importants investissements étrangers dans le pays.



Durant l'exercice 19, IFC a financé un montant supplémentaire de 600 millions de dollars au titre de 22 projets dans 17 pays en ayant recours, pour atténuer les risques, à des polices d'assurance du crédit établies par des compagnies d'assurances privées. Certains de ces projets sont menés dans des pays fragiles qui n'ont que peu ou pas accès à d'autres sources de financement. IFC continue de développer son Programme de portefeuille de prêts conjoints (MCPP), qu'elle a créé en 2013.

IFC a également porté son attention durant l'exercice 19 sur l'apport de financements en monnaie nationale à ses clients. Elle a mobilisé l'équivalent de 1,2 milliard de dollars en monnaies nationales au titre de 11 projets dans 6 pays, en utilisant différents produits de syndicats de prêts en monnaie nationale. Au Brésil, la Société a mobilisé un montant supplémentaire de 150 millions de réaux (environ 40 millions de dollars) à la suite d'un investissement similaire effectué pour soutenir le développement de l'infrastructure numérique par Phoenix Towers. Cette entreprise construit des tours de télécommunications qui permettent aux opérateurs de réseaux mobiles de déployer des réseaux 4G dans les régions insuffisamment desservies du pays.

PROMOUVOIR LA VIABILITÉ

IFC aide les entreprises des pays en développement à surmonter des obstacles majeurs à une croissance durable.

Page **70**

Viabilité

Des solutions novatrices pour améliorer les villes

Page **72**

Climat

Recherche systématique d'opportunités économiques écologiques



Page **74**

**Parité
hommes-femmes**

Aider les femmes
à combler
leur manque
d'opportunités

Des solutions novatrices pour améliorer les villes

Pour plus de la moitié de la population humaine vit en zone urbaine, ce qui explique en partie pourquoi les villes consomment près des deux tiers de l'énergie mondiale et sont responsables de plus de 70 % des émissions de gaz à effet de serre de la planète. Le nombre de nouveaux venus en ville ne cessant de s'accroître, le phénomène d'urbanisation prend de la vitesse et de l'ampleur et accroît la demande de logements d'un coût abordable, de systèmes de transport bien intégrés, d'autres équipements, de services de base et d'emploi.



Photo : IFC a aidé les responsables municipaux de Bogota à mettre en place un système de téléphériques qui permet d'éviter les rues encombrées de la ville et réduit, parfois de 45 minutes, le temps de déplacement domicile-travail.

Pour répondre à des besoins d'une telle ampleur, IFC collabore avec les autorités publiques et le secteur privé pour bâtir des villes inclusives, sûres, résilientes et durables assurant des services aux particuliers et aux entreprises. Les domaines d'intervention comprennent l'écoconstruction, les transports publics, les véhicules électriques, la gestion des déchets, l'alimentation en eau et les énergies renouvelables.

L'Initiative pour les villes d'IFC, qui se chiffre à 8 milliards de dollars,

montre comment les principes de viabilité permettent déjà de transformer des centaines de zones urbaines dans quelque soixante pays. À Bogota (Colombie), par exemple, conducteurs et passagers enduraient des embouteillages inextricables en raison d'une infrastructure de transport obsolète. IFC a aidé la ville à construire un système de téléphériques qui réduit certains déplacements domicile-travail de quelque 45 minutes. Les personnes qui empruntent ce système sont également plus en sécurité, par suite des actions menées par IFC en collaboration avec les populations locales pour rénover les parcs, les jardins et les centres communautaires avoisinants. Les nouvelles lignes d'autobus express ouvertes avec l'appui d'IFC permettent également de réduire le temps des déplacements en ville.

Le modèle de collaboration d'IFC avec les villes — qui associe des investissements et des services-conseil — a aussi été appliqué en Argentine, où IFC et la municipalité

de Buenos Aires ont forgé un partenariat pour améliorer la mobilité urbaine. IFC a accordé un prêt de 50 millions de dollars pour financer une infrastructure durable, notamment l'installation de nouveaux couloirs réservés aux autobus et aux cyclistes. Elle a également offert des conseils techniques à l'appui d'options de transport peu polluants et d'un bon rendement énergétique pour la ville, qui, l'année dernière, a accueilli le sommet Urban 20. Cette initiative du G20, qui bénéficie de l'appui d'IFC, réunit des maires du monde entier pour leur permettre d'examiner les possibilités offertes par le secteur privé en faveur de solutions urbaines respectueuses de l'environnement.

À Marioupol (Ukraine), où l'arrivée de plus de 100 000 réfugiés depuis 2014 exerce de graves pressions sur les ressources municipales, la flotte vieillissante des transports publics peine à répondre aux besoins locaux. Le prêt de 12,5 millions d'euros consenti par IFC a permis d'ajouter des autobus confortables et efficaces à la flotte existante et de construire un nouveau dépôt de bus, d'acquérir des outils et des matériels pour les ateliers de réparation et de mettre en place un système de planification et de gestion de la circulation. IFC fournit également des conseils pour améliorer la structure de gouvernance du système de transport, accroître la participation du secteur privé et renforcer la viabilité financière et opérationnelle du système à long terme.

L'élargissement de l'accès des populations ayant de faibles revenus à des services essentiels et à des infrastructures de base de manière durable est l'un des objectifs ultimes du Programme d'obligations sociales d'IFC. Le produit des émissions contribuera à financer des projets dans ces domaines. Durant l'exercice 19, IFC a procédé à 12 émissions d'obligations sociales en 7 monnaies et a levé l'équivalent de 538 millions de dollars. En janvier 2019, elle a plus que doublé l'encours du volume de son obligation sociale kangourou en dollars australiens pour répondre à la demande des investisseurs et a ainsi mobilisé un montant supplémentaire de 400 millions de dollars australiens.



Recherche systématique d'opportunités économiques écologiques

P

our relever le défi que pose le renforcement de la résilience face au changement climatique, les pays doivent opérer d'une manière climatiquement rationnelle. IFC intègre systématiquement des activités ayant trait au climat dans tous les secteurs, en mettant l'accent sur les énergies propres, la finance verte, l'écoconstruction, les villes et une agriculture intelligentes sur le plan climatique.

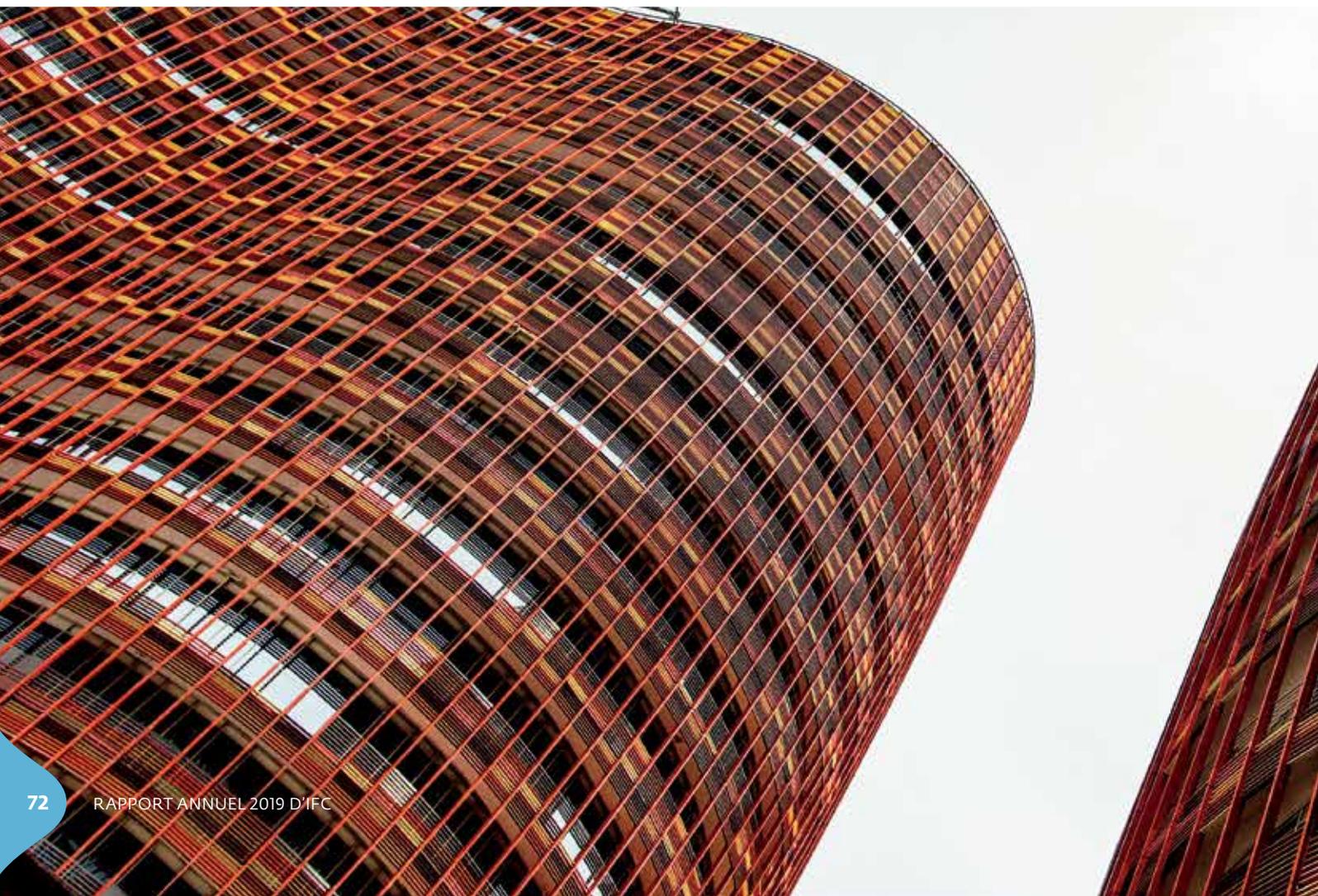
Durant l'exercice 19, IFC a atteint la cible qu'elle s'était fixée pour ses opérations axées sur le climat, en accordant des

financements judicieux sur le plan climatique à hauteur de 5,8 milliards de dollars, dont 3,2 milliards de dollars mobilisés auprès d'autres investisseurs. Ces opérations ont représenté 30 % du volume total des engagements de la Société pour l'exercice. Ses investissements ont contribué à éviter l'émission de 15,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

IFC aide les entreprises agroindustrielles à accroître leur productivité en adoptant des technologies et des pratiques intelligentes en matière climatique dans les secteurs à fortes émissions

comme celui des engrais. En Inde, elle a procédé à un montage financier de 60 millions de dollars en faveur de Deepak Fertilisers and Petrochemicals Corporation Limited pour aider cette société à mettre en place des installations de réduction des émissions d'oxydes d'azote. IFC aidera également la société à mettre en œuvre un plan d'action environnementale et sociale.

L'écoconstruction continue d'être une priorité pour IFC. Son programme Excellence in Design for Greater Efficiencies (EDGE) est maintenant utilisé dans plus de 150 pays pour attribuer une certification environnementale aux bâtiments écologiques. EDGE ouvre à IFC et à d'autres banques des possibilités d'investissement intéressantes. En cinq ans, les investissements d'IFC dans l'écoconstruction sont passés de 160 millions de dollars à 761 millions de dollars (ressources d'IFC et capitaux mobilisés). L'un de ces investissements est une opération de prêt de 275 millions de dollars qui a pour objet d'aider PT Trans Corpora, en Indonésie, à ouvrir 125 magasins de détail écologiques dans 25 villes d'ici à 2025. PT Trans Corpora devrait créer plus de 30 000 emplois et travailler avec plus de 6 000 fournisseurs, dont près de 70 % sont des petites et moyennes entreprises.



Les énergies renouvelables font toujours l'objet d'une forte proportion des investissements d'IFC axés sur le climat. IFC a investi 2,4 milliards de dollars durant l'exercice 19 et opère de plus en plus en amont pour trouver des débouchés aux nouvelles technologies. Elle a forgé un partenariat avec le Programme d'aide à la gestion du secteur de l'énergie (ESMAP) de la Banque mondiale pour explorer de nouveaux marchés pour l'éolienne en mer et l'énergie solaire photovoltaïque produite à partir d'installations flottantes. Elle collabore également avec des entreprises et des organismes de réglementation pour accroître l'envergure des marchés de stockage dans les pays émergents, afin de permettre au réseau d'acheminer davantage d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables.

Les obligations vertes offrent à leurs émetteurs un moyen essentiel d'obtenir des capitaux à long terme pour financer des activités économiques axées sur le climat. IFC a effectué 37 émissions d'obligations vertes en 11 monnaies pour un montant total de 1,6 milliard de dollars. Parmi ces dernières figure l'émission d'une obligation verte libellée en livres sterling pour un montant de 350 millions de livres sterling en juillet 2018 ; cette obligation est la première de ce type

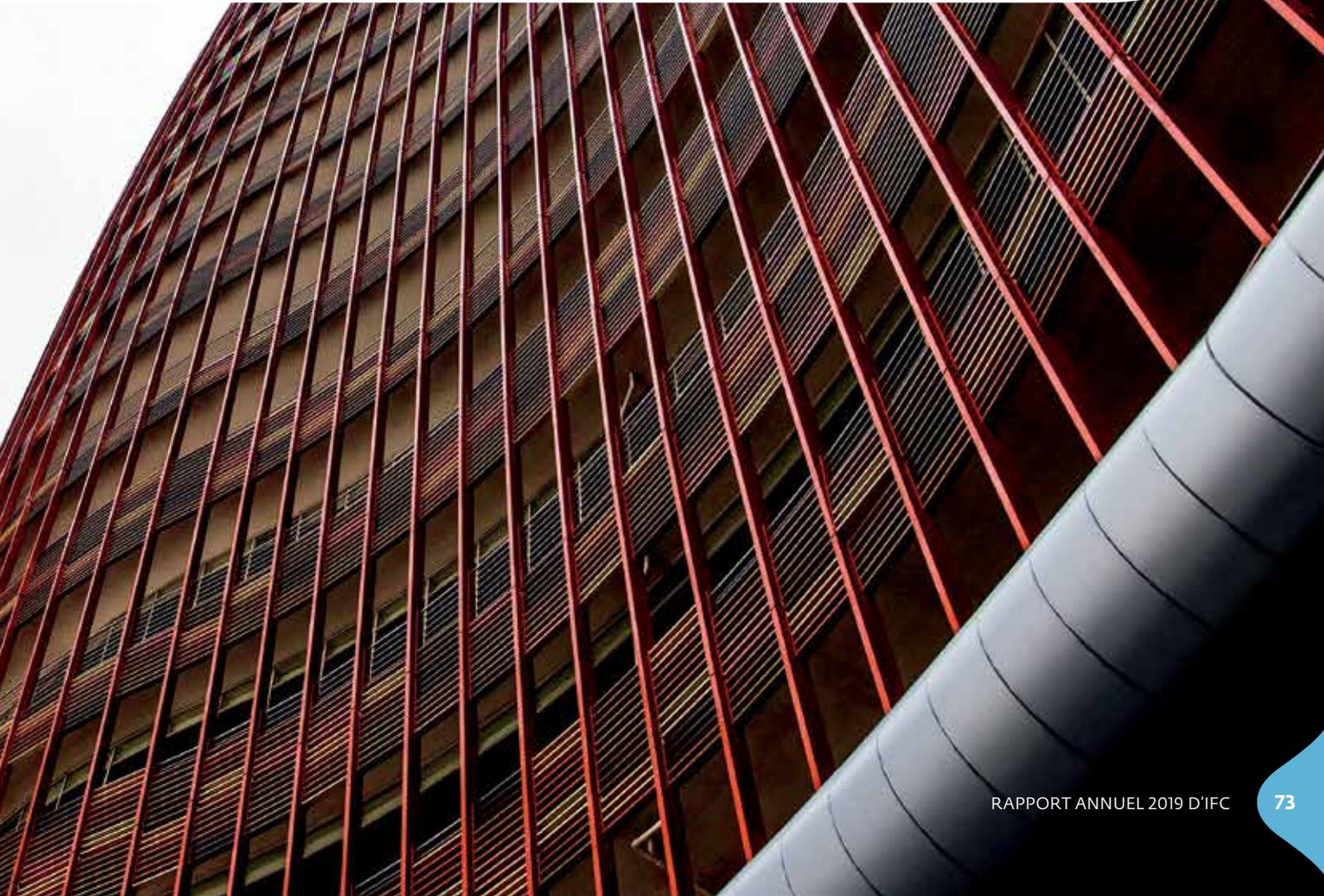
émise par une banque multilatérale de développement depuis 2015. En Indonésie, IFC a procédé à la première émission d'obligations vertes Komodo en roupies indonésiennes, qui a permis de lever l'équivalent de 134 millions de dollars. Elle a également réalisé à sa première émission d'obligations vertes libellées en pesos colombiens à hauteur de 35 milliards de pesos colombiens (soit l'équivalent de 10 millions de dollars) qui a été placée sur des marchés étrangers.

IFC contribue aussi à renforcer le marché en investissant dans des obligations vertes émises par des institutions financières et d'autres sociétés. Elle a engagé 150 millions de dollars dans des obligations vertes émises par la Bank OCBC NISP en Indonésie et, ce faisant, a aidé les autorités publiques à se rapprocher de leur cible qui consiste à réduire de 29 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. En Thaïlande, IFC est devenue le seul investisseur dans l'obligation verte émise par TMB Bank pour un montant de 60 millions de dollars, qui est la première obligation de ce type émise par une banque commerciale en Thaïlande. IFC a de surcroît constitué un fonds à l'appui des investissements verts dans l'économie réelle (Real Economy Green Investment Opportunity Fund ou REGIO). Ce Fonds est le premier fonds

mondial d'obligations vertes ciblant les émetteurs institutionnels des marchés émergents et devrait catalyser au moins 500 millions de dollars de capitaux privés à l'appui d'investissements intelligents intégrant la dimension climatique dans les pays en développement.

IFC prend de plus en plus en compte le risque climatique dans le cadre de ses opérations et lorsqu'elle partage son expérience à l'échelle mondiale. Elle a procédé à titre de projet pilote à une évaluation du risque climatique durant l'exercice 19. IFC et la Banque mondiale servent de secrétariat à la Carbon Pricing Leadership Coalition, qui collabore avec les autorités publiques, des entreprises et la société civile afin de promouvoir des moyens efficaces d'établir des tarifs du carbone. IFC publie des informations conformément aux directives formulées par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique (voir p. 104).

Photo : La société Asia Green Real Estate implantée à Jakarta applique le système EDGE, qui est le programme de normes d'écoconstruction et de certification des bâtiments écologiques.



Aider les femmes à combler leur manque d'opportunités

Ho Thi Hai Ngan est une femme d'affaires vietnamienne. Elle a commencé par créer deux entreprises qui ont toutes deux fait faillite faute de financements. Elle a néanmoins persévéré et ouvert un magasin d'électronique après avoir obtenu un prêt de 25 000 dollars de Vietnam Prosperity Commercial Joint Stock Bank (VPBank). Six mois plus tard, la valeur de son entreprise avait quadruplé pour atteindre 400 000 dollars.

L'investissement de 125 millions de dollars d'IFC dans VPBank a contribué à rendre possible le financement accordé à Madame Ngan. Le manque à financer des petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes dans les marchés émergents, qui se chiffre à 1 400 milliards de dollars, est considérable. IFC travaille de longue date avec les institutions financières pour accroître les flux de ressources au profit des femmes. Elle a investi et a fourni des services de conseil à 88 institutions financières de 50 pays, par l'intermédiaire de son programme *Banking on Women*, pour accroître les financements accordés à des PME détenues et dirigées par des femmes. En juin 2019, son portefeuille se chiffrait, au total, à 2,2 milliards de dollars.

IFC a fait appel à ses partenaires d'investissement pour mettre davantage de ressources financières à la disposition des femmes propriétaires d'entreprise. Au Brésil, où les PME appartenant à des femmes sont confrontées à un déficit de financement de 19 milliards de dollars, la Société a organisé un prêt de 225 millions de dollars en faveur de Banco Santander Brasil, dont 75 millions de dollars mobilisés auprès d'une banque commerciale. Le produit de ce financement doit être spécialement affecté à des entreprises appartenant à des femmes.

Les entrepreneures n'ont toutefois pas uniquement besoin de crédits pour réussir. Il est aussi important qu'elles aient accès à des formations et à des réseaux. L'Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneures (We-Fi), partenariat fondé sur la collaboration et hébergé par le Groupe de la Banque mondiale, répond à ces besoins. Durant l'exercice 19, IFC s'est associée à WEConnect International, réseau mondial mettant en relation des entreprises appartenant à des femmes et des acheteurs qualifiés, pour renforcer l'accès des PME appartenant à des femmes au marché dans les pays émergents.

Au Nigéria, IFC a collaboré avec AXA Mansard à la conception de produits d'assurance destinés aux femmes.

Photo : Les affaires de Ho Thi Hai Ngan, au Viet Nam, ont commencé à prospérer lorsqu'elle a reçu un financement d'un client d'IFC, VP Bank. IFC collabore avec des institutions financières locales du monde entier pour contribuer à éliminer le manque à financer de 1 400 milliards de dollars auquel sont confrontées les PME appartenant à des femmes dans les marchés émergents.





AXA a porté le nombre de polices vendues à des femmes de 19 000 à la fin 2016, date de lancement du projet, à 40 000 en décembre 2018 et a l'intention d'assurer 60 000 Nigérianes d'ici à 2020. IFC s'emploie à présent, avec l'appui de l'Initiative We-Fi, à permettre à davantage de femmes d'obtenir une assurance au Cameroun, au Ghana et aux Philippines.

IFC encourage également la diversité au niveau des cadres de direction des sociétés. La proportion de sièges occupés par des femmes aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit, qui était de 15 % en 2011, année durant laquelle elle a commencé à recueillir ce type d'information, est maintenant de 36 %. Elle a pour objectif de porter cette proportion à 50 % d'ici à 2030.

Les études réalisées par IFC pour montrer l'intérêt que présente la réduction des disparités entre les hommes et les femmes ont aussi produit de précieuses informations. Le rapport publié par IFC durant l'exercice 19 sous le titre *Moving Toward Gender Balance in Private Equity and Venture Capital* montre que les fonds de participation privés et de capital-risque dont les équipes responsables des investissements sont constituées à parts égales d'hommes et de femmes affichent des rendements plus élevés de 20 % que les fonds qui sont dirigés en majorité par des hommes ou par des femmes. Le rapport montre que l'absence de femmes parmi les responsables de l'affectation des capitaux et les bénéficiaires de ces derniers peut réduire le rendement des investissements et nuire aux entrepreneures.



À propos d'IFC

IFC s'efforce de fournir ce qui ne peut pas s'obtenir ailleurs. Mettre à profit cet apport unique, appelé « additionnalité », pour optimiser l'impact dans le domaine du développement est l'une des pierres angulaires de sa stratégie.

77

LES COMPÉTENCES D'IFC

- 78 Répartition géographique des activités d'IFC
- 79 L'action d'IFC
- 83 Les compétences spécialisées d'IFC

85

RÉPONDRE AUX ATTENTES

- 86 Comprendre l'impact d'IFC sur le développement

91

LE PERSONNEL ET LES PRATIQUES D'IFC

- 92 La gouvernance d'IFC
- 93 L'obligation de rendre compte
- 94 Partenariats mondiaux
- 97 Gestion du portefeuille
- 98 Gestion des risques
- 100 L'approche d'IFC en matière de viabilité
- 104 Présentation d'informations par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique
- 106 Rapport indépendant d'assurance limitée de l'auditeur sur différentes informations relatives au développement durable
- 108 Résumé de la performance financière

LES COMPÉTENCES **D'IFC**

IFC associe des investissements, des services de conseil et la mobilisation de ressources pour aider le secteur privé à promouvoir le développement.

Répartition géographique des activités d'IFC

IFC, qui est la plus importante institution mondiale de développement opérant dans le cadre du secteur privé, a des agents basés dans 93 pays. Elle met à profit les enseignements tirés de l'expérience d'une région pour apporter des solutions aux problèmes d'autres régions — et montre de même aux entreprises comment utiliser leurs compétences pour saisir des opportunités dans d'autres pays en développement.



L'action d'IFC

IFC fournit des services d'investissement, de conseil et de gestion d'actifs aux clients de pays en développement. Ces services se renforcent mutuellement et permettent à la Société d'être particulièrement bien placée pour aider le secteur privé à créer des opportunités. Ses produits et ses services sont adaptés aux besoins de ses clients et créent ainsi systématiquement de la valeur. Son aptitude à attirer d'autres investisseurs présente des avantages supplémentaires, car elle lui permet de proposer à ses clients de nouvelles sources de financement et de nouvelles manières de mener leurs activités.

INVESTISSEMENTS

Les produits financiers d'IFC permettent aux entreprises de gérer leurs risques et d'élargir leur accès aux marchés financiers étrangers et nationaux. Parce que la Société applique les principes et conditions du marché, elle investit exclusivement dans des projets à but lucratif dans des pays en développement et applique les taux et tarifs du marché à ses produits et services.

Les produits et services d'IFC visent à répondre aux besoins spécifiques de ses pays membres dans différentes branches d'activité, en particulier l'infrastructure, l'industrie manufacturière, l'agroindustrie, les services et les marchés financiers. Durant l'exercice 19, IFC a effectué des investissements à long terme à hauteur de 19,1 milliards de dollars dans 269 projets pour fournir un appui au secteur privé dans des pays en développement. Ce montant comprend 10,2 milliards de dollars mobilisés auprès d'autres investisseurs.

PRODUITS

Prêts

IFC consent des financements sur projet et des prêts aux entreprises pour son propre compte durant une période allant généralement de 7 à 12 ans. Elle accorde aussi des prêts à des intermédiaires bancaires, à des sociétés de crédit-bail et à d'autres institutions financières qui rétrocèdent ces ressources.

Alors que dans le passé les prêts d'IFC étaient généralement libellés dans les monnaies des grandes nations industrielles, la Société accorde maintenant la priorité au montage de produits en monnaie nationale. IFC a accordé des financements en 73 monnaies nationales.

Durant l'exercice 19, IFC a engagé 7,1 milliards de dollars pour son propre compte au titre de nouveaux prêts.

Participations

Les prises de participation fournissent l'appui au développement et le capital-développement à long terme dont les sociétés privées ont besoin. IFC prend des participations dans des sociétés et des institutions financières ou par l'intermédiaire de fonds de participation privés. Durant l'exercice 19, les engagements de la Société pour son propre compte sous forme de prises de participation ont représenté environ 1 milliard de dollars.

En règle générale, IFC prend une participation de 5 % à 20 % au capital d'une entreprise. Elle encourage les sociétés dans lesquelles elle investit à élargir l'actionnariat en procédant à leur inscription en bourse et, par conséquent, à développer les marchés financiers locaux. Elle investit également par le biais de prêts assortis d'une participation aux bénéficiaires, de prêts convertibles et d'actions privilégiées.

Financement du commerce et des produits de base

Le Programme mondial de financement du commerce mis en place par IFC garantit les obligations de paiement d'institutions financières agréées au titre d'échanges commerciaux. Il permet d'accroître le volume des crédits commerciaux que les banques peuvent accorder et de compléter les financements de ces dernières en faisant bénéficier de mécanismes d'atténuation des risques, au cas par cas, plus de 218 banques dans 71 pays.

Durant l'exercice 19, les engagements d'IFC au titre du financement du commerce se sont établis à 4,5 milliards de dollars, dont plus de la moitié était destinée à des pays éligibles à bénéficier de financements de l'Association internationale de développement (pays IDA)* et à des régions caractérisées par des situations de fragilité et de conflit (FCS).

Prêts syndiqués

Le programme de prêts syndiqués d'IFC est le plus ancien et le plus important programme de ce type mis en place par des banques multilatérales de développement. Il a pour objet de permettre aux partenaires publics et privés d'IFC — banques commerciales, investisseurs institutionnels, sociétés d'assurance, fonds souverains et autres institutions de développement — de participer à ses côtés à des opérations dans le cadre desquelles elle accorde des prêts à des sociétés de marchés émergents.

En mobilisant les ressources de ses partenaires, IFC forge de nouvelles relations qui peuvent aider à accroître les investissements étrangers dans les pays les plus pauvres du monde et donne à d'autres entreprises locales en expansion de nouvelles possibilités de lever des fonds. Durant l'exercice 19, IFC a procédé avec 70 partenaires à la syndication de prêts B, de prêts parallèles, de crédits mobilisés, de prêts en monnaie nationale et de prêts du Programme de portefeuille de prêts conjoints (MCP) à hauteur de 5,8 milliards de dollars. Le programme MCP, auquel un prix a été attribué, crée des portefeuilles de prêts personnalisés pour les investisseurs dans les marchés émergents.

Les prêts syndiqués ont contribué pour 57 % au montant total des ressources mobilisées auprès de tiers par IFC pour ses clients durant l'exercice 19 et ont bénéficié pour 37 % à des emprunteurs de pays IDA et de FCS. À la fin de l'exercice, les syndications représentaient un portefeuille total de 15,8 milliards de dollars géré par IFC pour le compte de ses partenaires d'investissement.

Produits dérivés et financements structurés

IFC propose des produits dérivés aux entreprises qui sont ses clientes, uniquement à des fins de couverture. Elle leur permet ainsi d'améliorer leur solvabilité et leur rentabilité en leur donnant accès aux marchés internationaux des produits dérivés pour se prémunir contre les risques liés aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des cours des produits de base. Elle joue généralement le rôle d'intermédiaire entre le marché et les entreprises privées des pays émergents lorsqu'elle offre des produits de gestion des risques. IFC propose aussi des produits de financements structurés aux clients souhaitant lever des fonds sur les marchés financiers mondiaux et locaux et gérer leur risque financier. Elle a aidé des clients procédant à leur première émission à obtenir accès au marché en leur proposant des garanties partielles de crédit. Elle aide aussi ses clients à structurer des titrisations et à placer ces valeurs auprès d'investisseurs sur les marchés financiers.

Financements concessionnels mixtes

IFC utilise plusieurs outils pour attirer des financements qui, sinon, ne seraient pas réalisés dans des projets de développement ayant un fort impact. Les financements mixtes sont l'un des outils qui l'aident à entreprendre des opérations dans des contextes plus difficiles. Elle associe, à cette fin, des financements concessionnels — émanant en général de partenaires de développement — à ses propres ressources et à celles de co-investisseurs. Les financements mixtes peuvent contribuer à réduire le risque ou à améliorer le profil risque/rémunération de transactions qui sont pratiquement viables sur le marché, ce qui accroît leur attrait pour les investisseurs du secteur privé.

Les mécanismes de financements concessionnels mixtes d'IFC couvrent une gamme de pays, de secteurs et de domaines thématiques qui sont essentiels à la poursuite de la stratégie de la Société. Par exemple, le Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA, qui est l'un de ces mécanismes, contribue de manière cruciale à mobiliser des investissements dans certains des pays les moins développés du monde.

Durant l'exercice 19, IFC a engagé plus de 236 millions de dollars de financements concessionnels de bailleurs de fonds, qui ont catalysé les investissements qu'elle a effectués pour son propre compte à hauteur de 589 millions de dollars. IFC joue également un rôle de premier plan dans le cadre de la mise en œuvre des principes régissant les financements mixtes, qui exigent la poursuite d'une démarche disciplinée en ce domaine pour éviter de créer des distorsions sur le marché et pour attirer des investissements du secteur privé.

SERVICES-CONSEIL

La fourniture de conseils est un aspect essentiel de la stratégie suivie par IFC pour créer des marchés, et cette dernière poursuit ces activités en collaboration avec les autorités nationales et la Banque mondiale. Par l'intermédiaire de son programme de services-conseils, IFC s'emploie avec ses clients, notamment des sociétés, des institutions financières, des branches d'activité et des autorités publiques, à transformer des idées en projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier (« projets bancables »). Elle contribue à mettre en place les conditions requises pour attirer des capitaux de manière à promouvoir la croissance du secteur privé.

Les services-conseil d'IFC bénéficient des informations produites par le programme de diagnostic du secteur privé mené par IFC et la Banque mondiale dans les pays, le Cadre de partenariat-pays pluriannuel du Groupe de la Banque mondiale et les études sectorielles approfondies (« Sector Deep Dives ») d'IFC.

- IFC aide les entreprises à attirer des partenaires et des investisseurs du secteur privé, à pénétrer sur de nouveaux marchés et à accroître l'impact de leurs activités. Elle leur fournit des informations sur le marché qui sont adaptées à leurs besoins ainsi que des conseils sur la manière d'améliorer leurs résultats et la viabilité de leurs opérations.
- IFC aide les branches d'activité à adopter de bonnes pratiques et des normes pour accroître leur compétitivité et leur productivité.
- IFC aide les autorités publiques à structurer des partenariats public-privé pour améliorer l'accès de la population à des infrastructures et à des services de base de haute qualité. Elle leur fournit également des conseils sur la manière d'améliorer le cadre de l'activité économique en procédant à des réformes pour promouvoir l'investissement, stimuler la croissance et créer des emplois. Elle apporte également son appui à la mise en œuvre de ces réformes.

*Se rapporte à IDA-17.

- IFC collabore avec la Banque mondiale afin de fournir des conseils sur l'action à mener en amont pour faciliter la création de marchés et soutenir les transactions futures dans de multiples branches d'activité.

IFC travaille avec ses clients, en particulier dans les régions les plus pauvres du monde et celles qui sont touchées par un conflit, pour améliorer leurs modes de gouvernance et leurs pratiques environnementales et sociales, en particulier dans le domaine de la parité hommes-femmes. Elle aide également les clients qui pourraient faire l'objet d'investissements à améliorer leurs résultats opérationnels et leurs pratiques de gestion de manière à pouvoir attirer les financements dont ils ont besoin.

Durant l'exercice 19, IFC a porté à 1,5 milliard de dollars la valeur de son portefeuille de services-conseil, qui regroupe 783 projets poursuivis dans 116 pays. Le programme de services-conseil d'IFC concernait pour 59 % des pays IDA et pour 21 % des régions fragiles et/ou touchées par un conflit ; 24 % du programme avait trait au climat et 42% s'attachaient aux questions liées à la parité hommes-femmes. Les agents des services-conseil demeurent proches de leurs clients puisque près de 80 % d'entre eux sont basés sur le terrain.

COLLABORATION AVEC LES ENTREPRISES

Agroindustrie : IFC aide les entreprises à améliorer leur productivité et leurs normes en créant des filières efficaces, en assurant la sécurité alimentaire, en établissant des liens étroits avec des exploitations agricoles de taille plus réduite et les populations rurales, et en mettant davantage l'accent sur l'obtention de résultats économiques, sociaux et environnementaux positifs tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Infrastructure et ressources naturelles : IFC aide les sociétés à concevoir des projets bancables ayant un fort impact. Elle leur fournit à cette fin un appui qui leur permet de procurer des avantages plus importants aux populations locales de manière à atténuer les risques auxquels les projets les exposent. Elle aide également les sociétés à utiliser de manière plus rationnelle des ressources comme l'énergie et l'eau, soutient le développement de marchés des énergies renouvelables et contribue à élargir l'accès des populations à des services énergétiques modernes.

Services de conseils en finance d'entreprise : IFC aide les entreprises à trouver de nouveaux débouchés, à attirer des investisseurs et à monter des projets complexes, en proposant des conseils sur la manière de concevoir et d'exécuter des fusions et des acquisitions et de forger des partenariats.

Édifices verts : IFC propose des outils et des formations pour aider les entreprises à construire des édifices qui utilisent plus efficacement l'énergie, l'eau et les matériaux. Elle aide aussi les autorités publiques à établir des cadres de politique en ces domaines et elle collabore avec les banques au lancement de produits financiers verts.

Petites et moyennes entreprises (PME) : IFC aide les PME à renforcer leurs compétences et à améliorer leurs résultats en accroissant leur capacité à participer aux réseaux d'approvisionnement et de distribution de sociétés de plus grande taille. Elle fournit des conseils aux entreprises et aux autorités publiques sur la manière d'améliorer les conditions de travail et la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement du secteur des textiles.

Parité hommes-femmes : IFC travaille avec les entreprises pour accroître le recrutement, le maintien en fonction et la promotion des femmes. Elle les aide aussi à élargir l'accès des femmes aux services financiers, aux technologies, à l'information et aux marchés.

Gouvernance d'entreprise : IFC aide les entreprises à accroître leur accès aux capitaux, à atténuer leurs risques et à se protéger d'une mauvaise gestion en améliorant leur gouvernance d'entreprise.

Gestion des risques environnementaux et sociaux : IFC aide les entreprises à intégrer la gestion des risques environnementaux et sociaux dans leurs activités pour obtenir des résultats inscrits dans la durée.

COLLABORATION D'IFC AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET LES GESTIONNAIRES DE FONDS

Institutions financières : IFC aide ses clients à renforcer leur gestion des risques et à diversifier la gamme de leurs produits dans des catégories comme le financement des PME, la parité hommes-femmes, le financement du logement et les énergies durables. Elle s'emploie également à promouvoir un accès universel au financement, à renforcer les marchés financiers et à mettre en place des centrales de crédit ainsi que des registres de garanties.

Gestionnaires de fonds : IFC contribue au développement du secteur des fonds de participation privés sur les marchés pionniers et fournit des conseils aux gestionnaires de fonds et aux PME dans lesquelles les fonds investissent.

COLLABORATION AVEC LES AUTORITÉS PUBLIQUES

Partenariat public-privé (PPP) : IFC aide les autorités publiques à concevoir et à mettre en place des partenariats public-privé adaptés aux besoins locaux pour contribuer à éliminer les goulets d'étranglement dans le secteur des infrastructures et atteindre les objectifs de développement national.

Secteur financier : IFC collabore avec les autorités publiques et le secteur privé à la constitution de systèmes financiers et de marchés des capitaux résilients, transparents et fonctionnant de manière harmonieuse.

Climat de l'investissement : IFC aide à améliorer le cadre de l'activité économique par le biais de réformes encourageant l'investissement, stimulant la croissance et créant des emplois.

Initiative pour les villes : IFC aide les administrations locales, les municipalités et les provinces à établir l'ordre de priorité des services d'infrastructure durables et résilients qu'elles doivent assurer à leurs citoyens.

Initiatives conjointes du Groupe de la Banque mondiale : IFC opère en amont, dans le cadre des pôles mondiaux conjoints du Groupe de la Banque mondiale, pour établir un cadre propice à l'activité économique, caractérisé par la stabilité financière, l'accès à des financements et la gestion des risques de manière à attirer des investissements du secteur privé, créer des marchés des capitaux et accélérer le rythme d'une croissance équitable. Elle poursuit par ailleurs des activités par l'intermédiaire du Programme conjoint des marchés des capitaux (J-CAP), qui est une initiative lancée par le Groupe de la Banque mondiale pour développer les marchés des capitaux locaux.

IFC ASSET MANAGEMENT COMPANY

IFC Asset Management Company LLC (AMC), filiale à part entière d'IFC, mobilise et gère des fonds à l'appui d'entreprises dans les pays en développement et sur les marchés pionniers. Créée en 2009, AMC offre aux investisseurs un accès unique aux projets d'investissement d'IFC sur les marchés émergents, tout en accroissant l'offre de capitaux à long terme sur ces derniers. Elle renforce l'impact de la Société dans le domaine du développement et génère des bénéfices pour les investisseurs en tirant profit de l'envergure mondiale d'IFC ainsi que de ses normes d'investissement.

Au 30 juin 2019, AMC avait levé environ 10,1 milliards de dollars, dont approximativement 2,3 milliards de dollars auprès d'IFC. Elle administre 12 fonds de placement gérant des produits de participation, de dette et de « fonds de fonds » pour le compte d'une large gamme d'investisseurs institutionnels, parmi lesquels des fonds de patrimoine souverains, des caisses de pension et des institutions de financement du développement.

FONDS D'AMC

Fonds de recapitalisation d'IFC : Le Fonds de recapitalisation d'IFC de 3 milliards de dollars se compose de deux fonds subsidiaires : un fonds de participation de 1,3 milliard de dollars et un fonds de créances subordonnées de 1,7 milliard de dollars. Lancé en 2009, ce fonds contribue à renforcer les banques qui revêtent une importance systémique dans les pays émergents en accroissant leur capacité à faire face aux crises financières et économiques. Au 30 juin 2019, il avait procédé à des engagements au titre de 41 projets d'investissement se chiffrant, globalement, à 2,8 milliards de dollars.

Fonds pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes : Le Fonds pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, qui est doté d'un milliard de dollars, a été lancé en 2010. Il investit sous forme de participations et d'instruments connexes dans un large éventail de secteurs en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Au 30 juin 2019, il avait engagé au total 876 millions de dollars au titre de 38 projets d'investissement.

Fonds de recapitalisation pour l'Afrique : Lancé en 2010 et doté de 182 millions de dollars, le Fonds de recapitalisation pour l'Afrique a pour mission d'investir dans les banques commerciales qui présentent une importance systémique en Afrique. Au 30 juin 2019, il avait engagé au total 130 millions de dollars au titre de huit projets.

Fonds catalyseur d'IFC : Lancé en 2012 et doté de 418 millions de dollars, le Fonds catalyseur d'IFC investit dans des fonds visant à procurer des capitaux de développement aux entreprises qui adoptent des moyens novateurs de faire face au changement climatique dans les marchés émergents. Il peut aussi investir directement dans ces entreprises. Au 30 juin 2019, il avait engagé au total 365 millions de dollars au titre de 22 projets d'investissement.

Fonds mondial pour l'infrastructure d'IFC : Le Fonds mondial pour l'infrastructure, lancé en 2013 et doté de 1,2 milliard de dollars, investit aux côtés d'IFC sous forme de prises de participation ou de financements connexes dans le secteur des infrastructures de pays émergents. Au 30 juin 2019, il avait engagé au total 702 millions de dollars au titre de 22 projets d'investissement.

Fonds Chine-Mexique : Le Fonds Chine-Mexique, lancé en 2014, qui est doté de 1,2 milliard de dollars, est un fonds dédié à un pays qui procède à des investissements sous forme de prises de participation ou d'instruments connexes ainsi qu'à des financements mezzanine avec IFC au Mexique. Il vise essentiellement les secteurs de l'infrastructure, du pétrole et du gaz ainsi que l'industrie manufacturière, l'agroindustrie, les services et le secteur bancaire. Au 30 juin 2019, il avait engagé au total 320 millions de dollars au titre de trois projets d'investissement.

Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières : Doté de 505 millions de dollars, le Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières prend le relais du Fonds de recapitalisation d'IFC et investit sous forme de prises de participation ou de financements connexes dans des institutions financières de pays émergents. Au 30 juin 2019, il avait engagé au total 158 millions de dollars au titre de cinq projets d'investissement.

Fonds mondial des fonds pour les marchés émergents d'IFC : Le Fonds mondial des fonds pour les marchés émergents d'IFC lancé en 2015, qui est doté de 800 millions de dollars, investit essentiellement dans des fonds de participation privés axés sur des entreprises à fort potentiel de croissance dans divers secteurs des pays émergents et des marchés pionniers. Il investit aussi directement dans ce type d'entreprises. Au 30 juin 2019, il avait engagé au total 740 millions de dollars au titre de 28 projets.

Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord : Le Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (« région MENA ») lancé en 2015, qui est doté de 162 millions de dollars, investit sous forme de participations et d'instruments connexes dans la région MENA. Au 30 juin 2019, il avait engagé au total 66 millions de dollars au titre de quatre projets d'investissement.

Fonds pour le financement des entrepreneurs : Le Fonds pour le financement des entrepreneurs lancé en 2016, qui est doté de 115 millions de dollars, accorde des prêts prioritaires à des banques commerciales en vue de leur rétrocession à de petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes dans des pays émergents. Ce fonds est une composante du mécanisme de financement Women Entrepreneurs Opportunity Facility, partenariat doté de 600 millions de dollars constitué en mars 2014 par IFC et l'initiative 10,000 Women de Goldman Sachs. Au 30 juin 2019, le fonds avait engagé 110 millions de dollars au profit de dix banques.

Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie : Le Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie lancé en 2016, qui est doté de 693 millions de dollars, investit sous forme de participations et d'instruments connexes dans tous les secteurs de pays émergents d'Asie. Au 30 juin 2019, le fonds avait engagé 145 millions de dollars au titre de cinq projets.

Les compétences spécialisées d'IFC

Le rôle moteur que joue IFC dans le développement durable du secteur privé tient à la profondeur et à l'étendue des connaissances spécialisées que la Société a acquises durant 60 années consacrées à promouvoir la réussite et l'expansion des entreprises des marchés émergents. Elle occupe de ce fait une place unique sur le marché.

IFC exploite ses connaissances sectorielles d'envergure mondiale pour s'attaquer aux plus grands problèmes de développement de notre ère, notamment le chômage, le changement climatique, la sécurité alimentaire et la sécurité des ressources en eau.

AGROINDUSTRIE ET FORESTERIE

L'agroindustrie contribue beaucoup à réduire la pauvreté. Le secteur agricole est à l'origine de la moitié du PIB et des emplois dans de nombreux pays en développement. Il est donc un secteur prioritaire pour IFC.

IFC accorde des financements et fournit des services-conseil au secteur privé pour l'aider à répondre à la demande de produits alimentaires d'une manière viable sur le plan écologique et inclusive sur le plan social.

IFC propose des financements à long terme et des possibilités de financement des fonds de roulement pour aider ses clients à financer l'acquisition par les agriculteurs de facteurs de production, notamment des semences, des engrais et des produits chimiques pour les cultures.

IFC réalise des investissements dans la logistique et des infrastructures telles que les entrepôts et les installations de la chaîne du froid pour améliorer l'efficacité des filières d'approvisionnement et réduire le gaspillage d'aliments. Afin d'améliorer la productivité agricole, IFC s'efforce d'accroître l'adoption de techniques et de technologies d'exploitation efficaces qui permettent d'utiliser au mieux les facteurs de production et les ressources et contribuent à atténuer les impacts associés au changement climatique. La Société fournit également des conseils pour renforcer les opérations de ses clients, accroître les capacités d'exploitation des petits agriculteurs, faire face aux impacts du changement climatique, améliorer la sécurité alimentaire et trouver de nouveaux débouchés.

Durant l'exercice 19, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans les secteurs de l'agroindustrie et de la foresterie ont atteint au total environ 501 millions de dollars.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Des marchés financiers fonctionnant de manière harmonieuse, accessibles à tous et durables assurent une allocation efficace des ressources ; ils sont aussi essentiels à la réalisation des deux objectifs du Groupe de la Banque mondiale qui consistent à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée, et à celle des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les activités d'IFC concernant les intermédiaires financiers contribuent à renforcer les institutions financières ainsi que l'ensemble des systèmes financiers, à développer les marchés des capitaux existants et à en créer de nouveaux et, dans ce contexte, à promouvoir la poursuite de meilleures pratiques de gestion des risques environnementaux et sociaux. Ce faisant, IFC peut fournir un appui aux micro-, petites et moyennes entreprises et favoriser une expansion des circuits de prestation de services financiers numériques bien plus importante qu'elle n'aurait pu le faire seule.

Dans le cadre des opérations qu'elle poursuit avec eux, IFC encourage les intermédiaires financiers à accroître leurs activités dans des domaines prioritaires, tels que les entreprises appartenant à des femmes ou le changement climatique, dans des régions fragiles et touchées par un conflit ainsi que dans les secteurs du logement, de l'assurance, des infrastructures et des services sociaux.

Durant l'exercice 19, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte au titre des marchés financiers ont atteint au total environ 5 milliards de dollars.

SANTÉ ET ÉDUCATION

Les services de santé et d'éducation sont des besoins fondamentaux des êtres humains, mais ils restent hors de portée de nombreux habitants des pays en développement.

L'élargissement de l'accès aux services de santé et d'éducation est un élément essentiel de toute stratégie visant à éliminer la pauvreté et à promouvoir la prospérité. IFC apporte un soutien aux prestataires de services de santé et aux entreprises opérant dans les domaines des sciences de la vie en leur accordant des financements, en leur proposant des conseils, en favorisant le partage de connaissances dans leurs domaines, en renforçant les normes de gestion et des services cliniques, en améliorant le respect des normes de qualité internationales pour les médicaments, en aidant les autorités à formuler des politiques publiques et en encourageant la collaboration entre le secteur public et le secteur privé.

Dans le domaine de l'éducation, IFC aide les entreprises privées à compléter l'action du secteur public et à créer davantage d'opportunités de manière à permettre aux membres de la population d'être productifs dans des contextes économiques en rapide évolution. IFC collabore avec des prestataires de systèmes technologiques et de services d'enseignement professionnel, ainsi qu'avec des établissements d'enseignement supérieur pour améliorer les possibilités d'emploi de leurs élèves.

IFC est le plus important investisseur multilatéral au monde dans des services privés de soins de santé et d'éducation. Durant l'exercice 19, les nouveaux engagements à long terme qu'elle a pris pour son propre compte dans ces domaines ont atteint au total environ 374 millions de dollars.

INFRASTRUCTURE

Les infrastructures modernes stimulent la croissance économique, améliorent les niveaux de vie et permettent de faire face à de nouveaux problèmes de développement, notamment l'urbanisation rapide et le changement climatique. IFC s'emploie à soutenir des projets d'infrastructure privés dont les modèles opérationnels ont un impact important et peuvent être largement reproduits. Ces travaux donnent lieu à la poursuite d'une collaboration précoce et stratégique avec les autorités publiques, les promoteurs et les investisseurs. IFC est déterminée à poursuivre dans cette voie parce que le secteur privé peut contribuer dans une large mesure à l'établissement d'infrastructures qui fournissent des services essentiels à un grand nombre de personnes, et le faire de manière efficace, économique et rentable.

Les activités d'IFC dans le domaine de l'infrastructure contribuent à élargir l'accès à l'électricité, aux transports et à l'eau. La Société fournit aussi aux autorités publiques des conseils sur les partenariats public-privé, collabore avec les maires à l'amélioration des équipements municipaux et des infrastructures environnementales, et trouve des solutions aux problèmes rencontrés, entre autres dans le domaine des transports urbains. Elle atténue les risques et exploite les compétences spécialisées, notamment dans le domaine des montages financiers pour rendre les projets bancables. Elle aide également à réduire les risques des projets en aidant les sociétés à collaborer avec de multiples parties prenantes et à favoriser le partage des avantages obtenus avec les populations locales.

Durant l'exercice 19, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans ce secteur ont atteint au total environ 1,1 milliard de dollars.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Le secteur de l'industrie manufacturière contribue de manière essentielle à la création d'opportunités et à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. IFC collabore avec ses clients pour accroître l'échelle et la complexité de leurs activités de production, en ajoutant plus de valeur aux produits manufacturés et en utilisant des procédés industriels de plus haute technicité. Les efforts déployés pour promouvoir la production de matériaux de base, comme le ciment, les produits chimiques et les métaux, peuvent se faire sentir tout au long des filières et même déboucher sur la création d'emplois formels dans le secteur manufacturier ainsi que dans les services connexes.

IFC continue de porter un grand intérêt à l'industrie manufacturière, notamment dans les domaines des matériaux de construction, des textiles et de la confection, des machines industrielles et des équipements de transport. Elle fournit des investissements et des conseils aux sociétés qui souhaitent adopter des modèles de production plus complexes. Elle encourage le respect des normes relatives aux meilleures pratiques dans des domaines comme l'utilisation rationnelle de l'énergie, les émissions de carbone, les ressources humaines et la parité hommes-femmes. Elle fournit également des services-conseil pour améliorer la productivité des travailleurs et des opérations des entreprises manufacturières de taille moyenne.

Durant l'exercice 19, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son compte propre dans le secteur manufacturier ont atteint environ 534 millions de dollars.

RESSOURCES NATURELLES

Les entreprises industrielles qui peuvent exploiter les ressources naturelles revêtent une importance cruciale pour un grand nombre de pays comptant parmi les plus pauvres de la planète. Elles sont une source essentielle d'emplois, d'énergie et de recettes publiques. Elles procurent également un large éventail d'avantages aux économies locales par l'intermédiaire de chaînes d'approvisionnement durables et de programmes de partage des bénéfices.

Le rôle d'IFC dans le secteur du pétrole, du gaz et de l'exploitation minière consiste à aider les pays en développement à concrétiser ces avantages tout en encourageant l'adoption de solutions durables à l'appui du développement de proximité. La Société fournit des financements et des services-conseil à ses clients du secteur privé et aide les autorités publiques à adopter des réglementations efficaces et à renforcer leurs capacités de gestion des activités industrielles tout au long de la chaîne de valeur.

Durant l'exercice 19, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans ce secteur ont atteint au total environ 280 millions de dollars.

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le développement des technologies numériques offre aux marchés émergents une possibilité unique d'établir les fondations de leur croissance économique, de l'inclusion sociale, de l'innovation, de la création d'emplois et de l'accès à des services de qualité ; ces opportunités, qui ne se présentent qu'une fois par génération, auraient été inimaginables il y a seulement 10 ans.

IFC compte parmi les institutions les plus présentes dans les marchés émergents et contribue de ce fait à déterminer la manière dont l'infrastructure d'appui des technologies numériques, telles que les tours de télécommunications, les bandes passantes et les centres de données, est conçue et financée. Elle investit également dans des opérations et des entreprises en expansion et propose des technologies novatrices ou des modèles d'activité adaptés aux marchés émergents dans des domaines tels que les services de santé, les technologies de l'éducation, le commerce électronique et les technologies propres.

Durant l'exercice 19, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans ce secteur ont atteint au total environ 131 millions de dollars.

TOURISME, COMMERCE DE DÉTAIL ET BIENS IMMOBILIERS

Les secteurs du tourisme, du commerce de détail et des biens immobiliers contribuent dans une mesure importante à la création d'emplois, à la perception de recettes fiscales et à la croissance économique dans les pays en développement.

Les investissements d'IFC favorisent la mise en place d'infrastructures propices à l'activité économique, notamment des hôtels d'entreprises, des entrepôts et des immeubles commerciaux. IFC collabore avec ses clients du secteur du commerce de détail et du secteur hôtelier pour créer des emplois, accroître les recettes fiscales, améliorer le cadre de l'activité économique et du commerce tout au long des chaînes de valeur, et pour relever les normes du travail. Elle investit également dans des sociétés immobilières pour agrandir le parc de logements abordables. La promotion d'édifices verts est un aspect essentiel de ses activités d'investissement et de conseil dans chacun de ces domaines.

Durant l'exercice 19, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans ce secteur ont atteint au total environ 522 millions de dollars.

RÉPONDRE **AUX ATTENTES**

IFC propose à ses clients une combinaison unique d'investissements et de services-conseil conçus pour promouvoir le développement durable du secteur privé dans les pays émergents. Elle utilise cet atout particulier pour optimiser son impact dans le domaine du développement.

Comprendre l'impact d'IFC sur le développement

IFC est le chef de file de la mesure des résultats des opérations menées dans le cadre du secteur privé. Elle établit des cibles institutionnelles pour l'impact sur le développement et mesure les résultats de ses activités pour obtenir des informations cruciales sur l'efficacité de ses stratégies — et pour déterminer si elle parvient, de même que ses clients, à atteindre les personnes et les marchés qui ont le plus besoin de son aide.

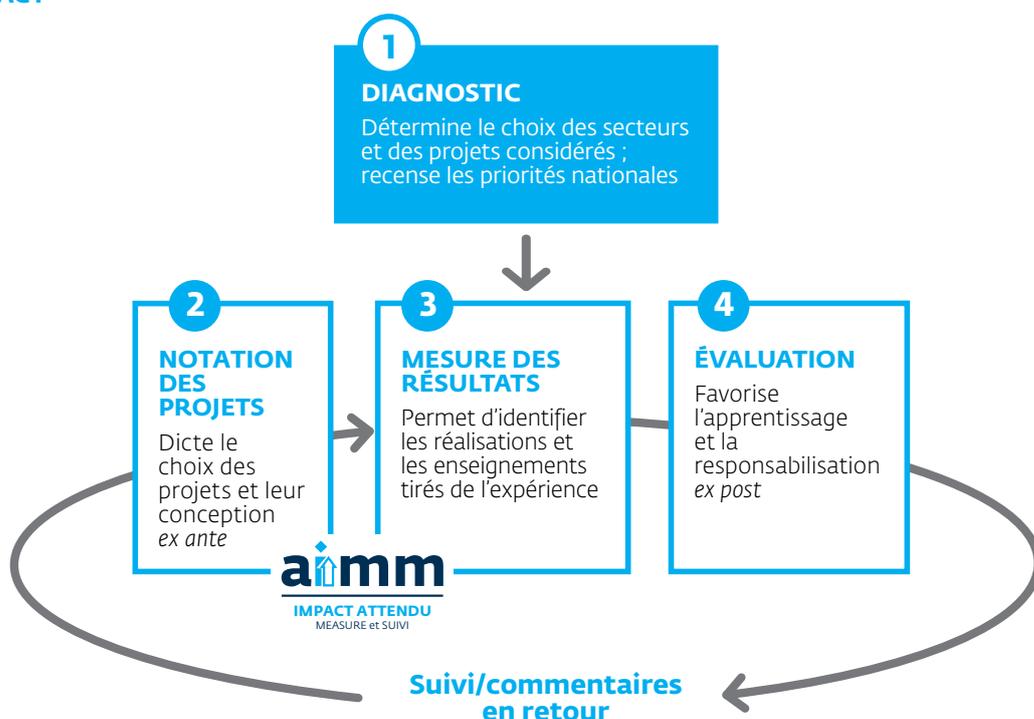
DÉMARCHE SUIVIE PAR IFC POUR AVOIR UN IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

IFC a mis au point une démarche globale pour gérer ses activités de manière à avoir un plus grand impact sur le développement et à améliorer sa performance d'une année sur l'autre. Le processus, qui donne lieu à l'utilisation de cibles inscrites dans les fiches d'évaluation, commence par l'établissement de diagnostics au niveau des pays et des secteurs. Les conclusions de ces derniers permettent ensuite de formuler des stratégies par pays et de recenser les priorités sectorielles et les opérations qui pourraient être poursuivies. Ce processus est renforcé par une évaluation des réalisations attendues dans le domaine du développement, qui était la conception des projets. La poursuite d'un suivi régulier des réalisations — et, à terme, de l'évaluation d'un certain nombre de projets arrivés à maturité pour déterminer les résultats obtenus et les enseignements tirés de l'expérience — permet à IFC d'atteindre ses objectifs.

DIAGNOSTICS — RECENSEMENT DES BESOINS ET DES OBSTACLES

IFC commence par procéder à un diagnostic des opportunités et des obstacles associés au recours à des solutions du secteur privé pour relever les défis de développement dans certains pays. L'outil de diagnostic sectoriel au niveau des pays (*Country Private Sector Diagnostics* ou CPSD) — qui est un outil conjoint d'IFC et de la Banque mondiale — permet de déterminer les obstacles à l'investissement privé et de recommander les mesures particulières qui doivent être prises dans des domaines prioritaires pour s'attaquer à ces obstacles. Il permet également de recenser les secteurs qui offrent d'importantes possibilités de collaborer avec le secteur privé et d'avoir un impact sur le développement.

UN SYSTÈME INTÉGRAL DE SOUTIEN À L'ÉVALUATION DE L'IMPACT



Les CPSD exploitent la connaissance approfondie qu'a IFC du secteur privé, de ses besoins et de ses contraintes dans les différents secteurs et régions, de même que les compétences spécialisées de la Banque mondiale concernant la promotion des réformes des politiques publiques nationales et le dialogue avec les autorités publiques.

Durant l'exercice 19, IFC a publié des CPSD pour l'Angola, l'Éthiopie, le Kenya, le Népal et le Rwanda et a mené à terme sept autres diagnostics, qui concernent l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, la Guinée, le Maroc, le Sénégal, les Philippines et l'Ouzbékistan. Quinze autres CPSD — pour la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Équateur, Haïti, l'Indonésie, la Jordanie, le Liban, Madagascar, le Mozambique, le Myanmar, le Nigéria, la République démocratique du Congo, la République kirghize, la Tunisie et l'Ukraine — étaient en préparation en juin 2019. IFC a de surcroît une solide réserve de CPSD pour l'exercice 20. Les CPSD qui ont été publiés sont disponibles à l'adresse www.ifc.org/cpsd.

Afin de promouvoir la collaboration de différentes institutions aux travaux de diagnostic, IFC, la Banque mondiale et d'autres institutions de financement du développement — notamment la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, le ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID) et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement — ont mis en place une plateforme de diagnostic-pays (*Country Diagnostic Platform*) durant l'exercice 19. Le site web affiche les études diagnostic qui recensent les obstacles aux progrès ainsi que les possibilités de développement du secteur privé dans les pays émergents. Les diagnostics qui ont été publiés sont disponibles à l'adresse www.countrydiagnostics.com.

AIMM — ÉVALUATION DE L'IMPACT ATTENDU ET MESURE DES RÉSULTATS

Le système de mesure et de suivi de l'impact attendu (*Anticipated Impact Measurement and Monitoring* ou AIMM), qui a été lancé en juillet 2017, est le système de notation de l'impact sur le développement utilisé par IFC. Les projets proposés sont notés et sélectionnés en fonction des résultats qu'ils devraient produire dans le domaine du développement. Cette démarche permet à IFC de fixer des cibles ambitieuses, mais réalisables, de retenir les projets offrant les meilleures perspectives d'avoir un impact sur le développement et d'en optimiser la conception.

Le système AIMM permet à IFC d'évaluer les réalisations d'un projet ainsi que ses effets sur la création de marchés. Il examine l'incidence du projet sur ses bénéficiaires, notamment les employés, les clients et les fournisseurs. Il analyse aussi ses répercussions plus générales sur l'économie et la société. Le système permet à IFC d'examiner la manière dont un projet favorise la réalisation des objectifs qui contribuent à la création de marchés, en renforçant la compétitivité, la résilience, l'intégration, l'inclusion et la viabilité. En fin de compte, il aide IFC à maintenir l'alignement de ses objectifs intermédiaires sur les deux objectifs du Groupe de la Banque mondiale et sur les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Le système AIMM prend en compte le contexte national dans toutes ces évaluations et fait ressortir le plus grand impact sur le développement que peuvent avoir des projets qui ont pour objet de remédier aux carences les plus graves dans les environnements les plus difficiles.

IFC a mis au point des cadres sectoriels qui fournissent le soutien analytique nécessaire pour faciliter l'évaluation des réalisations attendues des projets et de leur contribution à la création de marchés. Les cadres sectoriels présentent les arguments relatifs à l'impact sur le développement qui justifient la poursuite d'activités par IFC dans un secteur.

IFC a évalué l'impact que plus de 750 projets d'investissement doivent avoir sur le développement et a affecté une note AIMM *ex ante* — ou *a priori* — à chacun d'entre eux. Les notes AIMM *ex ante* sont pleinement prises en compte dans le cadre de la prise de décisions par les équipes chargées des investissements, ce qui permet au personnel de direction d'IFC de considérer l'impact sur le développement au regard de toute une gamme d'objectifs stratégiques, tels que la rentabilité, le risque, le pays et les priorités thématiques.

SIGNIFICATION DES NOTES AIMM EX ANTE EN CE QUI CONCERNE L'IMPACT D'IFC SUR LE DÉVELOPPEMENT

Au début de l'exercice 19, IFC a fixé des cibles pour l'impact sur le développement des nouveaux projets au titre desquels elle a pris des engagements durant l'exercice. Ces projets doivent avoir une note moyenne de 56, et 15 % des projets ayant donné lieu à des engagements doivent être considérés offrir de « très fortes » possibilités de création de marchés. IFC a défini pour la première fois en termes quantitatifs l'impact sur le développement qu'elle souhaite obtenir de ces nouveaux projets en début d'exercice.

Durant l'exercice, IFC a effectué des engagements au titre de 187 projets auxquels une note d'impact sur le développement *ex ante* a été attribuée au moyen du système AIMM. La note AIMM moyenne *ex ante* pour ces projets s'est établie à 64, c'est-à-dire à un niveau « satisfaisant ». La proportion totale des projets notés au moyen du système AIMM qui ont été jugés *ex ante* offrir « très fortes » possibilités de créer des marchés est de 12 %.

Les tableaux ci-après récapitulent les principaux résultats obtenus durant la première année d'application du système AIMM *ex ante*.

Notes moyennes du système AIMM pour les projets engagés dans les pays IDA/FCS et pour les financements mixtes

DESCRIPTION	NOTE MOYENNE AIMM
Projets engagés dans des pays FCS	69
Projets engagés dans des FCS/pays à faible revenu/pays éligibles à bénéficier des ressources d'IDA depuis IDA-17	70
Projets engagés dans des pays IDA	68
Projets engagés au moyen de financements mixtes	76

Projets engagés pour l'ex. 19 : note AIMM ex ante

PAR RÉGION	NOMBRE DE PROJETS NOTÉS	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE	
Afrique subsaharienne	44	66	8	18 %
Amérique latine et Caraïbes	38	59	4	11 %
Asie de l'Est du Pacifique	37	64	5	14 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	12	56	2	17 %
Europe et Asie centrale	14	62	2	14 %
Monde	8	70	2	25 %
Asie du Sud	34	69	0	0 %

PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ	NOMBRE DE PROJETS NOTÉS	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE	
Industrie manufacturière, agroindustrie et services	63	63	3	5 %
Groupe des institutions financières	84	61	8	10 %
Infrastructure et ressources naturelles	19	67	4	21 %
Télécommunications, médias, technologies et capital à risque	34	71	10	29 %

Plusieurs faits saillants ressortent, à l'issue de cette première année, de l'application du système AIMM à des projets d'investissement particuliers :

- L'impact prévu d'IFC sur le développement a été plus prononcé dans trois régions prioritaires : l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Les projets poursuivis dans ces régions couvraient différents domaines d'intervention d'IFC. Certains exemples sont présentés ci-après :

Projet hydroélectrique de Nachtigal (Cameroun) : ce projet conjoint du Groupe de la Banque mondiale appuie une nouvelle centrale hydroélectrique au fil de l'eau de 420 MW, qui accroît de 30 % la puissance installée et alimente en électricité propre des millions de personnes à un coût abordable. Les activités poursuivies par le Groupe de la Banque dans le secteur de l'électricité camerounais depuis 20 ans ont contribué à créer un cadre propice à la participation du secteur privé, en démontrant la faisabilité d'une structure contractuelle qui permet d'optimiser le partage des risques entre les parties prenantes. (Se reporter à la page 54 pour plus d'informations).

HDB Financial Services Limited (Inde) : l'appui fourni par IFC à HDB Financial Services Limited, qui est une société financière non bancaire, accroît le nombre et le volume des microprêts et des prêts de faible montant aux particuliers et aux très petites entreprises dans les États à faible revenu de l'Inde. L'investissement d'IFC a pour objet de porter à plus de 2 millions le nombre de microentreprises et de petites et moyennes entreprises clientes d'HDB d'ici à 2021 tout en établissant la viabilité des prêts à ces entreprises. Il renforcera également la confiance des investisseurs et aidera ainsi à généraliser les possibilités de financement des ménages ayant de faibles revenus et travaillant pour leur propre compte. IFC est l'un des premiers investisseurs institutionnels internationaux à avoir fourni un appui à HDB.

DrBridge Holding Limited (ESIP Vezeeta), Moyen-Orient et Afrique du Nord :

Vezeeta permet de mettre les patients et les docteurs en contact dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Sa plateforme numérique, qui aide à promouvoir la responsabilisation, remédie aux carences qui entravent l'accès de la population à des soins de santé de qualité. L'augmentation de la transparence en ce qui concerne l'expérience des patients, le coût des prestations et leur disponibilité devrait inciter les médecins à améliorer la qualité de leurs services et à réduire les périodes d'attente. Le projet renforcera également la connectivité du système de santé en permettant de mieux coordonner les soins assurés par différents prestataires. (Se reporter à la page 42 pour plus d'informations.)

- Plusieurs projets témoignent de l'importance accordée par IFC, dans le cadre de ses activités, au climat, à la parité hommes-femmes et à l'inclusion des groupes mal desservis. Sur les 187 projets ayant fait l'objet d'engagements et auxquels une note AIMM a été attribuée, 60 devraient contribuer à améliorer la viabilité du marché et/ou son caractère inclusif de manière systémique.

InfraV-Gaia, Afrique subsaharienne : ce projet, entrepris grâce à IFC InfraVentures — qui est un mécanisme conçu par IFC pour appuyer la conception de projets à un stade précoce — donne la priorité à la promotion des énergies renouvelables dans des pays où l'énergie éolienne pourrait être compétitive, mais n'est que peu ou pas exploitée. Il mobilise des capitaux à risque durant la phase initiale, y compris des ressources concessionnelles du Programme de financement mixte de la Finlande et d'IFC pour l'action climatique (*Finland-IFC Blended Finance for Climate Program*), et exploite les compétences spécialisées dont dispose IFC pour concevoir des projets offrant d'importantes possibilités de démontrer la faisabilité de l'énergie éolienne. Il témoigne de l'expérience acquise dans le domaine de l'énergie éolienne et offre la possibilité d'être reproduit sur un continent qui jouit d'un important potentiel éolien. Le projet accroît également la capacité de production d'électricité à partir d'une source disponible à l'échelon local, et aide les réseaux électriques des pays ciblés à faire face et à résister à d'éventuels chocs au niveau de l'alimentation en électricité.

Financiamiento Progreseemos, Mexique : le financement que lui a accordé IFC sous forme de prêt aidera Progreseemos à tripler le montant de son portefeuille pour fournir un appui à des microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME) qui n'ont pas suffisamment accès à des capitaux dans les régions pionnières du Mexique. Environ 70 % des clients de Progreseemos vivent dans des zones rurales et 45 % dans des régions pionnières, où Progreseemos peut concentrer ses opérations en exploitant son réseau de petites institutions de microfinance (IMF) qui sont nombreuses sur le terrain et proches de leurs clients. IFC compte que le succès de cet investissement permettra de démontrer la viabilité de ce modèle. Ce dernier permettra aux institutions financières plus importantes, notamment les banques et les IMF de plus grande taille, d'établir de manière plus efficiente des opérations dans les régions mal desservies en leur permettant d'exploiter les connaissances et les compétences spécialisées des IMF de taille plus limitée.

- Les projets donnant lieu à d'importantes activités en amont et à une étroite collaboration avec la Banque mondiale comptent parmi ceux qui devraient avoir le plus d'impact. C'est le cas, notamment des initiatives décrites ci-après :

UTE GNA I Geração de Energia S.A. (GNA I), Brésil : ce projet comprend la conception, la construction et l'exploitation d'une centrale électrique intégrée alimentée au gaz naturel liquéfié (GNL). Le programme mis en place par la Banque mondiale en 2016 pour revoir les réformes de l'électricité et du gaz au Brésil (*Revisiting Power and Gas Reforms in Brazil*), donne lieu à la réalisation d'études complémentaires et à la tenue de consultations pour diagnostiquer les problèmes et les défis auxquels ces secteurs sont confrontés au Brésil. Les diagnostics établis par le Groupe de la Banque mondiale sont fondés sur des évaluations du financement des infrastructures énergétiques et des mesures visant à développer un marché du gaz compétitif et viable. Les résultats satisfaisants produits par la mise en œuvre de GNA I — qui est l'une des premières centrales électriques intégrées alimentées au GNL appartenant à des intérêts privés dans le pays — devraient permettre d'attirer des investissements privés supplémentaires. Le projet devrait également encourager l'installation de centrales électriques de secours pour remplacer les centrales thermiques inefficaces et polluantes alimentées au fioul lourd et au diesel (se reporter à la page 41 pour plus d'informations).

Ayiti Leasing, Haïti : ce projet procure des financements à Ayiti Leasing, qui est la première société de crédit-bail en Haïti. Il fait suite à une opération de plus vaste portée poursuivie par le pôle Finance, compétitivité et innovation du Groupe de la Banque mondiale visant à préparer le terrain pour le marché du crédit-bail dans le pays. Depuis 2014, IFC fournit des conseils à cette société pour l'aider à formuler un plan d'activité, des orientations stratégiques et des procédures, à établir l'infrastructure des technologies de l'information et à concevoir un cadre organisationnel. Ce projet bénéficie de l'appui d'une deuxième mission de services-conseil, qui a pour objet de renforcer les capacités de manière à accroître l'envergure des opérations de crédit-bail en assurant leur viabilité commerciale. Le financement d'IFC aidera la société à développer le recours à un nouveau produit financier qui est bien adapté aux besoins et aux profils de risque des PME et à accroître son portefeuille pour le porter à 660 crédits-baux représentant une valeur globale de 21 millions de dollars d'ici à 2022. Cette opération contribuera à accroître la compétitivité du secteur (se reporter à la page 39 pour plus d'informations).

Selon une estimation prudente, IFC contribuera à créer entre 1,5 et 1,9 million d'emplois pendant la durée de vie des projets qu'il a financés durant l'exercice 19. Cette estimation prend en compte les emplois créés directement et indirectement par des projets auxquels sont imputables environ 80 % des engagements pris par IFC durant l'exercice 19 au titre d'investissements¹.

Les investissements réalisés par IFC durant l'exercice 19 ont aidé ses clients à réduire de 15,4 tonnes d'équivalent-dioxyde de carbone leurs émissions de gaz à effet de serre.

À partir de l'exercice 20, IFC aura recours au système AIMM pour évaluer l'efficacité de son portefeuille dans le domaine du développement et intégrera à cette fin le Système de suivi des réalisations au plan du développement (DOTS). Ce dernier a été utilisé au cours des 14 dernières années pour attribuer des notes aux projets d'IFC durant la phase de supervision et pour regrouper ces notes afin d'établir une évaluation globale de l'impact IFC. Il sera possible, en conjuguant la capacité d'évaluation des portefeuilles et la capacité d'évaluation des projets ex ante du système AIMM de constituer un cadre exhaustif de mesure et de suivi de l'impact.

Les résultats obtenus par IFC dans le domaine de l'efficacité du développement durant l'exercice 19 sont disponibles à l'adresse www.ifc.org/AnnualReport/DevelopmentEffectiveness

LEÇONS TIRÉES DES OPÉRATIONS D'AUTOÉVALUATION ET DES ÉVALUATIONS INDÉPENDANTES

IFC, d'autres institutions de la Banque mondiale et le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) ont mis au point des principes d'évaluation qui guident la sélection, la poursuite et l'utilisation d'autoévaluations et d'évaluations indépendantes dans le but de fournir des informations pour l'élaboration des stratégies et des politiques opérationnelles.

IFC procède, sur demande, à des évaluations des observations relatives à l'impact pour combler les lacunes stratégiques au niveau des connaissances, améliorer la prise de décisions concernant les opérations et répondre aux requêtes de clients et de parties prenantes. Elle a entrepris de formuler une nouvelle stratégie d'évaluation sur trois ans et a l'intention d'accroître le degré de formalité et la rigueur du processus de sélection des questions évaluées ainsi que de la réalisation et de l'examen de ces évaluations.

IFC est tenue de procéder à des autoévaluations d'opérations d'investissement et de services-conseil arrivées à maturité et procède à l'autoévaluation des missions de services-conseil achevées. Les autoévaluations des investissements portent sur un échantillon de projets, généralement cinq ans après leur approbation, et sont validées par IEG. Les autoévaluations des opérations de services-conseil couvrent l'intégralité des missions, et un échantillon de ces dernières sont validées par IEG.

1. Les estimations de l'emploi sont calculées pour chaque projet au moyen du cadre d'évaluation de l'impact économique d'IFC. Le cadre fait intervenir des modèles sectoriels et retient diverses hypothèses concernant les pays et les secteurs. Dans le cas des intermédiaires financiers, l'estimation ne couvre que les montants rétrocedés par IFC. Les portefeuilles des banques clientes ont augmenté dans une plus large mesure que les financements propres d'IFC parce que, d'une part, les contributions d'IFC ont catalysé des financements supplémentaires et, d'autre part, cette augmentation a été convenue par voie de contrat avec IFC. L'expansion additionnelle, qu'il est difficile d'imputer de manière précise à une cause particulière, pourrait tenir à la création de plusieurs millions d'emplois.

Durant l'exercice 19, IFC a mis en place un programme pilote dans le but d'apporter un appui supplémentaire aux équipes chargées de préparer ces évaluations, car elle a observé une baisse des notes d'efficacité du portefeuille dans le domaine du développement au cours des quelques dernières années. Cette initiative a pour objet de freiner cette tendance, de renforcer la qualité des analyses et de compléter les efforts d'évaluation de manière à améliorer la qualité des travaux. IFC a déjà affecté d'importantes ressources humaines à la fourniture d'un appui aux autoévaluations des équipes opérationnelles et a entrepris de tenir des consultations régulières avec IEG pour déterminer comment accroître l'efficacité des procédures afin de permettre au personnel de mieux comprendre les leçons tirées des évaluations.

Exemples de leçons tirées des évaluations achevées durant l'exercice 19 :

Entrepreneurs en Roumanie : ce rapport examine les effets du mécanisme de financement axé sur la parité hommes-femmes sur les clients de Garanti Bank Romania's (GB), en particulier les résultats commerciaux des PME dirigées par des femmes qui ont effectué des emprunts auprès de la banque entre 2011 et 2015. L'étude a déterminé que les services financiers de GB avaient eu un effet positif sur la croissance et les résultats commerciaux des PME. Il sera nécessaire de procéder à des études plus approfondies et d'obtenir des données plus rigoureuses pour pouvoir attribuer les résultats des PME à GB ou à IFC.

Opérations garanties en Afrique subsaharienne : selon une évaluation, l'Acte uniforme portant organisation des sûretés de l'OHADA a permis au secteur privé dans sept États membres (Burkina Faso, Cameroun, Comores, Mali, République Centrafricaine, Sénégal et Togo) d'obtenir des crédits intérieurs à hauteur de 3,82 milliards de dollars entre 2011 et 2015. L'impact de cette réforme est particulièrement notable dans le contexte des pays touchés par un conflit où il est très difficile de mobiliser des ressources privées. Par exemple, en Afrique centrafricaine, les réformes de l'OHADA ont permis d'accroître de 33 millions de dollars les crédits intérieurs au secteur privé. Ce chiffre est beaucoup plus élevé au Mali (607 millions de dollars) bien que l'économie de ce pays ne se soit pas encore entièrement remise des troubles de 2012. Le programme d'investissement d'IFC axé sur l'action climatique a aidé le Secrétariat de l'OHADA et les États membres de l'Organisation à adopter et mettre en œuvre l'Acte uniforme portant organisation des sûretés.

LE PERSONNEL ET **LES PRATIQUES** **D'IFC**

La détermination d'IFC à lutter contre la pauvreté et à créer des opportunités pour les populations les plus vulnérables du monde en développement est la manifestation concrète de sa culture d'entreprise.

La gouvernance d'IFC

LA PLACE D'IFC DANS LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Groupe de la Banque mondiale constitue une source vitale d'assistance financière et technique pour les pays en développement. IFC est l'une des cinq entités membres du Groupe de la Banque ; elle demeure toutefois une entité juridique séparée ayant des statuts, un capital social, une structure financière, une direction et un personnel distincts.

Seuls les pays membres de la Banque mondiale peuvent adhérer à IFC. Au 30 juin 2019, le capital libéré d'IFC, d'un montant de l'ordre de 2,57 milliards de dollars, était détenu par 185 pays membres. Ces pays décident de l'orientation générale des programmes et des activités de la Société.

IFC collabore avec le secteur privé pour créer des opportunités là où elles font le plus défaut. Depuis sa création en 1956, elle a engagé pour son propre compte plus de 249 milliards de dollars au titre d'investissements dans le secteur privé des pays en développement et elle a mobilisé plus de 53 milliards de dollars supplémentaires auprès de tiers.

IFC collabore étroitement avec d'autres membres du Groupe de la Banque pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée.

Les pays membres d'IFC, ses actionnaires, lui fournissent un important appui

PAYS MEMBRES	PART DU CAPITAL
États-Unis	22,18
Japon	6,33
Allemagne	5,02
France	4,71
Royaume-Uni	4,71
Inde	4,01
Fédération de Russie	4,01
Canada	3,17
Italie	3,17
Chine	2,41
175 AUTRES PAYS	40,28

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IFC

Chacun des pays membres d'IFC nomme un Gouverneur et un suppléant. Le Conseil des Gouverneurs est investi des pouvoirs de la Société dont il délègue la majeure partie à un Conseil de 25 Administrateurs. Le nombre de voix dont ces derniers disposent pour décider des questions qui leur sont soumises est fonction de la part du capital de la Société émanant des pays représentés par chaque Administrateur.

Les Administrateurs se réunissent régulièrement au siège du Groupe de la Banque mondiale à Washington pour examiner les projets d'investissement, prendre les décisions nécessaires en la matière et donner des orientations stratégiques à la direction de la Société. Le Président du Groupe de la Banque mondiale est également le Président d'IFC.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE DIRECTION

Le traitement du Président du Groupe de la Banque mondiale est déterminé par les Administrateurs. Le niveau de rémunération du Directeur général d'IFC correspond au point médian entre le niveau de rémunération le plus élevé du barème applicable au personnel de l'institution, tel qu'il est établi chaque année sur la base d'enquêtes indépendantes sur les rémunérations aux États-Unis, et le niveau de rémunération du Président du Groupe de la Banque mondiale. Les rémunérations des membres du personnel de direction sont communiquées au public.

La rémunération annuelle du Directeur général d'IFC, Philippe Le Houérou, s'élève à 424 400 dollars, nette d'impôts.

L'obligation de rendre compte

LE GROUPE INDÉPENDANT D'ÉVALUATION

Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) est une unité indépendante qui rend compte directement au Conseil d'administration d'IFC. Il a pour mission de renforcer les institutions du Groupe de la Banque mondiale en procédant à des évaluations qui orientent leurs stratégies et leurs activités futures — et en fin de compte d'accroître l'efficacité dans le domaine du développement.

L'IEG évalue les résultats des opérations d'IFC et formule des recommandations pour les améliorer. Ses recommandations contribuent aussi à l'apprentissage interne en influençant la formulation des nouvelles orientations, politiques et procédures ainsi que des stratégies nationales et sectorielles. Cette année, l'IEG a évalué les contributions d'IFC à la création de marchés et à la mobilisation de capitaux dans le cadre de sa nouvelle stratégie, IFC 3.0. Il a recommandé de renforcer les actions menées pour mieux comprendre les possibilités de création de marchés, d'élargir l'accès aux marchés des populations mal desservies, et d'évaluer régulièrement les capacités dont dispose IFC pour prendre des risques en poursuivant des activités dans des pays dotés de structures précaires.

Les examens annuels des résultats et de la performance du Groupe de la Banque mondiale et d'autres grands rapports de l'IEG sont disponibles sur le site web de ce dernier à l'adresse <http://ieg.worldbankgroup.org>.

LE BUREAU DU CONSEILLER/OMBUDSMAN

Les populations touchées par les impacts environnementaux et sociaux négatifs de projets d'IFC peuvent faire part de leurs préoccupations au Bureau du conseiller/ombudsman pour l'application des directives (CAO), qui est le mécanisme de responsabilisation indépendant d'IFC. Le CAO rend directement compte au président du Groupe de la Banque mondiale.

Le CAO a pour mission de traiter les plaintes des personnes touchées par des projets d'IFC de manière juste, objective et équitable — dans le but d'améliorer les résultats environnementaux et sociaux des projets et de renforcer la responsabilité publique d'IFC.

Le CAO s'emploie à résoudre les problèmes entre les populations touchées et les responsables des projets IFC en poursuivant une démarche collaborative de recherche de solutions dans le cadre de sa fonction de règlement des différends. Ayant aussi pour mission de s'assurer de l'application des directives, il vérifie de manière indépendante que les projets d'IFC donnent lieu à l'exercice d'une diligence raisonnable et sont poursuivis conformément aux directives et, par conséquent, que leurs résultats cadrent avec les engagements pris par IFC dans les domaines environnementaux et sociaux. Enfin, en vertu de sa fonction consultative, le CAO présente des avis concernant les préoccupations environnementales et sociales de portée plus générale dans le but d'améliorer la performance d'IFC.

Durant l'exercice 19, le CAO a traité 60 dossiers portant sur des projets d'IFC et de la MIGA dans 33 pays. Douze de ces dossiers correspondaient à de nouvelles plaintes admissibles ; le CAO a clos neuf dossiers durant l'exercice. De plus amples informations sur les relations entre IFC les activités du CAO sont disponibles à l'adresse www.cao-ombudsman.org.

Partenariats mondiaux

IFC collabore avec ses partenaires de développement pour créer des marchés et mobiliser des investissements du secteur privé à l'appui du développement. Les partenariats forgés par IFC procurent à cette dernière des financements essentiels à ses activités, contribuent à produire de nouvelles idées et permettent de déployer sur une plus grande échelle des solutions qui ont fait leurs preuves. Ils facilitent le transfert de connaissances et renforcent les capacités des entreprises et des institutions. Ils confortent son impact en orientant des ressources vers des initiatives qui permettent d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres, de donner aux femmes et aux jeunes des moyens d'agir et de promouvoir un développement durable du secteur privé.

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT

IFC collabore avec les autorités de plus de 30 pays, 20 fondations et sociétés et divers partenaires multilatéraux et institutionnels. Durant l'exercice 19, ses partenaires de développement ont engagé 390 millions de dollars pour soutenir ses activités de services-conseil et 122 millions de dollars dans des initiatives de financement mixte pour lui fournir un appui dans des domaines d'intervention prioritaires ; ces derniers concernaient, notamment, l'accroissement des investissements du secteur privé dans les pays admissibles à emprunter à l'Association internationale de développement (pays IDA) et dans des régions fragiles et touchées par un conflit (FCS), ainsi que dans des projets axés sur la parité hommes-femmes, l'action climatique, l'inclusion financière, les infrastructures durables, l'agroindustrie et l'industrie manufacturière. Elle a forgé de nouveaux types de partenariats, comme celui constitué avec la Fondation Bill et Melinda Gates pour aider les entreprises de technologie agricole à déployer à plus grande échelle des solutions conçues pour remédier aux obstacles rencontrés par les petits agriculteurs en Inde. IFC a également resserré les partenariats établis dans le cadre de manifestations stratégiques, comme le Forum sur le financement du développement, l'une des grandes réunions organisées par le Groupe de la Banque mondiale, qui s'est tenu cette année au Rwanda. Ce forum, qui a réuni d'importantes entités du secteur privé et du secteur public, a pour objet d'obtenir l'appui de ces dernières pour promouvoir l'innovation dans les entreprises et des solutions à l'appui du développement du secteur privé dans la Communauté de l'Afrique de l'Est.

Les exemples ci-après comptent parmi les engagements pris durant l'exercice 19 par les partenaires de développement :

Renforcement du développement du secteur privé dans les pays IDA et FCS : sachant que le secteur privé est l'un des principaux moteurs de la croissance économique et de la création d'emplois dans les pays à faible revenu et dans les États fragiles, les partenaires d'IFC ont accru leur appui à d'importantes plateformes de consultation. Le programme de soutien d'IFC à l'initiative du Pacte avec l'Afrique du G20 (ISCA) a bénéficié d'un appui supplémentaire de la Norvège et des Pays-Bas pour établir des conditions permettant mieux d'attirer des investissements du secteur privé sur le continent. L'initiative en faveur des États africains touchés par un conflit (CASA) a célébré son 10^e anniversaire et reçu une aide supplémentaire de l'Irlande et de la Norvège qui doit appuyer la poursuite des efforts de promotion d'un développement durable du secteur privé dans les pays touchés par un conflit. Le Fonds de partenariat pour la collaboration à l'appui du développement de l'infrastructure (DevCo) a reçu un appui supplémentaire du *Private Infrastructure Development Group* (PIDG), qui a pour objet d'aider les autorités publiques des pays à faible revenu à structurer des opérations avec le secteur privé au titre de projets d'infrastructure. Le partenariat forgé pour promouvoir des PME résilientes, efficaces et viables (*Partnership for Resilient, Efficient and Sustainable SMEs* (PRESS)) a été lancé avec le soutien du Luxembourg dans le but d'appuyer une croissance inclusive et la création d'emplois dans des pays IDA et des FCS, en particulier en Afrique.

Les partenaires ont de surcroît intensifié leur appui aux efforts régionaux déployés en Afrique subsaharienne, s'agissant notamment des initiatives suivantes : le projet de facilitation des échanges en Afrique de l'Ouest qui bénéficie du soutien des États-Unis ; le programme de réforme du droit des affaires en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale de l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires), qui reçoit un appui de la France ; et le projet AgTech East Africa, qui a l'appui de la Norvège.

Les initiatives de développement du secteur privé menées à l'échelle de pays en Afrique ont également été renforcées. Elles visent des pays tels que les suivants : l'Éthiopie, avec l'appui de la Norvège, du Royaume-Uni et de la Suède ; le Kenya, avec un soutien des Pays-Bas ; le Libéria, avec l'aide de la Suède ; le Mali, avec l'appui du Danemark ; le Mozambique, avec le soutien de la Commission européenne, du Danemark et du Royaume-Uni.

Élargissement de la portée des moyens novateurs de promotion de l'égalité hommes-femmes : les partenaires sont déterminés à fournir un appui aux programmes de services-conseil d'IFC qui ont pour objet de réduire les disparités qui caractérisent la participation des femmes à la vie économique, leur accès aux services essentiels et leurs perspectives d'occuper un poste de direction dans une entreprise ou une société. Le programme de promotion de la femme dans le monde du travail (*Advancing Women in the Workplace*), qui bénéficie d'un appui du Canada, réduit les obstacles à l'obtention d'un emploi rémunéré par les femmes en améliorant la parité hommes-femmes au travail, en réduisant la violence fondée sur le genre et en s'attaquant à la question des tâches familiales non rémunérées.

Le programme intitulé *Leveraging the Financial System to Empower Women in Bangladesh*, qui a pour objet de promouvoir l'accès à des financements des petites et moyennes entreprises (PME) appartenant à des femmes ainsi qu'aux femmes qui ne peuvent pas obtenir de services suffisants auprès des institutions financières, a bénéficié d'un appui de la Norvège.

L'égalité hommes-femmes est également l'une des principales composantes de programmes de plus vaste portée bénéficiant de l'appui des partenaires d'IFC. C'est le cas, notamment, du partenariat pour l'emploi et l'éducation des personnes déplacées de force et des communautés d'accueil, qui a bénéficié d'un appui des Pays-Bas, du partenariat pour Fidji, qui a le soutien de l'Australie, et du partenariat pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui reçoit un appui supplémentaire de la Nouvelle-Zélande.

Poursuite des engagements pris pour faire face au changement climatique : IFC et ses partenaires ont entrepris de renforcer les programmes conçus pour faire face aux problèmes posés par le changement climatique. Le programme d'accélération de la construction écologique (*Market Accelerator for Green Construction*) est le premier partenariat constitué avec le Royaume-Uni qui associe des services de conseil et des financements mixtes pour encourager la construction d'édifices pouvant recevoir une certification environnementale dans les marchés émergents. Le nouveau Partenariat de services-conseil sur l'action climatique (*Climate Advisory Partnership*), qui reçoit un soutien des Pays-Bas, orientera ses conseils sur l'accélération de la transformation des marchés pour privilégier des activités économiques peu gourmandes en carbone. La plateforme des villes durables (*Sustainable Cities Platform*) a obtenu un appui supplémentaire de la Suisse dans le but d'aider des villes d'Europe de l'Est, d'Asie centrale, du Moyen-Orient et d'Afrique.

D'autres programmes ont pour objet de faire face au changement climatique et bénéficient de nouveaux concours des partenaires d'IFC : le programme d'élargissement de l'accès à l'énergie dans les pays en développement (*Scaling Energy Access in Developing Countries*), qui reçoit un soutien de la Fondation IKEA ; le partenariat pour une action face au changement climatique (*Climate Change Partnership Program*) et la plateforme pour les villes de la région Europe et Asie centrale (*ECA Cities Platform*), qui ont tous deux l'appui financier de l'Autriche ; le programme de transformation du marché pour une construction écologique (*Green Building Market Transformation*) au Nigéria et le Programme pour la ville de Casablanca, qui sont soutenus par le Japon ; le programme d'accès à une énergie propre qui est soutenu par l'Italie ; le mécanisme de partage des risques dans le Pacifique (*Pacific Risk Sharing Facility*), qui a l'appui de la Nouvelle-Zélande ; le programme d'appui à une utilisation rationnelle de l'énergie (*Energy Efficiency Support Program*) en Ukraine, qui reçoit des financements de l'Allemagne et de la Commission européenne ; et le programme de financement mixte Finlande-IFC pour le programme d'action climatique (*Finland-IFC Blended Finance for Climate Program*).

COLLABORATION AVEC DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

IFC collabore avec d'importantes institutions internationales pour renforcer la contribution du secteur privé au financement du développement. Au nombre de ces institutions figurent les Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques, des banques multilatérales de développement (BMD) et des institutions financières de développement (IFD).

IFC forge d'étroits partenariats avec ces institutions tout en diffusant les leçons tirées de ses 60 années d'expérience sur les marchés émergents. Elle définit le programme mondial relatif à la contribution du secteur privé à l'obtention d'un impact dans le domaine du développement et encourage ses clients à recadrer leur modèle d'activité de manière à saisir les nouveaux débouchés offerts par les objectifs de développement durable (ODD). Cette collaboration contribue à renforcer l'appui de plus en plus important fourni par le secteur privé à l'obtention d'un impact sur le plan du développement.

Dans l'esprit de l'ODD 17 — qui vise à renforcer les partenariats mondiaux à l'appui des cibles ambitieuses du Programme de développement durable à l'horizon 2030 —, IFC a renforcé la collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) durant l'exercice 19. Ce partenariat donne lieu à l'échange de stratégies d'investissement dans les pays ainsi que de services de conseil et de consultations portant sur les nouveaux produits financiers, et pourrait déboucher sur des activités de conseil et d'investissement conjointes.

IFC collabore avec des BMD par l'intermédiaire de la plateforme des banques multilatérales de développement qui permet aux équipes de direction de ces institutions de s'entretenir régulièrement des problèmes revêtant une importance stratégique pour le système des BMD. Au nombre des réalisations marquantes figurent l'harmonisation des méthodes employées pour définir et mesurer la mobilisation de financements privés, de financements climatiques, de financements concessionnels mixtes et de l'additionnalité dans les opérations menées dans le cadre du secteur privé. IFC mène les efforts déployés pour intensifier la collaboration avec d'autres IFD dans des pays stratégiques afin d'accroître l'efficacité et l'impact collectif.

IFC a de surcroît collaboré avec d'autres BMD à l'établissement d'un rapport commun sur la mobilisation de financements privés par les BMD et les IFD, en utilisant un même cadre de mesure et en suivant la même méthodologie. Selon le rapport, qui a été publié en juin 2018, les BMD et les IFD ont mobilisé plus de 160 milliards de dollars auprès d'investisseurs privés, y compris les montants mobilisés par les institutions européennes de financement du développement (IEFD). IFC continue de présider les travaux menés par les BMD et les IFD dans le domaine des financements concessionnels mixtes, qui ont débouché sur l'adoption de principes régissant les financements de ce type accordés à des projets du secteur privé présentés dans une publication intitulée *Enhanced Principles for Blended Concessional Finance for Private Sector Projects*.

Engagements des partenaires de développement

ENGAGEMENTS FINANCIERS AU TITRE DES SERVICES-CONSEIL D'IFC (ÉQUIVALENT EN MILLIONS DE DOLLARS)

État récapitulatif	EX. 19	EX. 18
États	290,11	192,01
Partenaires institutionnels/multilatéraux	95,12	76,34
Sociétés, fondations et ONG	5,00	0,00
Total	390,23	268,35
États	EX. 19	EX. 18
Allemagne	16,02	23,24
Australie	2,75	3,05
Autriche	3,15	8,19
Canada	2,66	3,78
Corée, République de	0,00	9,00
Danemark	10,31	5,02
États-Unis	11,02	0,00
Finlande	1,77	0,00
France	2,29	0,00
Irlande	1,04	1,08
Israël	0,00	0,80
Italie	9,00	0,00
Japon	8,26	6,25
Luxembourg	1,39	9,28
Norvège	15,09	13,72
Nouvelle-Zélande	6,57	1,24
Pays-Bas	84,01	4,91
Royaume-Uni	76,60	70,43
Suède	21,68	7,12
Suisse	16,51	24,89
Total	290,11	192,01
Partenaires institutionnels/multilatéraux	EX. 19	EX. 18
Commission européenne	73,07	50,54
Fonds d'investissement climatiques	2,20	0,25
Fonds pour la transition dans la région MENA	0,35	0,00
Private Infrastructure Development Group (PIDG)	19,50	0,00
TradeMark East Africa (TMEA)	0,00	0,35
Women Entrepreneurs Finance Initiative (We-Fi)	0,00	25,20
Total	95,12	76,34
Sociétés, fondations et ONG	EX. 19	EX. 18
Fondations Stichting IKEA	5,00	0,00
Total	5,00	0,00

ENGAGEMENTS FINANCIERS AU TITRE DES INITIATIVES DE FINANCEMENT MIXTE D'IFC (ÉQUIVALENT EN MILLIONS DE DOLLARS)

Partenaires de développement	EX. 19	EX. 18
Canada	0,00	310,54
Finlande	0,00	134,31
Fondation Gates	5,00	0,00
Nouvelle-Zélande	2,50	0,00
Pays-Bas	11,60	0,00
Royaume-Uni	102,51	0,00
Women Entrepreneurs Finance Initiative (We-Fi)	0,00	24,20
Total	121,61	469,06

Gestion du portefeuille

La gestion du portefeuille d'IFC vise essentiellement à bâtir et à gérer de manière dynamique un portefeuille offrant un bon rendement financier ainsi qu'un fort impact au plan du développement. À cette fin, la Société associe une forte présence sur le terrain à une connaissance approfondie des secteurs. Cette approche lui permet de rester en contact avec ses clients, d'être proche des marchés, de suivre les évolutions et d'anticiper les impacts sur ses clients.

Le Comité du portefeuille institutionnel, constitué au niveau de la direction d'IFC, procède à un examen régulier de l'ensemble du portefeuille d'environ 58,8 milliards de dollars pour le compte propre de la Société, en analysant les tendances générales ainsi que des projets particuliers. Cet examen est complété par une analyse approfondie consacrée chaque mois aux principaux engagements d'IFC au niveau des secteurs et des pays. Les examens trimestriels des résultats du portefeuille d'IFC sont présentés au Conseil, de même qu'une évaluation approfondie à la fin de chaque exercice. Les équipes chargées des investissements, basées pour la plupart dans les bureaux extérieurs, complètent ces examens généraux par des évaluations trimestrielles de chaque élément d'actif, aussi bien pour les titres de créances que pour les prises de participation.

Au niveau institutionnel, IFC combine l'analyse de la performance de son portefeuille à sa profonde connaissance des secteurs, aux informations sur les marchés locaux et aux projections tant sur les tendances macroéconomiques que sur l'évolution du marché à l'échelle mondiale pour éclairer les prises de décisions concernant les futurs investissements. En outre, la Société procède régulièrement à des tests de vulnérabilité pour évaluer la performance du portefeuille par rapport à l'évolution possible de la conjoncture macroéconomique et aussi pour cerner et atténuer les risques.

Au niveau des projets, les équipes multidisciplinaires d'IFC — notamment ses spécialistes de l'investissement et des secteurs — suivent de près la performance des investissements et le respect des accords d'investissement. À cette fin, IFC réalise, entre autres, des visites sur place pour évaluer la mise en œuvre des projets et entretient des rapports étroits avec les promoteurs ainsi que des représentants de l'État, le cas échéant, pour identifier d'éventuels problèmes le plus tôt possible et formuler des solutions adaptées. La Société procède également à un suivi de la performance environnementale et sociale de ses clients sur la base des risques et mesure leur performance financière ainsi que les résultats obtenus sur le front du développement.

Par suite de la solide croissance affichée par son portefeuille de participations au cours des dix dernières années, IFC a apporté d'importantes modifications à la manière dont elle procède en ce domaine, qui se caractérisera, au départ, par une plus lente progression et par une plus grande sélectivité. Elle a, en parallèle, entrepris d'évaluer son portefeuille de participations pour déterminer les actifs qu'elle est prête à céder parce qu'elle a dûment accompli son rôle de développement. Ce rééquilibrage du portefeuille de participations est l'aboutissement d'une analyse prenant en compte les conditions du marché, les opportunités, les rendements attendus et les risques, et donne lieu à des ajustements périodiques, si nécessaire. Les changements apportés visent à garantir que le portefeuille reflète les priorités stratégiques d'IFC.

Les responsables des participations qui viennent d'être nommés dans les secteurs d'activité mondiaux doivent contribuer de manière fondamentale à exercer une supervision au niveau central, et à gérer les participations de plus en plus importantes et complexes d'IFC pendant toute la durée du cycle de l'investissement. IFC, qui s'emploie actuellement à adapter ces procédures en fonction de cette nouvelle structure, est encouragée par l'amélioration régulière de la performance de son portefeuille qu'elle a pu observer au cours des deux dernières années.

Le Département des opérations spéciales détermine les mesures qu'il convient de prendre pour remédier aux problèmes lorsque des projets connaissent des difficultés financières. Il s'efforce de veiller à la poursuite de ces projets pour qu'ils produisent l'impact de développement visé au départ et négocie des accords avec les créanciers et actionnaires pour répartir la charge des restructurations. Les investisseurs et autres partenaires participant aux opérations d'IFC sont tenus informés et IFC les consulte ou demande leur consentement, le cas échéant.

La gestion active du portefeuille dépend de l'existence d'informations à jour et fiables permettant de prendre des décisions. IFC continue d'investir dans les systèmes de technologies de l'information pour faciliter la gestion de son portefeuille. Elle a aussi renforcé la structure d'appui de son portefeuille en créant une Unité de soutien des opérations institutionnelles qui, à terme, couvrira les équipes sectorielles et régionales.

Gestion des risques

GESTION DES RISQUES AU SEIN DES ENTREPRISES

IFC procède à des investissements à long terme dans le cadre du secteur privé des pays émergents, notamment pour apporter des financements sur les marchés les plus difficiles. Ce faisant, elle s'expose à divers risques financiers et non financiers, dont elle doit absolument gérer l'évolution de manière active et rationnelle pour pouvoir accomplir sa mission.

IFC a conçu son cadre de gestion des risques d'entreprise de manière à pouvoir gérer avec prudence l'impact de ses activités sur sa réputation et ses résultats financiers. Dans ce contexte, ses efforts de gestion des risques visent expressément à aligner ses résultats sur son orientation stratégique.

IFC a formulé des directives qui déterminent la mesure dans laquelle elle est prête à accepter de prendre des risques pour atteindre ses objectifs de développement. Ces directives reflètent les valeurs fondamentales de la Société, qui consistent à maximiser son impact sur le développement, à préserver sa viabilité financière et à protéger sa réputation.

TRÉSORERIE

IFC mobilise des fonds sur les marchés financiers internationaux pour accorder des prêts au secteur privé et s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour conserver sa note AAA.

Les émissions comprennent des obligations de référence dans de grandes monnaies telles que le dollar des États-Unis, des émissions thématiques à l'appui de priorités stratégiques telles que le changement climatique et des émissions dans des monnaies de pays émergents pour promouvoir le développement des marchés financiers. La majeure partie des prêts consentis par IFC sont libellés en dollars, mais la Société emprunte dans de nombreuses monnaies de manière à diversifier l'accès aux capitaux, réduire le coût des emprunts et soutenir les marchés financiers locaux.

Le programme de financement d'IFC a suivi l'évolution du volume des activités d'investissement : au cours de l'exercice 19, les nouveaux emprunts, notamment à court terme, ont atteint l'équivalent d'environ 11,2 milliards de dollars.

Emprunts totaux pour l'exercice 19

DEVISE		MONTANT (ÉQUIVALENT EN USD)	POURCENTAGE
Dollar des États-Unis	USD	3 324 159 146	29,7 %
Dollar australien	AUD	1 225 660 000	10,9 %
Yen japonais	JPY	452 014 430	4,0 %
Rouble russe	RUB	254 930 936	2,3 %
Réal brésilien	BRL	383 323 910	3,4 %
Livre turque	TRY	648 046 452	5,8 %
Roupie indienne	INR	99 991 290	0,9 %
Divers		4 808 566 197	42,9 %
TOTAL		11 196 692 361	100,0 %

GESTION DES LIQUIDITÉS

Le montant total des actifs liquides inscrits au bilan d'IFC était de 39,7 milliards de dollars au 30 juin 2019, contre 38,9 milliards de dollars l'exercice précédent. La plupart des actifs liquides sont détenus en dollars. Pour pallier les risques de change, les actifs libellés dans une devise autre que le dollar des États-Unis font l'objet d'une couverture en dollars ou sont compensés par des passifs libellés dans la même devise. Le montant total des actifs liquides qui doit être détenu est déterminé dans le but d'assurer un niveau de ressources suffisant pour que la Société puisse faire face à ses engagements même en cas de tensions sur les marchés. IFC garde des actifs liquides dans des instruments portant intérêt qui sont activement gérés par rapport à des critères prédéfinis.

Le niveau des liquidités est déterminé de manière à ce qu'IFC dispose de ressources suffisantes pour financer ses besoins de trésorerie à un horizon de planification normal et en période de stress sur le marché. La Société calcule des ratios de liquidité pour déterminer ses besoins de liquidité.

GESTION DES RISQUES DE TRÉSORERIE

Les risques de trésorerie sont gérés grâce à un double dispositif : 1) un cadre directeur global et 2) une stricte norme de capital économique pour les activités de trésorerie. Le cadre directeur repose sur les quatre principes suivants :

- (1) Investissement dans des actifs de haute qualité
- (2) Diversification par le biais de limites de position/concentration
- (3) Strictes limites sur les risques de marché (écart de rémunération, taux d'intérêt et risque de change)
- (4) Surveillance active du portefeuille

Durant l'exercice 19, IFC a renforcé son cadre directeur en matière de trésorerie parallèlement à l'évolution des marchés financiers internationaux.

ADÉQUATION DU CAPITAL ET CAPACITÉ FINANCIÈRE

Une bonne gestion du risque est essentielle à la réalisation de la mission d'IFC en matière de développement. Les activités de la Société, investisseuse à long terme dans des marchés émergents dynamiques, mais volatils, l'exposent par leur nature même à des risques financiers et opérationnels.

Une gestion prudente du risque et un capital solide permettent à IFC de préserver son assise financière et de poursuivre ses opérations de prêt en périodes de tourmente économique et financière. Sa solidité financière lui donne la possibilité de bénéficier de coûts d'emprunt faibles et d'offrir ainsi à ses clients des financements à un coût abordable.

La note AAA attribuée à IFC depuis que sa cote de crédit est évaluée (1989) illustre la solidité et la qualité de la gestion du risque et de la situation financière de l'institution.

IFC détermine son niveau minimum d'adéquation du capital en fonction de son dispositif de capital économique qui est en phase avec le cadre de Bâle et avec les pratiques dominantes du secteur. Le capital économique d'IFC tient lieu de garantie contre le risque et permet à la Société de modéliser et d'agrèger les risques de pertes posés par divers produits d'investissement ainsi que d'autres risques.

Conformément aux pratiques du secteur et à la réglementation, IFC calcule le capital économique pour les types de risques suivants :

- *Risque de crédit* : perte potentielle due au défaut d'un client ou à la révision à la baisse de sa note de crédit
- *Risque de marché* : perte potentielle due à l'évolution des variables du marché (taux d'intérêt, monnaies, cours des actions et des produits de base, etc.)
- *Risque opérationnel* : perte potentielle due à des processus, individus ou systèmes internes inadéquats ou défectueux, ou à des événements externes

Le capital libéré, les bénéfices mis en réserve, nets du montant des affectations et de certaines plus-values latentes, et les réserves générales pour pertes sur prêts constituent la capacité financière d'IFC. L'excédent de capital disponible au-delà de ce qui lui est nécessaire pour poursuivre les activités qu'elle a entreprises permet à la Société d'assurer la croissance future de son portefeuille tout en maintenant les réserves nécessaires pour amortir les chocs exogènes inattendus. En juin 2019, le montant total des ressources disponibles d'IFC était de 27,8 milliards de dollars, tandis que le niveau minimum d'adéquation du capital s'établissait à 21,8 milliards de dollars.

L'approche d'IFC en matière de viabilité

La viabilité est une composante essentielle d'un bon impact dans le domaine du développement. Elle contribue de manière fondamentale à améliorer les résultats pour toutes les parties prenantes, notamment les clients des entreprises et les communautés dans lesquels elles opèrent, et elle est essentielle au succès des activités économiques.

Les études d'IFC montrent que les entreprises ont de meilleurs résultats financiers lorsque leur performance environnementale et sociale est élevée et leur gouvernement d'entreprise est robuste. Près de 90 % des clients de la Société estiment que cette dernière les aide dans une large mesure à atteindre leurs objectifs économiques à long terme, à améliorer leurs relations avec les parties concernées et les populations locales, et à renforcer tant leur image de marque que leur notoriété. Le cadre de viabilité et la méthodologie de gouvernance d'entreprise d'IFC visent à aider ses clients à atteindre ces objectifs.

IFC demande à ses clients de comprendre et de gérer les risques auxquels ils sont exposés et ceux auxquels ils exposent les régions et les populations avoisinantes. Elle s'associe à des acteurs des différentes branches d'activité et à d'autres parties prenantes pour trouver des solutions novatrices qui offrent de nouvelles possibilités de réaliser des investissements privés viables au plan économique, social et environnemental et qui sont propices à la création d'emplois et à une croissance solidaire. IFC peut ainsi s'appuyer sur les capacités d'autres institutions du Groupe de la Banque mondiale pour s'attaquer aux défis qui se posent dans les domaines environnementaux et sociaux et dans celui de la gouvernance qu'il n'est pas possible de demander à une entreprise de relever seule.

Dans toutes les décisions qu'elle prend en matière d'investissement, IFC accorde autant de poids et d'attention aux risques environnementaux et sociaux ou de gouvernance qu'aux risques de crédit et aux risques financiers. Cette démarche lui permet de prendre des risques en connaissance de cause de manière à avoir un impact sur le développement tout en préservant sa viabilité financière.

LE CADRE DE VIABILITÉ D'IFC

Le Cadre de viabilité décrit l'engagement stratégique pris par IFC de promouvoir un développement durable et fait partie intégrante de sa démarche de gestion du risque. Ce cadre regroupe la politique de viabilité environnementale et sociale, les normes de performance et la politique d'accès à l'information.

POLITIQUE DE VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

La Politique de viabilité environnementale et sociale décrit l'engagement pris par IFC de faire preuve de diligence environnementale et sociale, d'établir des classifications et de suivre les activités de ses clients. Pour exercer son devoir de diligence, elle recense toutes les disparités entre les pratiques de ses clients et ses normes de performance pour convenir avec eux de plans d'action qui, sous réserve qu'ils soient dûment appliqués, permettront à ses clients d'assurer progressivement la poursuite de leurs activités conformément aux bonnes pratiques internationales pertinentes. Bien qu'IFC ne puisse garantir leurs résultats, elle suit les progrès et la performance de ses clients tout au long de la durée de son investissement, fournit son appui lorsqu'elle le peut et emploie les moyens dont elle dispose en vertu des contrats établis, si nécessaire.

NORMES DE PERFORMANCE D'IFC

Les normes de performance d'IFC, qui sont un élément essentiel de son Cadre de viabilité, décrivent les actions qu'elle demande à ses clients de poursuivre pour éviter, atténuer et gérer les risques de manière à poursuivre leurs activités économiques de manière durable. Les normes, et les diverses orientations qui les accompagnent, aident les clients de la Société à trouver des solutions qui sont bonnes à la fois pour les affaires, pour les investisseurs, pour l'environnement et pour les populations locales.

Les normes de performance d'IFC sont devenues une référence mondiale en matière de pratiques durables. Les Principes d'Équateur, qui sont inspirés de ces normes, ont été adoptés par 97 institutions financières dans 37 pays. De nombreuses institutions financières, parmi lesquelles des banques de développement et des organismes de crédit à l'exportation, demandent de surcroît à leurs clients de se conformer aux normes de performance d'IFC. Cette dernière fait aussi office de secrétariat pour le Réseau de la banque durable, groupe mondial d'échanges d'informations

Les normes de performance d'IFC

1

Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux



2

Main-d'œuvre et conditions de travail



3

Utilisation efficiente des ressources et prévention de la pollution



4

Santé, sûreté et sécurité des populations



constitué d'organismes de réglementation bancaire et d'associations bancaires, dans le but de contribuer à la formulation d'orientations et au renforcement des capacités dont disposent les banques pour intégrer la gestion des risques environnementaux et sociaux dans le processus de prise de décisions concernant l'octroi de crédits.

POLITIQUE D'ACCÈS À L'INFORMATION

La Politique d'accès à l'information d'IFC réaffirme et reflète la détermination de la Société à accroître la transparence de ses activités, à améliorer l'efficacité de l'action de développement et à promouvoir une bonne gouvernance. L'ouverture favorise la collaboration avec les parties prenantes et, de ce fait, la conception et la mise en œuvre de projets et de politiques et elle renforce les résultats dans le domaine du développement. IFC soutient plusieurs initiatives à l'appui de la transparence, qui encouragent l'application de pratiques d'investissement et de déclaration de l'information responsables dans le cadre du secteur privé, de la communauté des institutions financières internationales et de la communauté des institutions de financement du développement. Au nombre de ces initiatives figure l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI), les Principes pour l'investissement responsable et l'Initiative mondiale sur les rapports de performance. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse www.ifc.org/projects.

GOVERNANCE INTÉGRÉE

La gouvernance d'entreprise joue un rôle essentiel dans le processus de prise de décision d'un investisseur de même que, de plus en plus, la manière dont les entreprises se comportent par référence à différents indicateurs environnementaux et sociaux. Les investisseurs considèrent que la façon dont les entreprises gèrent les questions environnementales et sociales leur fournit des indications sur la façon dont elles peuvent traiter tous les problèmes stratégiques et opérationnels. Il est donc impératif de procéder à l'évaluation des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance dans un cadre intégré.

En 2018, IFC a mis à jour sa méthodologie de gouvernance d'entreprise de manière à prendre en compte des considérations essentielles en ce domaine ainsi que les questions environnementales et sociales conformément à sa Politique de viabilité environnementale et sociale.

La méthodologie de gouvernance d'entreprise donne lieu à l'évaluation de six paramètres fondamentaux :



la détermination à suivre de meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, la structure et le fonctionnement du conseil d'administration, le cadre de contrôle, la divulgation de l'information et la transparence, le traitement des actionnaires minoritaires et la gouvernance de la participation des parties prenantes. Elle s'applique à six catégories de sociétés : les sociétés cotées en bourse, les sociétés familiales ou appartenant à leur fondateur, les entreprises d'État, les petites et moyennes entreprises, les institutions financières et les fonds.

En juin 2019, la dernière version de la méthodologie avait été adoptée par 35 banques de développement signataires du Cadre pour le développement de la gouvernance d'entreprise (*Corporate Governance Development Framework*). Il est de ce fait possible d'avoir une plateforme commune d'évaluation et d'amélioration des pratiques de gouvernance des sociétés dans laquelle IFC investit.

Le Guide d'IFC pour la transparence et la divulgation d'informations (*Toolkit for Disclosure and Transparency and Guidance*) a également été mis au point durant l'année. Il aide les entreprises des marchés émergents à préparer des rapports annuels exhaustifs et de qualité, adaptés à leur taille, à la complexité de leur structure et au contexte de leurs activités. Il a pour objectif de fournir des informations utiles aux investisseurs et aux autres parties prenantes.

IFC applique cette démarche intégrée de la gouvernance d'entreprise non seulement aux sociétés dans lesquelles elle investit, mais aussi dans le cadre des activités de services-conseil qu'elle mène avec des organismes de réglementation et des bourses de valeurs — afin de les aider à appliquer des normes de communication d'informations plus rigoureuses pour les cotations, les rapports à établir et d'autres obligations de divulgation.

5

Acquisition de terres et réinstallations forcées



6

Protection de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes



7

Populations autochtones



8

Patrimoine culturel



RESPONSABILITÉ INSTITUTIONNELLE

IFC continuera de placer l'objectif de viabilité au cœur de toutes ses opérations internes. Elle estime par ailleurs qu'elle est tenue de respecter les mêmes normes environnementales et sociales que ses clients. Elle gère ainsi ses opérations dans le droit fil de sa mission.

LE PERSONNEL D'IFC

Les agents d'IFC, qui apportent des solutions innovantes et les meilleures pratiques mondiales à ses clients, constituent l'atout le plus important de la Société. Leurs connaissances, leurs compétences spécialisées, leur diversité et leur motivation contribuent de manière essentielle à l'avantage comparatif dont jouit la Société.

INDICATEURS	EX. 19	EX. 18	EX. 17
Nombre total d'agents à plein temps	3 744	3 921	3 860
Agents basés hors des États-Unis (%)	53,8%	54,9 %	55,9 %
Consultants à court terme/temporaires (équivalent plein temps)	1 085	1 092	1 018
Indice d'engagement des employés	67 %	75 %	75 %
Diversité			
Femmes cadres supérieurs (cible 50 %)	39,2 %	39,5 %	35,5 %
Cadres supérieurs originaires de pays de la Deuxième partie (cible 50 %)	41,0 %	40,5 %	38,9 %
Personnel féminin technique, niveau GF+ (cible 50 %)	47,8 %	46,7 %	46,2 %
Afrique subsaharienne/Caribes GF+ (cible 12,5 %)	13,5 %	11,2 %	10,9 %

Note : GF+ indique un niveau de rémunération de grade F ou supérieur — et correspond aux cadres ; le personnel de direction comprend les directeurs, les vice-présidents et le directeur général.

RÉPARTITION DU PERSONNEL

PERSONNEL, TOUS GRADES CONFONDUS		
États-Unis	1 730	46 %
Autres pays	2 014	54 %
Total	3 744	

ORIGINE NATIONALE

	PERSONNEL DE NIVEAU CADRE		CADRES SUPÉRIEURS	
Pays 1 ^{ère} Partie ¹	1 001	41 %	128	59 %
Pays 2 ^e Partie ²	1 451	59 %	89	41 %
Total	2 452		217	

1. Agents dont la nationalité principale est celle d'un pays s'étant déclaré être un donateur à l'IDA lorsqu'il est devenu membre du Groupe de la Banque mondiale.

2. Agents de toutes les autres nationalités.

GENRE

	PERSONNEL DE NIVEAU CADRE		CADRES SUPÉRIEURS	
Femmes	1 171	48 %	85	39 %
Hommes	1 281	52 %	132	61 %
Total	2 452		217	

Promouvoir la diversité et l'inclusion :

IFC poursuit ses activités avec ses clients dans le monde entier. L'envergure de son action se retrouve au niveau des membres de son personnel qui sont ressortissants de 151 États et sont en poste dans 93 pays. Il est crucial pour IFC d'avoir un personnel très divers, doté de compétences essentielles et ayant des perspectives différentes pour produire des résultats dans le cadre de son programme d'action stratégique.

IFC est déterminée à accroître la diversité de son personnel au-delà de la représentation géographique inhérente à toutes les institutions internationales. Durant l'exercice, elle a actualisé les cibles de son Pacte pour la diversité et l'inclusion — dans le cadre duquel elle s'est engagée à atteindre des cibles de diversité et d'inclusion quantifiables aux niveaux d'encadrement et de direction — à l'issue de la période couverte par le Pacte de 2014. À cette fin, IFC a redéfini ses points de référence, a fait le bilan des progrès accomplis et a défini des objectifs sur la base des lacunes qui restent à combler.

Des efforts de recrutement ciblés ont été déployés et des partenariats stratégiques ont été constitués à l'échelle mondiale durant l'exercice 19. IFC a dépassé la cible de 12,5 % adoptée pour le nombre de ressortissants d'Afrique subsaharienne et des Caraïbes occupant des postes de niveau GF ou supérieur.

Renforcement de la valorisation des ressources humaines :

Le Cadre de direction et de gestion d'IFC comporte des programmes de perfectionnement de chefs de file à l'échelle de l'organisation. Deux nouveaux programmes de valorisation ont été mis en place au cours des deux dernières années : le programme de parrainage (*Sponsorship*) et le programme de mentorat inversé (*Reverse Mentorship*) qui visent à assurer une représentation diverse dans le cadre de leur processus de sélection et affichent des résultats positifs.

Le programme de parrainage d'IFC (*Sponsorship Program*) a pour objet de constituer une réserve de dirigeants d'origines et d'aptitudes diverses en établissant des relations de mentorat entre les vice-présidents et des membres du personnel promis à un brillant avenir (sélectionnés dans le cadre d'un processus d'examen). Ce programme permet d'exposer les participants à une réflexion stratégique en leur donnant la possibilité d'observer la conduite des opérations, de saisir des opportunités de collaboration croisée et de développer leurs réseaux professionnels. La plupart des participants de la deuxième cohorte, qui ont achevé le programme durant l'exercice 19, ont eu la possibilité de travailler à divers titres à des projets intersectoriels et institutionnels. En juin 2019, 16 des participants, c'est-à-dire la moitié du groupe, avaient été élevés à de plus hautes responsabilités.

Le programme de mentorat inversé d'IFC a été lancé en juin 2018. Il associe des membres subalternes du personnel — dont la plupart appartiennent à la génération 2000 — avec des cadres de gestion et autres de niveau intermédiaire auxquels les agents subalternes servent de mentor. Le programme stimule l'innovation en accroissant la collaboration entre les fonctions et en faisant participer les jeunes à l'organisation. Selon les résultats de l'enquête, les 20 paires constituant la première cohorte du programme font état d'un plus grand sentiment d'inclusion.

BUREAUX D'IFC

IFC a pour priorité de réduire le plus possible son impact sur l'environnement. Elle continue d'afficher un bilan carbone neutre à l'échelle de ses opérations mondiales, déplacements aériens compris. Elle conçoit et gère ses bâtiments de manière durable et compense les émissions qui ne peuvent pas être éliminées. De plus amples détails sont disponibles à l'adresse www.ifc.org/corporateresponsibility.

Présentation d'informations par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique

DIVULGATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES RELATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

IFC suit les directives formulées par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique. Elle a publié pour la première fois des informations en ce domaine dans son *Rapport annuel 2018* et, depuis lors, s'emploie à renforcer ses pratiques d'évaluation, de gestion et de déclaration des risques financiers associés au changement climatique. Ce deuxième rapport est disponible en ligne et comporte des liens renvoyant à tous les rapports pertinents et à toutes les références utiles.

GOVERNANCE

L'action climatique et les risques en ce domaine sont supervisés par le directeur général d'IFC, qui rend compte au Président du Groupe de la Banque mondiale des résultats des opérations ayant trait au climat et des évaluations des risques climatiques. Dans le cadre de l'augmentation du capital approuvée par le Conseil d'administration d'IFC en 2018, les administrateurs ont demandé à IFC de prendre un certain nombre de mesures axées sur le climat consistant, notamment, à examiner tous les investissements pour déterminer s'ils présentent des risques climatiques et à accroître l'échelle des engagements au titre de l'action climatique. IFC a un département des opérations climatiques qui fournit un appui aux équipes chargées des investissements pour leur permettre d'atténuer les risques en ayant recours à la tarification du carbone et à des outils d'évaluation des risques physiques. Ce département aide également à identifier de nouvelles possibilités d'investissement dans des opérations peu gourmandes en carbone grâce à l'appui fourni par ses spécialistes et au moyen d'indicateurs, d'instruments financiers et de stratégies. Les progrès réalisés en direction des cibles climatiques de l'institution sont régulièrement présentés par le Département des opérations climatiques aux administrateurs et à la direction. Le Groupe de la Banque mondiale rend également compte chaque année aux administrateurs des avancées en ce domaine. Le dernier bilan annuel a été soumis au Conseil le 20 novembre 2018.

Le réseau des chargés de liaison pour le climat constitué par IFC continue d'assurer l'intégration des questions climatiques à l'échelle de la Société. Ce réseau se compose de responsables de haut niveau de chaque branche d'activité et région. Chaque chargé de liaison rend compte au directeur de son département ainsi qu'au directeur du département des opérations climatiques. Un juriste senior s'est joint au réseau durant l'exercice de manière à apporter des informations et des connaissances concernant les actions en justice liées au climat.

IFC est membre de plusieurs initiatives institutionnelles de haut niveau axées sur l'action climatique, notamment Alliance of CEO Climate Leaders du Forum économique mondial, Principles for Responsible Investment, le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique (TCFD) (auquel IFC fournit son appui), One Planet Summit, One Planet Lab, Global Green Bond Partnership, Carbon Pricing Leadership Coalition et la Charte de l'industrie de la mode pour l'action climatique (Fashion Industry Charter for Climate Change) (à laquelle IFC apporte son appui).

STRATÉGIE

Le plan d'activité climatique d'IFC s'inscrit dans le cadre du Plan d'action sur le changement climatique 2016–2020, et continue de s'appuyer sur le plan pour la mise en œuvre de l'action climatique (*Climate Implementation Plan*) mentionné dans les informations communiquées par IFC pour l'exercice 18. Les engagements pris par IFC dans le domaine climatique sont conformes aux cibles climatiques du Groupe de la Banque mondiale pour 2021–2025. IFC continue de privilégier cinq domaines d'investissement stratégique : les énergies propres, l'agroindustrie intelligente sur le plan climatique, l'écoconstruction, les villes intelligentes sur le plan climatique et la finance verte. Les progrès accomplis en ce domaine sont décrits ci-après.

Augmentation de la proportion des investissements d'IFC dans l'action climatique : durant l'exercice 19, le montant total des engagements d'IFC dans le domaine climatique s'est établi à 2,6 milliards de dollars, soit 29 % des nouveaux investissements qu'elle a réalisés pour son propre compte (voir le tableau 1). IFC a de nouvelles cibles, comme indiqué dans la section intitulée Cibles et indicateurs (voir page 105).

Ouverture de nouveaux marchés pour créer des possibilités d'investissement : les opérations menées dans le domaine climatique par IFC se sont diversifiées au cours des années. Il y a à peine plus de 10 ans, les investissements dans les énergies renouvelables constituaient près de 40 % du volume annuel des opérations ayant trait au climat. Bien que les investissements dans ce domaine demeurent importants (IFC a investi pour son propre compte et mobilisé au total 2,4 milliards de dollars durant l'exercice 19), la Société poursuit également des opérations dans l'écoconstruction (761 millions de dollars), l'industrie manufacturière (380 millions de dollars) et l'agroindustrie intelligente sur le plan climatique (162 millions de dollars) et réalise des investissements climatiques par l'intermédiaire d'institutions financières (1,98 milliard de dollars). IFC vise de nouveaux débouchés dans le stockage de l'énergie, la logistique des transports, la production décentralisée d'électricité au moyen d'énergies renouvelables et l'énergie éolienne en mer.

Encouragement d'investissements extérieurs : IFC attire des partenaires pour investir à ses côtés dans des projets ayant trait au climat. La mobilisation de capitaux externes réduit les propres engagements d'IFC à court terme et permet d'établir des marchés plus robustes à long terme. Durant l'exercice 19, IFC a directement mobilisé 3,2 milliards de dollars d'investissements climatiques dans le cadre de syndicats, de partenariats public-privé et de plateformes attirant des capitaux extérieurs. Elle collabore également avec les responsables de l'action publique à la mise en place de conditions propices, qui réduisent les risques dans les secteurs nouveaux et émergents.

Tableau 1 : Engagements au titre d'opérations concernant le climat : évolution sur cinq ans

MONTANT TOTAL DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LE CLIMAT (EN MILLIONS DE DOLLARS)	EX. 19	EX. 18	EX. 17	EX. 16	EX. 15	EX. 14
Financements à long terme pour le compte d'IFC	2 603	3 910	3 001	1 986	2 349	1 915
Financement direct mobilisés	3 172	4 542	1 775	1 218	2 122	1 260
Montant total des engagements concernant le climat	5 775	8 452	4 776	3 204	4 471	3 175

GESTION DES RISQUES

Durant l'exercice 19, IFC a intensifié les activités de gestion des risques physiques et les risques de transition associés au climat.

Risques physiques : IFC est sur le point d'achever l'opération pilote de détection des risques qui peuvent concerner les ports, les voies d'eau, les aéroports, les routes, les assurances, la foresterie et l'industrie de la pâte à papier et du papier¹. Elle évaluera les résultats de cette opération pilote au début de l'exercice 20.

Risques de transition : IFC a recours à la tarification du carbone pour remédier aux risques de transition et éviter d'enregistrer des pertes au niveau de ses actifs. Depuis mai 2018, elle applique un tarif du carbone dans le cadre de l'analyse économique des financements des projets dont les émissions annuelles représentent, selon les estimations, 25 000 tonnes d'équivalent CO₂ dans les secteurs de production de ciment, de produits chimiques et d'électricité thermique. Les projets réalisés dans ces secteurs sont ceux qui ont la plus forte intensité en gaz à effet de serre et ils contribuent pour plus de moitié à l'empreinte carbone des investissements d'IFC. La Société indique dans son rapport au Conseil l'impact de sa tarification du carbone sur la performance économique des projets. Durant l'exercice 19, elle a lancé une nouvelle opération pilote donnant lieu à l'application d'un tarif du carbone aux projets menés dans tous les secteurs réels — qu'il s'agisse de financements sur projets ou de financements institutionnels pour lesquels elle est informée de l'emploi des fonds — qui, selon les estimations, produisent ces émissions annuelles supérieures à 25 000 tonnes d'équivalent CO₂. Cette opération pilote sera évaluée au début de l'exercice 20.

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour faire face aux risques climatiques et réduire le volume de ses engagements indirects dans des projets liés au charbon, IFC n'accorde pas de prêts à des institutions financières au titre d'activités concernant ce combustible. Elle a de surcroît cessé d'accorder des prêts à vocation générale aux institutions financières pour réduire encore plus ses engagements en ce domaine. Elle oriente ses prêts vers des secteurs stratégiques essentiels, tels que les micros-, petites et moyennes entreprises, les entreprises appartenant à des femmes, les projets axés sur l'action climatique et le financement du logement. L'emploi des fonds qu'elle procure est décrit dans son portail d'informations sur les projets.

IFC évalue de surcroît — et communique au Conseil — l'impact, notamment climatique, de ses projets sur le développement. Elle utilise à cette fin le système de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM).

CIBLES ET INDICATEURS

Cibles : durant l'exercice 19, les investissements d'IFC dans des opérations ayant trait au climat ont été à l'origine de 29 % du montant total de ses engagements, soit un pourcentage supérieur à la cible de 28 % de l'institution. En décembre 2018, le Groupe de la Banque mondiale a annoncé que les investissements climatiques² devront constituer, en moyenne, 35 % des investissements d'IFC pour son propre compte durant la période couverte par les exercices 21 à 25, soit un niveau supérieur à l'engagement pris durant l'exercice passé pour les cinq prochaines années. Le Groupe de la Banque a également l'intention de mobiliser au moins 200 milliards de dollars au cours de la même période. La cible fixée pour l'ensemble d'IFC est décomposée en cibles opérationnelles au niveau des équipes d'investissement des différents départements et régions.

Divulgation des investissements : IFC déclare ses engagements au titre des financements climatiques dans le présent Rapport annuel (voir p. 104) et dans le

GROS PLAN SUR LE SECTEUR :

Création de marchés pour des bâtiments ayant une certification environnementale

IFC a recensé des possibilités d'investissement de près de 25 000 milliards de dollars dans l'écoconstruction sur les marchés émergents par suite de la rapidité de la croissance démographique, du phénomène d'urbanisation et du déploiement de technologies permettant d'utiliser efficacement les ressources. Pour exploiter ce potentiel, elle a mis en place le programme EDGE (Excellence in Design for Greater Efficiencies), qui attribue une certification environnementale aux bâtiments conçus de manière à être extrêmement efficaces, dans plus de 150 pays.

Selon EDGE, un bâtiment est écologique lorsqu'il se caractérise par une augmentation de 20 % de l'efficacité de la consommation d'électricité, d'eau et de l'énergie grise des matériaux. Le logiciel EDGE permet, d'une part, aux promoteurs immobiliers de trouver les solutions les plus efficaces par rapport aux coûts pour concevoir des édifices écologiques et, d'autre part, à IFC et à d'autres banques de déterminer les investissements qu'elles peuvent réaliser dans le domaine de l'écoconstruction.

Le programme EDGE donne à IFC et à d'autres banques les moyens d'investir dans des bâtiments plus efficaces, de fournir un appui à de nouveaux produits tels que des prêts hypothécaires, des obligations vertes et des financements dans des bâtiments verts. En seulement cinq ans, les investissements d'IFC dans l'écoconstruction sont passés de 160 millions de dollars à 761 millions de dollars pour l'exercice 19. Le montant des investissements réalisés par IFC pour son propre compte et des capitaux qu'elle a mobilisés au titre de l'écoconstruction a atteint le niveau record de 1,37 milliard de dollars durant l'exercice 18.

rapport conjoint sur les financements climatiques des banques multilatérales de développement intitulé *Joint Report on Multilateral Development Banks' Climate Finance*. Elle indique aussi, dans son rapport annuel sur l'impact des obligations vertes (*Green Bond Impact Report*), les effets sur l'environnement des projets financés au moyen des obligations vertes qu'elle a émises.

Divulgation des émissions : IFC fait état dans le présent Rapport annuel, comme dans les rapports antérieurs, des réductions globales d'émissions de gaz à effet de serre résultant de ses investissements. Elle divulgue également les émissions des projets dont le montant annuel des émissions de base dépasse, selon les estimations, 25 000 tonnes d'équivalent de CO₂ dans la publication résumant les conclusions des examens environnementaux et sociaux intitulée *Environmental and Social Review Summary*.

Toutes les opérations d'IFC, y compris les déplacements aériens, ont un bilan carbone neutre (facteurs d'émission 1 et 2) depuis l'exercice 09 et les cibles antérieures ont permis d'abaisser de 18 % la consommation d'énergie du siège d'IFC. Durant l'exercice 19, IFC a pris l'engagement de limiter sa consommation de carbone en interne pour réduire les émissions de ses bureaux de 20 % par rapport au niveau de référence d'ici à 2026. Cette cible représente la contribution d'IFC à l'engagement pris par le Groupe de la Banque mondiale d'abaisser de 28 % les émissions de ses bureaux durant la même période.

1. L'opération pilote de dépistage des risques donne systématiquement lieu à l'examen, au stade de l'évaluation, des projets considérés dans les sept branches d'activité pour déterminer les risques physiques liés au climat.

2. Les définitions et les indicateurs d'IFC concernant les activités ayant trait au climat permettent de recenser les projets et les secteurs qui peuvent être considérés comme des investissements climatiques ; ces définitions ont été harmonisées avec celles d'autres banques multilatérales de développement. https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/climate+business/resources/ifc-climate-definition-metrics

Rapport indépendant d'assurance limitée de l'auditeur sur différentes informations relatives au développement durable

À l'attention du Président,

En réponse à votre demande, EY & Associés a procédé à une mission d'assurance limitée portant sur différentes informations relatives au développement durable présentées dans le rapport annuel (le « Rapport annuel » pour l'exercice clos le 30 juin 2019, notamment des indicateurs quantitatifs (les « Indicateurs ») et des déclarations qualitatives (les « Déclarations »). Nous avons sélectionné les indicateurs et les déclarations qui ont été jugés présenter un intérêt particulier pour les parties prenantes, qui peuvent poser un risque de réputation pour IFC et/ou qui peuvent présenter de l'intérêt pour la gestion et la performance de sa responsabilité institutionnelle.

Nous avons examiné les Déclarations effectuées dans tous les chapitres du Rapport annuel : « Investir pour avoir un impact » (p. 12–23 et 34–75), « Rétrospective de l'exercice d'IFC » (p. 24–33), à l'exclusion des « Principales données financières » et de la section intitulée « À propos d'IFC » (p. 76–105), en examinant plus particulièrement les impacts (y compris AIMM) et les financements ayant trait au climat — y compris les rapports établis par IFC dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique (TCFD).

Les indicateurs ci-après ont fait l'objet d'un examen :

DOMAINES ESSENTIELS	INDICATEURS
Engagements à long terme par catégorie environnementale et sociale pour l'exercice 19 (p. 29)	Engagements à long terme (millions de dollars) et projets (nombre) par catégorie environnementale et sociale
Notes AIMM ex ante des projets engagés pour l'exercice 19 (p. 87–88)	Notes moyennes AIMM ex ante par catégorie, région et branche d'activité
Investissements dans des opérations concernant le climat pour l'exercice 19 (p. 104–105)	Engagement à long terme pour le compte d'IFC dans des opérations concernant le climat (millions de dollars)

IFC a pour responsabilité de :

- préparer les Indicateurs et les Déclarations conformément aux normes de déclaration de l'information applicables durant l'exercice clos le 30 juin 2019 (les « Normes de déclaration »), qui recouvrent les instructions, procédures et directives établies par IFC pour chaque indicateur et qui sont récapitulées dans le Rapport annuel ou sur le site web d'IFC ;
- présenter les Déclarations conformément à la « Politique d'accès à l'information d'IFC », qu'il est possible de consulter sur le site web de la Société¹, et aux principes de pertinence, d'exhaustivité, de neutralité, de clarté et de fiabilité telle que définis par les normes internationales².

NOTRE INDÉPENDANCE ET NOTRE CONTRÔLE DE QUALITÉ

Nous nous sommes conformés aux exigences d'indépendance et d'autres critères déontologiques du Code de déontologie professionnelle des professionnels comptables de la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC), qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence et de diligence professionnelles, de confidentialité et de comportement professionnel.

Nous appliquons la Norme internationale de contrôle qualité et nous maintenons, par conséquent, un système complet de contrôle de qualité donnant lieu, notamment, à l'application de politiques et procédures documentées concernant la conformité et les règles d'éthique, les normes professionnelles et les prescriptions juridiques et réglementaires applicables.

1. <https://disclosures.ifc.org>

2. ISAE 3000 d'IFAC, Global Reporting Initiative (GRI) ou AA1000 Accountability Standard.

NOTRE RESPONSABILITÉ

Nous avons la responsabilité d'exprimer une opinion d'assurance limitée sur les Indicateurs et les Déclarations fondées sur les procédures que nous avons suivies et les informations que nous avons obtenues. Nous avons procédé à notre mission d'assurance limitée conformément à la norme internationale sur les missions de certification³ (« ISAE 3000 ») publiée par le Conseil international des normes d'audit et d'assurance (IAASB). Nous sommes tenus, en application de cette norme, de planifier et de réaliser notre mission de manière à assurer dans une mesure limitée que les Indicateurs et les Déclarations sont exempts d'inexactitudes significatives. Une mission d'assurance limitée couvre dans une moindre mesure qu'une mission d'assurance raisonnable les procédures d'évaluation des risques, notamment la compréhension des contrôles internes, et les procédures suivies en réponse aux risques établis.

NATURE ET PORTÉE DE NOTRE MISSION D'ASSURANCE LIMITÉE

Nous avons procédé de la manière indiquée ci-après :

- Nous avons évalué les Normes de déclaration, ainsi que les directives et principes applicables pour déterminer leur pertinence, leur exhaustivité, leur neutralité et leur fiabilité.
- Nous avons lu le Rapport annuel pour identifier les principales Déclarations concernant les domaines du développement durable énoncés plus haut.
- Au niveau de l'institution, nous avons eu des entretiens avec plus de vingt personnes responsables de la déclaration des informations pour évaluer la mesure dans laquelle les Normes de déclaration ont été appliquées ou pour établir le bien-fondé des Déclarations.
- Au niveau de l'institution, nous avons appliqué des procédures d'analyse et vérifié, par sondages, les calculs et le rapprochement des Indicateurs.
- Nous avons réuni les documents sur la base desquels les Indicateurs ou les Déclarations sont fondés, tels que les rapports préparés, notamment, pour les réunions des administrateurs ou d'autres réunions, les accords de prêts, les exposés et rapports internes et externes ou les résultats d'enquêtes.
- Nous avons examiné la présentation des Déclarations et des Indicateurs dans le Rapport annuel ainsi que les notes correspondantes sur les méthodes suivies.

LIMITES DE NOS PROCÉDURES

Notre mission d'assurance limitée n'a couvert que les Déclarations et les Indicateurs considérés dans le tableau précédent, à l'exclusion d'autres informations présentées dans le Rapport annuel.

Nos sondages ont donné uniquement lieu à l'examen de documents et à des entrevues au siège d'IFC à Washington. Dans le cadre des travaux couverts par le présent rapport, nous n'avons participé à aucune activité avec les parties prenantes extérieures ou avec les clients et nous n'avons réalisé qu'une quantité limitée de tests destinés à vérifier la validité des informations sur un échantillon de projets.

CONCLUSION DE LA MISSION D'ASSURANCE LIMITÉE

Sur la base des procédures suivies et des informations obtenues, nous n'avons relevé aucune anomalie qui nous permettrait de penser que :

- Les Indicateurs n'ont pas été établis, en ce qui concerne tous les points importants, conformément aux normes de déclaration ;
- Les déclarations n'ont pas été présentées, en ce qui concerne tous les points importants, conformément à la « Politique d'accès à l'information d'IFC » et aux principes de pertinence, d'exhaustivité, de neutralité, de clarté et de fiabilité définies par les normes internationales.

AUTRES INFORMATIONS SUR LES NORMES DE DÉCLARATION ET LE PROCESSUS DE PRÉPARATION DES DÉCLARATIONS

En ce qui concerne les Normes de déclaration et les directives et principes de préparation des Déclarations, nous formulons les commentaires suivants :

IFC est en bonne voie d'atteindre la cible consistant à consacrer 28 % de ses investissements à des activités ayant trait au climat d'ici à l'exercice 20, comme indiqué dans son Plan pour la mise en œuvre de l'action climatique de 2016. Elle s'est déjà engagée, pour la période couverte par les exercices 21 à 25, à atteindre une cible plus ambitieuse (35 % en moyenne) tout en accroissant le volume total de ses investissements. Grâce à l'approfondissement de ses connaissances et en coordination avec d'autres banques multilatérales de développement, IFC précise périodiquement les définitions et la typologie utilisées pour identifier, promouvoir et suivre les projets d'investissement et de services-conseil ayant trait au climat. Bien que la typologie n'ait pas été modifiée au cours des dernières années, elle pourrait l'être durant le prochain exercice en vue de son application durant la période 2021–2025. La cible sera recalculée en cas de modification de la méthodologie.

IFC calcule les émissions brutes de gaz à effet de serre ainsi que les émissions que ses activités permettent d'éviter lorsque cela est pertinent. Les émissions brutes de gaz à effet de serre sont suivies au cours du temps, mais les émissions évitées sont calculées ex ante et ne sont pas vérifiées. IFC a entrepris d'établir une méthodologie pour calculer les émissions nettes de gaz à effet de serre dans trois secteurs.

Étant donné la pénurie de données pertinentes dans les pays dans lesquels elle opère et l'absence de méthodologie agréée adéquate, IFC n'est pas encore en mesure de quantifier la compatibilité de ses engagements annuels avec un scénario limitant le réchauffement climatique à 2°C ou moins ainsi que le recommande le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique.

Paris-La Défense, 8 août 2019

Auditeurs indépendants
EY & Associés



**Bâtir un monde
fonctionnant
de manière plus
harmonieuse**

Caroline Delérable
Associée, Performance et transformation durables

3. ISAE 3000 : « Missions d'assurance autres que des audits ou examen limité de l'information financière », Conseil international de l'audit et de la certification de la Fédération internationale des experts-comptables, décembre 2003.

■ Résumé de la performance financière

Le revenu net d'IFC dépend, d'une année sur l'autre, d'un certain nombre de facteurs qui peuvent se traduire par une certaine volatilité de la performance financière. À compter de l'exercice 19, le revenu net comprend toutes les plus-values et moins-values latentes au titre d'investissements dans des titres de participation. Cette modification tient à l'adoption de la norme comptable révisée (ASU 2016-01) sur la comptabilisation et l'évaluation d'actifs et de passifs financiers, comme indiqué plus en détail dans la Note A des états financiers consolidés de l'exercice 19. Cette méthode engendre, et continuera de provoquer, une certaine variabilité du revenu net en raison de l'ampleur actuelle du portefeuille de participations d'IFC, de l'augmentation des

montants des investissements en portefeuille enregistrés à leur juste valeur dans le revenu net, de la volatilité inhérente des prix des titres et des conséquences de cette dernière sur la valorisation des investissements. L'adoption d'ASU 2016-01 a également des répercussions sur la comparabilité des résultats financiers de l'exercice 19 et de ceux de l'exercice clos le 30 juin 2018 (exercice 18) comme indiqué dans la section VII du rapport de gestion intitulée RESULTS OF OPERATIONS. Les principales composantes du revenu net et du revenu global d'IFC, ainsi que les facteurs qui influencent le niveau et la variabilité du revenu net et du revenu global d'une année sur l'autre, sont présentés ci-après :

ÉLÉMENTS	FACTEUR D'INFLUENCE
Revenu net :	
Rendement des actifs porteurs d'intérêts	Situation du marché, notamment le niveau des spreads et le degré de concurrence. Sont également inclus dans les revenus des prêts les intérêts non comptabilisés et les intérêts recouvrés sur des prêts précédemment à intérêts non comptabilisés et les revenus des participations à des prêts individuels.
Revenu des actifs liquides	Plus-values et moins-values réalisées sur les portefeuilles d'actifs liquides, en particulier la partie financée par la valeur nette, du portefeuille, qui dépendent de facteurs externes tels que les taux du marché et la liquidité de certaines classes d'actifs à l'intérieur du portefeuille d'actifs.
Revenu du portefeuille de participations en capital	Climat mondial pour les participations en capital sur les marchés émergents, fluctuations sur les marchés des devises et des produits de base et performances individuelles des entreprises pour les participations en capital. Performance globale du portefeuille de participations en capital.
Provisions pour pertes sur les prêts et les garanties	Évaluation des risques associés aux emprunteurs, probabilité de défaut, perte en cas de défaut et période d'apparition du risque.
Autres revenus et dépenses	Niveau des services-conseil fournis par IFC à ses clients, niveau des dépenses afférentes aux prestations de retraite et autres versées au personnel, dépenses administratives approuvées et effectives et autres ressources budgétaires.
Plus-values et moins-values sur les autres instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, comptabilisés à leur juste valeur marchande	Principalement différences entre les changements enregistrés dans les justes valeurs marchandes des emprunts, non compris le spread de crédit d'IFC (à compter de l'exercice 19, les variations imputables au spread de crédit d'IFC, qui étaient jusque-là enregistrées dans le revenu net, sont désormais imputées aux autres revenus globaux) et les instruments dérivés, ainsi que les plus-values et moins-values latentes associées au portefeuille d'investissements, notamment les options de vente, les bons de souscription et les options d'achat d'actions qui dépendent en partie du climat mondial pour les marchés émergents. La valeur de ces titres peut être calculée au moyen de modèles développés en interne ou de méthodes utilisant des facteurs observables ou non.
Dons à l'IDA	Niveau des dons à l'IDA approuvés par le Conseil des Gouverneurs.
Autres composantes du revenu global :	
Plus-values et moins-values latentes sur des titres de créance comptabilisés comme étant disponibles à la vente	Climat général pour les marchés émergents, fluctuations sur les marchés des changes et des produits de base, performances individuelles des entreprises et prise en compte de la mesure dans laquelle les pertes latentes sont considérées être autres que temporaires. La valeur des titres de créance peut-être évaluée au moyen de modèles développés en interne ou de méthodes utilisant des facteurs observables ou non.
Plus-values et moins-values latentes imputables à des risques de crédit liés à des instruments particuliers pour des emprunts évalués à leur juste valeur lorsque l'option de la juste valeur est appliquée	Fluctuations du spread du crédit d'IFC mesurées par rapport au LIBOR USD, résultant de variations dans le temps de l'évaluation par le marché du risque de crédit. Des plus-values latentes sont enregistrées lorsque le spread s'élargit, et des moins-values latentes sont enregistrées lorsqu'il se rétrécit.
Gains et pertes actuariels nets non constatés et coûts non constatés des prestations futures au titre de régimes d'avantages sociaux	Rendement des actifs de régimes de retraite et principales hypothèses sur lesquelles reposent les prévisions de prestations futures à verser, notamment les taux d'intérêt du marché, les dépenses de personnel, l'expérience passée et l'estimation faite par la direction de l'évolution du coût des prestations futures et de la situation économique.

La situation générale du marché a eu des effets significatifs sur la performance financière d'IFC. Les marchés émergents des titres de participation, qui ont été volatils durant l'exercice 19 ont affiché une forte baisse durant les six premiers mois de l'exercice avant de marquer une reprise au cours des six mois suivants, pour l'essentiel au troisième trimestre de l'exercice 19 ; les cours des produits de base, y compris le pétrole, ont baissé durant l'exercice et les principales monnaies dans lesquelles IFC investit se sont dépréciées par rapport au dollar des États-Unis, qui est la monnaie utilisée par la Société pour présenter ses informations financières.

IFC a déclaré un revenu net de 93 millions de dollars pour l'exercice 19, soit un montant inférieur de 1 187 millions de dollars à celui de l'exercice 18 (1 280 millions de dollars) et de 1 329 millions de dollars à celui de l'exercice clos le 30 juin 2017 (exercice 17) (1 422 millions de dollars). La baisse du revenu net enregistrée durant l'exercice 19 a essentiellement tenu à la diminution de la valeur des investissements sous forme de participations survenue durant la période de trois mois qui a pris fin au 30 septembre 2018 (premier trimestre de l'exercice 19) et la période de trois mois qui a pris fin au 31 décembre 2018 (deuxième trimestre de l'exercice 19). Ces diminutions ont contribué à une perte nette de 446 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 19 et à une perte nette de 401 millions de dollars au deuxième trimestre de ce même exercice, mais la situation s'est sensiblement améliorée durant la période de trois mois prenant fin le 31 mars 2019 (troisième trimestre de l'exercice 19) (revenu net de 655 millions de dollars) et de la période de trois

mois prenant fin le 30 juin 2019 (quatrième trimestre de l'exercice 19) (revenu net de 285 millions de dollars). Le revenu net d'IFC a également souffert de la baisse des plus-values réalisées sur les cessions de titres de participation et de l'augmentation des pertes dues à la diminution de la valeur des titres de créances résultant de la forte dépréciation d'une monnaie jugée autre que temporaire au premier trimestre de l'exercice 19. IFC a également enregistré des plus-values au titre des opérations en devises réalisées dans le cadre d'activités ne faisant pas l'objet de transactions parce que la couverture en devises du montant de ses investissements a dans une très large mesure compensé l'impact des pertes de valeur des titres de créance. IFC a également enregistré une hausse des produits de ses transactions sur actifs liquides, du produit des intérêts nets au titre des prêts et des titres de créance, et des plus-values en devises réalisées au titre d'activités ne faisant pas l'objet de transactions.

IFC a déclaré un revenu avant la prise en compte des plus-values et des moins-values latentes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisées à leur juste valeur et avant la prise en compte de dons à l'IDA, de 311 millions de dollars pour l'exercice 19 contre 1 272 millions de dollars pour l'exercice 18. Cette contraction de 961 millions de dollars du revenu avant la prise en compte du montant net des plus-values et des moins-values latentes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisées à leur juste valeur et la prise en compte des dons effectués à l'IDA par rapport à l'exercice 18 a essentiellement tenu aux facteurs suivants :

Variation du revenu net, comparaison Ex. 19/Ex.18 (en millions de dollars)

	HAUSSE (BAISSE) COMPARAISON EX. 19/EX. 18
Augmentation des moins-values latentes sur les investissements sous forme de participations en capital et les produits dérivés qui leur sont associés, nette	(935)
Diminution des plus-values réalisées sur les investissements sous forme de participations en capital et les produits dérivés qui leur sont associés, nette	(567)
Augmentation du coût des emprunts	(534)
Augmentation des pertes de valeur, autres que temporaires, des titres de créance	(208)
Diminution du revenu des investissements sous forme de participations au capital	(44)
Augmentation du revenu des prêts et garanties, gains et pertes réalisés sur les prêts et les produits dérivés qui leur sont associés	397
Diminution des pertes de valeur, autres que temporaires, des investissements sous forme de participation au capital	446
Augmentation du revenu des transactions sur actifs liquides	520
Divers, nets	(36)
Variation du revenu, avant la prise en compte des plus-values et moins-values latentes nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisées à leur juste valeur et avant la prise en compte des dons à l'IDA	(961)

Le revenu net (ou la perte nette) enregistré par IFC pour chacun des cinq derniers exercices jusqu'au 30 juin 2019 est présenté(e) ci-après :

Revenu net (perte nette) d'IFC, exercices 15–19

Au 30 juin, date de clôture des exercices (en millions de dollars)

2015		445
2016		(33)
2017		1 418
2018		1 280
2019		93

La direction utilise le revenu disponible pour les affectations (mesure non-GAAP) pour affecter les bénéfices mis en réserve. Le revenu disponible pour les affectations comprend généralement le revenu net hors plus-values et moins-values latentes au titre d'investissements sous forme de participation et d'autres instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, comptabilisées à leur juste valeur, le revenu des entités consolidées autres qu'AMC, et des dépenses déclarées dans le revenu net liées aux affectations de l'exercice précédent. Le revenu disponible pour les affectations de l'exercice 19 est calculé conformément aux normes de comptabilisation des

investissements sous forme de participations en vigueur avant le 1^{er} juillet 2018 ; cette méthode ainsi que la formule à échelle mobile approuvée par les administrateurs durant l'exercice 17 servent de base aux affectations d'IFC et cadrent avec l'approche suivie pour calculer le revenu disponible pour les affectations durant l'exercice 18 et l'exercice 17.

Le revenu disponible pour les affectations était de 909 millions de dollars pour l'exercice 19, contre 1 318 millions de dollars pour l'exercice 18 et 1 233 millions de dollars pour l'exercice 17.

Rapprochement du revenu net déclaré et du revenu disponible pour les affectations (en millions de dollars)

	FY 19	FY 18	FY 17
Revenu net imputable à IFC	93	1 280	1 418
Plus : gains nets sur les participations minoritaires	–	–	4
Revenu net	93	1 280	1 422
Ajustements effectués pour rapprocher le revenu net et le revenu disponible pour les affectations			
Moins-values (plus-values) latentes au titre d'investissement	1 121	(198)	(287)
Dépenses consacrées aux services-conseil au titre de montants affectés durant l'exercice précédent	54	60	64
Moins-values (plus-values) latentes au titre d'emprunts	15	93	(74)
Dons à l'IDA	–	80	101
Ajustements effectués pour assurer la conformité à la méthode d'affectation approuvée par les administrateurs d'IFC durant l'exercice 17	(377)	–	–
Divers	3	3	7
Revenu disponible pour les affectations	909	1 318	1 233

Conformément à la politique de distribution approuvée par le Conseil d'administration, le montant maximum disponible pour les affectations s'est établi à 122 millions de dollars. Le 8 août 2019, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation de 24 millions de dollars des bénéfices d'IFC mis en réserve aux services-conseil d'IFC et, sous réserve

des conditions établies, l'affectation de 98 millions de dollars des bénéfices d'IFC mis en réserve aux dons à l'IDA. Ces affectations devraient être approuvées par le Conseil des gouverneurs et, sous réserve des conditions stipulées ci-dessus, être effectuées durant l'exercice 20.

Principales données financières des cinq derniers exercices (en millions de dollars)

AU 30 JUIN DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES	2019	2018	2017	2016	2015
Revenus consolidés, principales données :					
Revenu des prêts et garanties y compris les gains et pertes réalisés sur les prêts et produits dérivés qui leur sont associés	1 774	1 377	1 298	1 126	1 123
Provisions pour pertes sur prêts, garanties, intérêts courus et autres créances	(87)	(90)	(86)	(359)	(171)
(Pertes) revenus des participations en capital et produits dérivés qui leur sont associés	(253)	853	707	518	427
Revenu des titres de créance y compris les gains et pertes réalisés sur les titres de créance et produits dérivés qui leur sont associés	126	363	282	129	132
Revenu des opérations sur actifs liquides	1 291	771	917	504	467
Coûts des emprunts	(1 575)	(1 041)	(712)	(409)	(258)
Autres revenus	622	578	528	501	505
Autres dépenses	(1 746)	(1 662)	(1 617)	(1 464)	(1 423)
Plus-values (moins-values) monétaires sur les transactions au titre d'activités autres que des transactions	159	123	(188)	(46)	53
Revenu avant la prise en compte des plus-values et moins-values latentes nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisés à leur juste valeur et avant la prise en compte des dons à l'IDA	311	1 272	1 129	500	855
Plus-values (moins-values) nettes latentes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisés à leur juste valeur	(218)	88	394	(204)	(106)
Revenu avant dons à l'IDA	93	1 360	1 523	296	749
Dons à l'IDA	–	(80)	(101)	(330)	(340)
Revenu net (perte nette)	93	1 280	1 422	(34)	409
Moins : (gains) pertes nettes imputables aux participations minoritaires	–	–	(4)	1	36
Revenu net (perte nette) imputable à IFC	93	1 280	1 418	(33)	445

AU 30 JUIN DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES	2019	2018	2017	2016	2015
Bilan consolidé principales données :					
Total actif	99 257	94 272	92 254	90 434	87 548
Portefeuille de liquidités ¹	39 713	38 936	39 192	41 373	39 475
Investissements	43 462	42 264	40 519	37 356	37 578
Emprunts en cours avec prise en compte des variations de la juste valeur	54 132	53 095	54 103	55 142	51 265
Total capitaux propres	27 606	26 136	25 053	22 766	24 426
Dont					
Bénéfices non affectés mis en réserve	25 905	23 116	21 901	20 475	20 457
Bénéfices affectés mis en réserve	366	190	125	133	184
Capital social	2 567	2 566	2 566	2 566	2 566
Montants cumulés des autres composantes du revenu global (de la perte globale) (AOCI)	(1 232)	264	458	(431)	1 197
Participations minoritaires	–	–	3	23	22

1. Net des titres cédés dans le cadre d'accords de rachat des montants à verser au titre de garanties reçues et des produits dérivés qui leur sont associés.

Ratios financiers^a :

Rendement de l'actif moyen (base GAAP) ^{*b}	0,1 %	1,4 %	1,6 %	0,0 %	0,5 %
Rendement de l'actif moyen (base non-GAAP) ^c	1,4 %	1,4 %	1,3 %	0,5 %	1,3 %
Rendement des capitaux propres moyens (base GAAP) ^{*d}	0,3 %	5,0 %	5,9 %	(0,1) %	1,8 %
Rendement des capitaux propres moyens (base non-GAAP) ^e	4,9 %	5,1 %	4,9 %	1,8 %	4,6 %
Ratio de liquidité global ^f	104 %	100 %	82 %	85 %	81 %
Ratio d'endettement ^g	2,2:1	2,5:1	2,7:1	2,8:1	2,6:1
Total des provisions pour pertes sur prêts rapporté à l'ensemble du portefeuille décaissé ^h	4,7 %	5,1 %	6,1 %	7,4 %	7,5 %
Mesures du capital :					
Montant total des ressources nécessaires (milliards d'USD) ⁱ	21,8	20,1	19,4	19,2	19,2
Montant total des ressources disponibles (milliards d'USD) ^j	27,8	24,7	23,6	22,5	22,6
Capital stratégique ^k	6,0	4,6	4,2	3,3	3,4
Capital stratégique utilisable ^l	3,2	2,2	1,8	1,0	1,1
Capital stratégique utilisable en pourcentage des ressources totales disponibles	11,6 %	8,7 %	7,8 %	4,4 %	5,4 %

* Ce ratio ne se prête pas à des comparaisons directes en raison de l'adoption de la norme comptable révisée ASU 2016-01.

a. Certains ratios financiers (voir ci-dessous) font abstraction des effets des plus-values ou des moins-values latentes au titre d'investissements, d'autres instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, des autres composantes du revenu global (AOCI) et de l'impact des entités à débiteurs de droits variables consolidées (EDDV).

b. Revenu net pour l'exercice en pourcentage de la moyenne du total des actifs à la fin de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

c. Le rendement de l'actif moyen est défini comme étant le revenu net faisant abstraction des plus-values ou des moins-values latentes au titre d'investissements comptabilisés à leur juste valeur, du revenu des EDDV consolidées et des plus-values ou moins-values nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, en pourcentage des participations et des prêts décaissés (nets de toute provision), des liquidités (hors mises en pension) et d'autres actifs calculés selon la moyenne de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

d. Revenu net pour l'exercice en pourcentage de la moyenne du total des capitaux propres (abstraction faite des paiements effectués au titre des souscriptions en cours) à la fin de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

e. Le rendement des capitaux propres moyens est défini comme étant le revenu net faisant abstraction des plus-values ou des moins-values latentes au titre d'investissements comptabilisés à leur juste valeur, du revenu des EDDV consolidées et des plus-values ou moins-values nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, en pourcentage du capital appelé et des bénéfices non distribués (avant certaines plus-values ou moins-values latentes et abstraction faite des affectations cumulatives pas encore imputées) calculés selon la moyenne de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

f. Selon la politique globale d'IFC en matière de liquidité, la somme des disponibilités de la Société et de ses emprunts non retirés auprès de la BIRD ne doit pas représenter, à tout moment, moins de 45 % de ses besoins estimés de financement nets pour les trois prochains exercices.

g. Le ratio de levier financier (ou « ratio d'endettement ») est défini comme étant le nombre de fois que la somme de l'encours des emprunts et de l'encours des garanties couvre le capital libéré et les bénéfices accumulés (nets du montant des affectations sur les bénéfices mis en réserve et de certaines plus-values/moins-values latentes).

h. Le ratio entre les réserves totales pour pertes sur prêt et le portefeuille total de prêts décaissés est défini comme étant les réserves pour pertes sur prêts exprimées en pourcentage du portefeuille total des prêts décaissés.

i. Le montant total des ressources nécessaires (TRR) est le capital minimum requis pour couvrir les pertes attendues ou imprévues du portefeuille d'IFC, calibré de manière à permettre à IFC de conserver sa note triple-A. Le TRR est la somme des normes de capital économique applicables aux différents actifs de la Société. Il est déterminé par la taille absolue du portefeuille d'engagements et la gamme de produits (participations, prêts, financements à court terme et actifs du portefeuille de trésorerie) ainsi que par les risques opérationnels et autres.

j. Le montant total des ressources disponibles (TRA) est le montant total des capitaux de la Société. Il est composé i) du capital libéré, ii) des bénéfices mis en réserve, nets du montant des affectations et de certaines plus-values et moins-values latentes, et iii) des réserves totales pour pertes sur prêt. Le TRA augmente en fonction des bénéfices mis en réserve (bénéfices moins distributions) et de l'accroissement des réserves.

k. Le montant total des ressources disponibles moins le total des ressources requises.

l. 90 % du total des ressources disponibles moins le total des ressources requises.

ENGAGEMENTS

Durant l'exercice 19, le programme de financement à long terme s'est monté à 8 920 millions de dollars, contre 11 630 millions de dollars durant l'exercice 18, tandis que les ressources mobilisées ont atteint 10 206 millions de dollars contre 11 671 millions de dollars pour l'exercice 18 ; le montant des financements à long terme et des ressources mobilisées ont donc diminué de 4 175 millions de dollars (18 %). Les résultats du programme tiennent aux défis qu'a dû relever IFC durant l'année par suite de sa réorganisation, de l'exercice de planification de ses ressources humaines et de l'adoption d'un cadre de responsabilisation et de prise de décision. La volatilité macroéconomique observée sur certains de ses principaux marchés a également eu des répercussions sur les résultats du programme.

Le montant moyen du solde des financements à court terme était, par ailleurs, de 3 256 millions de dollars au 30 juin 2019, contre 3 435 millions de dollars au 30 juin 2018.

RESSOURCES MOBILISÉES

L'expression « ressources mobilisées » désigne les financements provenant d'entités autres qu'IFC que celle-ci a mis à la disposition des clients par suite de sa participation directe à la mobilisation des ressources.

Financements à long terme et ressources mobilisées durant les Ex. 19 et 18 (en millions de dollars)

	EX. 19	EX. 18
Total des financements à long terme et ressources mobilisées	19 126	23 301
Total des financements à long terme	8 920	11 630
Total des ressources mobilisées	10 206	11 671

Asset Management Company (AMC)

Fonds gérés par AMC et leurs activités, comparaison Ex. 19/Ex. 18 (en millions de dollars sauf indication contraire)

	AU 30 JUIN 2019			POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019		
	TOTAL DES FONDS MOBILISÉS			ENGAGEMENTS CUMULÉS AU TITRE D'INVE- TISSEMENTS**	ENGAGEMENTS DU FONDS AU TITRE D'INVE- TISSEMENTS ***	DÉCAISSEMENTS DU FONDS AU TITRE D'INVE- TISSEMENTS
	TOTAL	PROVENANT D'IFC	PROVENANT D'AUTRES INVESTISSEURS			
Investment Period						
China-Mexico Fund, LP (Fonds Chine-Mexique)	1 200	–	1 200	320	–	50
Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières (Fonds FIG)	505	150	355	158	25	6
IFC Middle East and North Africa Fund, LP (Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ou Fonds MENA)	162	60	102	66	14	12
IFC Emerging Asia Fund, LP (Fonds d'IFC pour pays les pays émergents d'Asie ou Fonds Asie)	693	150	543	145	55	45
Période post-investissement						
IFC Capitalization (Equity) Fund, LP (Fonds de recapitalisation d'IFC, participations)	1 275	775	500	1 226	–	–
IFC Capitalization (Subordinated Debt) Fund, LP (Fonds de recapitalisation d'IFC, créances subordonnées)	1 725	225	1 500	1 614	–	–
IFC African, Latin American and Caribbean Fund, LP (Fonds d'IFC pour l'Afrique l'Amérique latine et les Caraïbes ou Fonds ALAC)	1 000	200	800	876	–	5
Africa Capitalization Fund, Ltd. (Fonds de recapitalisation pour l'Afrique)	182	–	182	130	–	–
IFC Catalyst Fund, LP, IFC Catalyst Fund (UK), LP et IFC Catalyst Fund (Japan), LP (collectivement dénommés « Fonds catalyseurs »)	418	75	343	365	5	62
IFC Global Infrastructure Fund, LP (Fonds mondial pour l'infrastructure d'IFC)*	1 430	200	1 230	931	40	55
IFC Global Emerging Markets Fund of Funds, LP (Fonds mondial des fonds pour les marchés émergents d'IFC) et IFC Global Emerging Markets Fund of Funds (Japan Parallel), LP (collectivement dénommés « Fonds GEM »)	800	150	650	740	343	100
Women Entrepreneurs Debt Fund, LP (Fonds d'emprunt pour les femmes entrepreneurs ou Fonds WED)	115	30	85	110	23	24
IFC Russian Bank Capitalization Fund, LP (Fonds de recapitalisation des banques russes d'IFC)****	550	250	300	82	–	–
Total	10 055	2 265	7 790	6 763	505	359

* Comprend un fonds d'investissements conjoints géré par AMC au nom des commanditaires du Fonds.

** Net des engagements annulés.

*** Non compris les engagements de périodes antérieures qui ont été annulés.

**** Le Fonds de recapitalisation des banques russes d'IFC s'est désengagé de tous ses investissements et a été dissous durant l'exercice 18.

AU 30 JUIN 2018

	TOTAL DES FONDS MOBILISÉS			ENGAGEMENTS CUMULÉS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS**	POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018	
	PROVENANT TOTAL	PROVENANT D'IFC	PROVENANT D'AUTRES INVESTISSEURS		ENGAGEMENTS DU FONDS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS***	DÉCAISSEMENTS DU FONDS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS
	Période d'investissement					
IFC Catalyst Fund, LP, IFC Catalyst Fund (UK), LP et IFC Catalyst Fund (Japan), LP (collectivement dénommés « Fonds catalyseurs »)	418	75	343	379	73	70
IFC Global Infrastructure Fund, LP (Fonds mondial pour l'infrastructure d'IFC)*	1 430	200	1 230	891	23	44
China-Mexico Fund, LP (Fonds Chine-Mexique)	1 200	–	1 200	320	–	75
IFC Financial Institutions Growth Fund, LP (Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières ou Fonds FIG)	505	150	355	133	–	–
IFC Global Emerging Markets Fund of Funds, LP et IFC Global Emerging Markets Fund of Funds (Japan Parallel), LP (collectivement dénommés « Fonds GEM »)	800	150	650	397	189	120
IFC Middle East and North Africa Fund, LP (Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ou Fonds MENA)	162	60	102	52	25	2
Women Entrepreneurs Debt Fund, LP (Fonds d'emprunt pour les femmes entrepreneurs ou Fonds WED)	115	30	85	87	19	32
IFC Emerging Asia Fund, LP (Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie ou Fonds Asie)	693	150	543	90	20	11

Période post-investissement

IFC Capitalization (Equity) Fund, LP (Fonds de recapitalisation d'IFC, participations)	1 275	775	500	1 226	–	–
IFC Capitalization (Fonds de recapitalisation d'IFC, créances subordonnées)	1 725	225	1 500	1 614	–	–
IFC African, Latin American and Caribbean Fund, LP (Fonds d'IFC pour l'Afrique l'Amérique latine et les Caraïbes ou Fonds ALAC)	1 000	200	800	876	–	25
Africa Capitalization Fund, Ltd. (Fonds de recapitalisation pour l'Afrique)	182	–	182	130	–	–
IFC Russian Bank Capitalization Fund, LP (Fonds de recapitalisation des banques russes d'IFC)****	550	250	300	82	–	–
Total	10 055	2 265	7 790	6 277	349	379

* Comprend un fonds d'investissements conjoints géré par AMC au nom des commanditaires du Fonds.

** Net des engagements annulés.

*** Non compris les engagements de périodes antérieures qui ont été annulés.

**** Le Fonds de recapitalisation des banques russes d'IFC s'est désengagé de tous ses investissements et a été dissous durant l'exercice 18.

LETTRE AU CONSEIL DES GOUVERNEURS



Le Conseil d'administration d'IFC a fait préparer ce rapport annuel conformément aux statuts de la Société. Le président d'IFC et de son Conseil d'administration, a soumis ce rapport ainsi que les états financiers vérifiés y afférents au Conseil des Gouverneurs.

Restez en contact

WEB ET MÉDIAS SOCIAUX

Le site web d'IFC (www.ifc.org) présente des informations détaillées sur tous les aspects des activités de l'institution. Il indique comment contacter les bureaux de la Société dans le monde entier, diffuse des communiqués de presse et des articles, ainsi que des données sur l'évaluation des résultats et les documents publiés au sujet des investissements proposés, et expose les grands principes et directives qui régissent l'action d'IFC.

La version en ligne du Rapport annuel 2019 d'IFC (www.ifc.org/annualreport) contient des documents PDF téléchargeables qui couvrent tous les points présentés dans ce volume ainsi que les versions en langue étrangère disponibles.

IFC EN LIGNE

Site Web d'IFC

ifc.org

Rapport annuel

ifc.org/AnnualReport

Index des médias sociaux

ifc.org/SocialMediaIndex

Facebook

facebook.com/IFCwbg

Twitter

twitter.com/IFC_org

LinkedIn

linkedin.com/company/IFClinkedin

YouTube

youtube.com/IFCvideocasts

Instagram

instagram.com/IFC_org/

Medium

medium.com/@IFC_org

SoundCloud

soundcloud.com/IFC_org

COLLABORATEURS

ÉQUIPE DU

RAPPORT ANNUEL D'IFC :

Mame Annan-Brown

Directeur, Relations extérieures d'IFC

Jennine Meyer, Joseph Rebello, Inaê Riveras

Rédacteurs en chef

Rob Wright

Responsable, Gestion de la marque et marketing

Vinit Tyagi

Coordinateur des contenus en ligne

Thuy Huong Dinh

Analyste, communication

Aaron Rosenberg

Chef, Relations publiques

Brenna Lundstrom

Relations publiques

M.A. Deviah

Conseiller de rédaction

Alison Buckholtz

Conseillère de rédaction

Gregory James Felder

Consultant en communications

Conception :

Addison

www.addison.com

Impression :

Sandy Alexander

www.sandyinc.com

Couverture

Rafe Swan/Getty

Page 3

Grant Ellis/Banque mondiale

Page 4

Simone D. McCourtie/
Banque mondiale

Page 7

Dominic Chavez/IFC

Page 11

Cameron Davidson
David Hills
Grant Ellis/Banque mondiale

Pages 12–13

Aiman Nassar

Pages 14–15

Max Seigal

Page 17

Dragon Images/
Shutterstock

Pages 18–19

Dasan Bobo/
Banque mondiale

Pages 20–21

Teow Cek Chuan/
Shutterstock

Page 37

Karel Prinsloo/IFC

Page 38

Karel Prinsloo/IFC

Pages 40–41

Grant Orbeta/IFC
Saiko3p/Shutterstock

Page 43

Dominic Chavez/IFC
Gebeya Inc.
Clínicas del Azúcar

Pages 44–45

San Miguel

Pages 46–47

Thomas Stockwell/IFC

Page 49

LiftIt

Page 51

IFC

Page 53

Barbara Rutzsnick/
Banque mondiale

Page 54

Dasan Bobo/
Banque mondiale

Page 56

DRIK

Pages 58–59

Ammar Keyhani
Marwan Naamani

Page 61

Alf Ribeiro/Shutterstock

Pages 64–65

Reuters

Pages 66–67

Guinea Alumina
Corporation S.A.

Page 69

Frans Van Woudenberg/
EyeEm

Pages 70–71

Instituto de Desarrollo
Urbano

Pages 72–73

Kirk Kenny

Pages 74–75

Le Toan/IFC



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA

IFC

Société Financière
Internationale

MIGA

Agence multilatérale de
garantie des investissements

2121 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20433, États-Unis d'Amérique

ifc.org